

## Lalonde met fin aux craintes des libéraux provinciaux



Marc Lalonde.

MONTREAL (PC) — M. Marc Lalonde, nouveau leader de l'aile québécoise du Parti libéral fédéral, est catégorique et martèle chacun des mots: "Le gouvernement du Québec a été élu par la population du Québec et celle-ci prendra ses responsabilités. Notre rôle à nous, libéraux fédéraux du Québec, n'est pas d'intervenir dans les affaires du gouvernement québécois ou du Parti libéral du Québec. C'est ma position, et je compte la maintenir de façon systématique."

Au cours d'un entretien avec la presse, Place Bonaventure où il était venu inaugurer hier le Salon des fournisseurs d'hôtels et de restaurants, le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social a de plus affirmé qu'il n'y a pas eu et qu'il n'y aura pas contre le gouvernement du Québec ou M. Bourassa "une campagne orchestrée, ou un caucus secret, ou des conciliabules, ni avant ni après sa nomination au poste de chef de l'aile québécoise des libéraux fédéraux".

M. Lalonde, qui a succédé à ce poste le mois dernier à M. Jean Marchand, a de plus nié vigoureusement que l'un quelconque de ses collègues du Québec à Ottawa soit intervenu au niveau provincial.

Invité à dire s'il est vrai qu'il a donné au caucus du Québec des directives très strictes à ce sujet, M. Lalonde a répondu qu'il ne commente jamais les rumeurs émanant d'un caucus et ne viole jamais le secret de ses réunions. Mais il a aussitôt ajouté: "Nous n'avons pas (libéraux du Québec à Ottawa) à commenter les décisions prises par un autre niveau de gouvernement."

### Pas d'intervention

Mais n'est-il pas, lui et ses collègues du Québec à Ottawa, citoyens et contribuables de cette province? Ne peut-il pas à ce titre commenter la politique qui se fait au Québec?

"Dans les domaines qui intéressent directement notre juridiction, par exemple la santé et le bien-être en ce qui me concerne, je serais bien à l'aise de me prononcer si les décisions prises par Québec ont un impact sur nos politiques. Pour tout le reste, notre situation est très délicate, au Québec comme dans les autres provinces, et ma position est connue: pas d'intervention."

M. Lalonde a ensuite été amené à préciser la conception qu'il se fait de son rôle comme leader de l'aile

québécoise. A ce titre, a-t-il répondu, il est "coordonnateur de toute l'activité politique et électorale des Libéraux fédéraux au Québec". Ses responsabilités sont donc très vastes, mais il compte déléguer son autorité dans certains cas et décentraliser davantage.

Il sera beaucoup plus présent au Québec désormais. Pour l'instant, il procède à des consultations auprès des ministres et des députés libéraux du Québec. Il a déjà rencontré les directeurs régionaux, les présidents de commissions et les membres de l'Exécutif. Il doit prochainement pourvoir au remplacement de M. Roger Hébert au poste de directeur général du Parti au Québec. Il a bon espoir, à la suite de discussions avec ses collègues québécois du Cabinet, de partager avec ces derniers une partie des responsabilités de sa fonction. Ses consultations, discussions et rencontres seront terminées à la fin de mars, date à laquelle il annoncera diverses mesures ainsi que la répartition nouvelles des responsabilités.

Ce n'est qu'en avril que M. Lalonde sera en mesure de rendre publiques les grandes orientations de son nouveau leadership.

### EN BREF

#### Rue Racine

Vous est-il déjà arrivé de stationner votre automobile en double le long d'une rue étroite? Sachez que c'est illégal et surtout irritant au plus haut point pour l'automobiliste qui vous suit...

En page 5.

#### Roy

Pour Fabien Roy, il n'y aura ni congrès à la chefferie du Parti créditiste, ni passage dans un autre parti, que se soit le PQ ou l'UN.

En page 10.

#### Maritimes

Dans les provinces maritimes, les arrêts de travail des cols bleus fédéraux ont complètement paralysé les services aériens.

En page 17.

#### Intrigue

Les milieux diplomatiques, à Pékin, s'interrogent sur l'état de santé du président chinois Mao Tsé Toung. L'instigateur de la Longue Marche n'aurait par reçu deux visiteurs étrangers dernièrement. Les bruits courent.

En page 20.

#### Muet

Le secrétaire d'Etat américain, Henry Kissinger, est arrivé à Jérusalem, hier. M. Kissinger n'a pas révélé la teneur des entretiens qu'il a eu avec le président de l'Egypte, Anouar el Sadate.

En page 20.

### SOMMAIRE

— Arts et spectacles	8
— Annonces classées	19
— Bandes dessinées	17
— Cinéma	8
— Décès	19
— Entrecroisés	17
— Finance	16
— Horoscope	19
— Mots croisés	14
— Mots mystères	17
— Patron	18
— Sport	11
— Télévision	8

## Bourassa est encore inquiet

MONTREAL (PC) — Le premier ministre du Québec, M. Robert Bourassa, a soutenu en fin de semaine à Montréal, que son gouvernement est devenu l'objet d'une campagne orchestrée de salissage dont il n'a cependant pas précisé les instigateurs.

Parlant devant quelque 250 militants libéraux de la région de Montréal-Nord, M. Bourassa a cité l'exemple des manchettes de journaux et des émissions de télévision dont plusieurs membres de son parti se sont plaints.

Au cours d'une conférence accordée après son allocution, le chef du gouvernement libéral québécois n'a pas voulu confirmer ni nier qu'il s'appropriait à annoncer un remaniement en profondeur de son cabinet.

M. Bourassa a déclaré qu'il ne veut pas annoncer à l'avance ses projets de modifications au cabinet, à la suite de l'enquête que préside le juge Robert Cliche sur la liberté

syndicale sur les chantiers de construction.

Des rapports de presse mandaient plus tôt que le premier ministre se propose de remanier son cabinet à la fin du mois de mai, lorsque la Commission Cliche aura déposé son rapport.

La Commission Cliche a mis fin vendredi à 68 journées d'audiences publiques au cours desquelles on a rendu publics certains éléments de prétendues affaires de corruption, de trafic d'influences et de violences sur les chantiers de construction du Québec.

Interrogé par des journalistes qui désiraient connaître ses réactions à la déclaration de son ministre du Travail, M. Jean Courmoyer, qui soutient qu'il est maintenant devenu impossible au gouvernement de mettre un terme à la violence sur les chantiers de construction, M. Bourassa a admis qu'il serait peut-être utile de revoir la législation qui gouverne ce secteur.

## Cols bleus Négociations rompues

OTTAWA (PC) — Les représentants des 18,600 cols bleus fédéraux ont rompu les négociations avec le gouvernement, dimanche soir, après avoir tenté, durant trois jours, de régler le différend entre le Conseil du Trésor et ses employés d'entretien.

Les cols bleus de l'Alliance de la Fonction publique ont entrepris des grèves rotatives sporadiques le 17 février dernier, paralysant les transports de grain et perturbant gravement les services postaux. Quant aux services aériens, ils ont moins souffert, à cause du temps généralement clémente qui est signalé depuis le début des grèves.

Un des vice-présidents du syndicat des cols bleus, M. Bill Doherty, a déclaré dimanche soir que les négociations ont été rompues après que les représentants ouvriers eurent constaté "que le gouvernement ne semblait pas désirer un règlement rapide du conflit."

"Nous avons décidé de mettre fin à cette farce," a-t-il ajouté. Les derniers entretiens contractuels, qui avaient débuté vendredi dernier, étaient les premiers tenus depuis la rupture des négociations initiales, le 21 février dernier.

### Une reprise

M. Doherty a affirmé que les grévistes sont prêts à reprendre les né-

gociations "quand l'employeur aura prouvé qu'il désire sérieusement mettre fin à ce conflit de travail." Il formulait ces commentaires dans le lobby d'un hôtel de la capitale fédérale où s'étaient déroulées les négociations.

Ces dernières avaient duré huit heures vendredi et onze heures samedi. Dimanche, elles se sont poursuivies durant huit heures avant d'être rompues.

Avant cette dernière ronde de négociations, le syndicat avait réclamé une hausse de 37 pour cent répartie sur deux ans, tandis que le Conseil du Trésor offrait un peu moins de 26 pour cent.

Le syndicat, dont les cotisants gagnent en moyenne \$4.42 l'heure, avait originalement réclamé 42.5 pour cent de hausse, prétextant que les ouvriers obtiendraient ainsi des salaires comparables à 90 pour cent de ceux versés dans l'industrie privée.

### Trafic aérien

Entre-temps, les grèves et la neige ont combiné leurs efforts pour paralyser le trafic aérien dans les Maritimes, en fin de semaine.

Une tempête, qui a déversé près d'un pied de neige dans certaines

régions du Nouveau-Brunswick, ainsi que la grève des préposés à l'entretien des pistes d'aéroports, a bloqué entièrement le trafic aérien à Saint-Jean et Fredericton.

L'aéroport de Moncton, sur laquelle s'est déversé moins de neige, a été également fermé samedi, mais a été rouvert dimanche après-midi.

Un porte-parole du ministère des Transports a aussi annoncé que tous les aéroports de Terre-Neuve, excepté celui de Goose Bay, étaient en opération dimanche matin.

A l'aéroport de Régina, le trafic fut aussi interrompu durant sept heures à cause de la grève des cols bleus.

Le trafic a pu reprendre dimanche après-midi quand les grévistes ont levé les lignes de piquetage, permettant à des équipes d'urgence de débayer les pistes.



DEVANT 2,300 spectateurs, à Jonquière, les Marquis ont vaincu les Aiglons d'Alma au compte de 8 à 4. Un avant-goût des séries éliminatoires?

## Riki n'est plus Budget modeste et succès monstre

par Pierre Bellemare

RIMOUSKI (PC) — Riki n'est plus. Les 3e Jeux d'hiver du Québec à Rimouski, inaugurés le 28 février, ne seront plus qu'un agréable souvenir dans l'esprit des Rimouskois et des 2,700 athlètes des 18 régions participantes.

Le comité organisateur des Jeux de Rimouski, dont le président est M. Marcel Castonguay, s'est honorablement acquies de sa tâche. Plus de 6,000 Rimouskois l'ont d'ailleurs souligné en réservant une ovation monstre à M. Castonguay lors de la cérémonie de clôture au Colisée dimanche après-midi.

Un record d'assistance a été atteint, semble-t-il, au cours de cette dizaine de compétitions où 16 disciplines étaient à l'honneur, le saut de barils étant un sport de démonstration.

M. Castonguay et son équipe comptaient sur une "armée" de près de 3,000 bénévoles et, comme le di-

sait le président la semaine dernière, l'hospitalité des Rimouskois a véritablement remplacé l'extravagance.

Le comité organisateur a relevé le défi avec un budget de \$400,000. Contrairement à Valleyfield, qui présentait les Jeux d'été 1974, avec un budget de près de \$1 million et un déficit de \$100,000, Rimouski n'aura aucun déficit à combler. Il est vrai toutefois que les Jeux d'été coûtent plus cher, puisqu'ils attirent deux fois plus d'athlètes.

"Riki passera à l'histoire des Jeux et c'est avec nostalgie que la population voit s'éteindre la flamme olympique", a déclaré M. Castonguay devant les 6,000 Rimouskois émus au Colisée.

La cérémonie a du reste été à l'image des Jeux: modeste, enthousiasme et participation. Lors du défilé des 18 régions sur la glace recouverte de panneaux de bois, des jeunes de Montréal-Concordia sont allés chercher le ministre Paul

Phaneuf sur l'estrade d'honneur, lui ont mis une tuque sur la tête et l'ont entraîné avec eux dans le défilé.

Les athlètes de l'Est du Québec ont également eu droit à un tonnerre d'applaudissements de la part de leurs supporters qui, par leurs encouragements soutenus, les ont sûrement aidés à se classer 4e dans le pointage général, ce qui a causé une grande surprise aux yeux des observateurs.

M. Gilles Morier, président de la Société des Jeux du Québec, a résumé ainsi son état d'esprit: "La piquette, nous l'avons tous eue, nous l'avons pour longtemps encore".

Il a tenu à remercier le comité organisateur de Rimouski pour le succès de ces Jeux et il a remis une plaquette-souvenir à M. Castonguay, ainsi qu'à M. Claude Saint-Hilaire, député-maire de Rimouski.

Il a finalement invité toute la population à assister aux jeux d'été en août prochain à Trois-Rivières et aux Jeux d'hiver 1976 à Jonquière,

dont le maire Emilio Gamache prenait place sur l'estrade d'honneur.

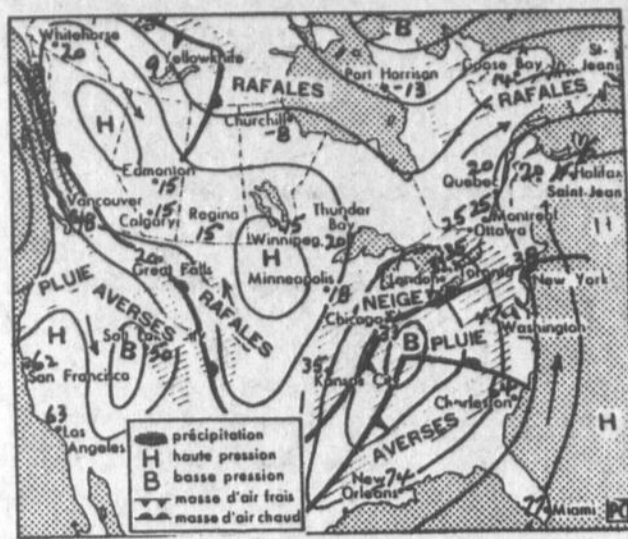
A la fin de la cérémonie, on a remis le drapeau des Jeux de Rimouski à l'équipe gagnante, celle de Québec, qui a récolté 304.5 points avec 34 médailles d'or, 25 d'argent et 23 de bronze.

Les 16 disciplines à l'honneur étaient l'escrime, le judo, le patinage artistique, le ski de fond, le ski alpin, le curling, le volley-ball, l'haltérophilie, le patinage de vitesse, la raquette, le tennis sur table, le badminton, le ballon sur glace, le karaté, la lutte, la nage synchronisée.

Par suite d'un fâcheux malentendu, la fédération provinciale de curling, section masculine, n'avait de représentant à Rimouski pour faire l'inscription des jeunes athlètes et la Société des Jeux a dû rayer cette discipline du pointage général.

Les équipes masculines et féminines de curling ont donc compétitionné pour l'honneur et...les médailles.

# METEO



## Coup mortel aux techniques des communications

QUEBEC (PC) — La disparition de cours de techniques des communications au niveau collégial et la concentration de cet enseignement à l'Université Laval de Québec, constituent deux des plus importantes recommandations formulées par le comité consultatif des techniques des communications, mis sur pied en avril 1970, par le ministère de l'Éducation du Québec.

Ce comité avait été formé par suite de nombreuses plaintes formulées par des journalistes du Québec depuis la décision du Cégep de Jonquière d'inscrire à son programme un cours de techniques journalistiques.

Le comité avait comme mandat global de "soumettre au ministère toutes les recommandations jugées opportunes sur la formation du personnel de cette industrie".

Le rapport produit après quatre années de labeur et dont un quotidien de la capitale a publié les grandes lignes dans

son édition de samedi, se traduit par un dur coup au Cégep de Jonquière. Il traite aussi de la qualité du français et de la formation des publicitaires, des relationnistes et des graphistes.

Le comité était composé de représentants des quotidiens du Québec, des hebdomadaires du Canada, de l'Association canadienne des radiodiffuseurs et télédiffuseurs de langue française, de Radio-Canada et de la Fédération professionnelle des journalistes du Québec.

Siégeaient également à titre d'observateurs, des représentants du ministère des Communications, du Cégep de Jonquière, de l'Université Laval et de l'Université du Québec.

### Prévisions

Les auteurs du rapport ont soulevé l'impossibilité de dégager des prévisions de main-d'œuvre. "Elle est imputable, notent-ils, dans certains secteurs, au fai-

ble taux de réponses et dans tous, à la qualité des réponses données. Il est évident que les employeurs ont été incapables de faire de vraies prévisions."

Dans ses remarques préliminaires, le groupe de travail note que la grande caractéristique de la profession est la non-réglementation de son accès, par l'État et ses membres.

"Ces professions sont aussi très mal définies et les frontières, entre elles et avec d'autres, sont imprécises, écrit-on. Ce sont finalement les employeurs qui établissent les critères d'accès en définissant leurs critères d'embauche."

L'enquête et les consultations menées révèlent que les spécialistes des communications doivent avant tout posséder une bonne formation générale.

### Principe

"Nous sommes bien conscients, précisent les auteurs du rapport, qu'en recommandant qu'on cesse de former des

journalistes au Cégep, le comité touche le cas particulier du Cégep de Jonquière. Même si notre recommandation a une portée générale et se fonde sur des principes généraux, elle s'applique, dans l'immédiat, au seul cas de Jonquière. Et elle risque d'être interprétée comme la conclusion négative d'un jugement de valeur sur la qualité des programmes et de l'enseignement à Jonquière."

"Or, poursuit-on, il n'en est rien. Rejetant au départ l'idée de la formation des spécialistes des communications au niveau du cours professionnel du Cégep, le comité n'avait pas à évaluer le travail fait depuis sept ans à Jonquière. La qualité du travail qui a été effectué n'est pas mise en cause. C'est le principe même de l'enseignement des communications au Cégep qui est rejeté."

Le comité recommande que seule l'Université Laval soit autorisée à offrir un diplôme de premier cycle en journalisme.

## PREVISIONS

MONTREAL (PC) — Prévisions de la météo pour le Québec émises par Environnement-Canada pour lundi, avec un aperçu pour mardi. Entre parenthèses, degrés Celsius.

Chibougamau, Pontiac-Témiscamingue et Abitibi: périodes nuageuses avec risques de quelques chutes de neige. Maximum 15 à 20 (-9 à -7). Aperçu pour mardi: généralement clair et froid.

Lac-Saint-Jean et Haute-Mauricie: périodes nuageuses avec risques de quelques chutes de neige. Maximum 15 à 20 (-9 à -7). Aperçu pour mardi: clair et froid.

Montréal, Outaouais, Québec, Trois-Rivières, Cantons de l'Est et Laurentides: nuageux avec risque de neige légère. Maximum de 20 à 25 (-7 à -4). Aperçu pour mardi: s'éclaircissant et froid.

Rimouski, Gaspé, Baie-Comeau et Sept-Îles: ensoleillé avec périodes nuageuses en après-midi. Maximum 15 à 20 (-9 à -7). Aperçu pour mardi: nuageux avec risque de neige.

## FAITS DIVERS

par Guy Bergeron

JONQUIERE — La Sûreté municipale de Jonquière a arrêté trois individus dans la nuit de samedi à dimanche au

moment où le trio tentait d'éventrer le coffre-fort des optométristes Bertrand et Bourassa, situé dans un édifice sur la rue Saint-Dominique.

Les policiers de Jonquière, au cours de leur patrouille



DISPARUE — La partie arrière de cette camionnette a été retrouvée une centaine de pieds plus loin. L'accident qui a eu lieu à Alma implique une voiture (photo du bas) dont le conducteur a été gravement blessé et conduit à l'hôpital d'Alma.

ont constaté quelque chose d'insolite et lorsqu'ils sont intervenus, le trio était en possession de masses, de seaux à métal et d'autres outils volés auparavant dans un garage de Jonquière.

Les policiers ont emmené ce "bon monde" au poste de police. Au cours de la journée d'hier, le capitaine-détective Léon-Maurice Tremblay interrogeait ces individus qui pourraient être mêlés à une série de vols perpétrés au cours des dernières semaines dans des établissements commerciaux des quartiers Jonquière, Kénogami et d'Arvida, de même qu'à Chicoutimi.

### Au Centurion

Par ailleurs, des jeunes gens sont également détenus par la Sûreté municipale de Jonquière, en rapport avec une tentative de vol au cours de la même nuit à la brasserie "Le Centurion" de la rue Saint-Dominique à Jonquière.

Il semble que les individus aient été dérangés avant de commettre leur vol.

### Vandalisme

Les policiers du secteur d'Arvida et de Kénogami ont arrêté, au cours de la nuit de vendredi, deux individus de Chicoutimi qui venaient de causer des dommages, pour plusieurs milliers de dollars, aux écoles Saguenay-Vallée, Arvida et à l'école Sainte-Thérèse, du secteur Kénogami.

Les deux individus de Chicoutimi ont été interceptés par les patrouilleurs.

Hier, ils étaient interrogés relativement aux actes de vandalisme qui sont survenus dans les écoles de Chicoutimi et de Jonquière depuis le début de la semaine où des dommages de plus de \$15,000 avaient été causés.

Les policiers espèrent avoir mis un terme au vandalisme avec ces arrestations.

On se rappellera que depuis le début de la semaine, c'est avec une rage peu singulière que les écoles étaient la proie d'actes de vandalisme.

### A La Baie

Après Jonquière et Chicoutimi, c'est maintenant au tour du secteur de La Baie à connaître des actes de vandalisme dans les écoles.

En fin de semaine, les écoles Sainte-Thérèse de Bagotville, Médéric-Gravel et Notre-Dame de Port-Alfred, des dommages considérables ont été causés.

À l'école Notre-Dame, les voleurs auraient apporté plus de \$350 en argent tandis qu'à l'école Sainte-Thérèse à Bagotville, on laissait l'argent sur le plancher, se contentant de briser.

### Accident grave

M. Marcel Roux du 241, boulevard Champlain, à Alma, repose dans un état grave à l'hôpital d'Alma, à la suite de blessures subies dans la nuit de samedi à dimanche à l'intersection des rues du Pont et Sacré-Coeur à Alma.

L'automobile conduite par M. Roux est venue en collision avec une camionnette conduite par M. Jean-Marie Larouche, de Saint-Nazaire.

L'impact a été tellement violent que l'automobile de M. Roux a été démolie et la boîte arrière de la camionnette a été retrouvée 100 pieds plus loin par les membres de la Sûreté municipale d'Alma.

M. Jean-Marie Larouche, de Saint-Nazaire, n'a subi que des blessures légères dans cet accident.

## DANS LE MONDE

	Min.	Max.
Vancouver	42	49
Victoria	37	48
Edmonton	-6	11
Calgary	2	7
Saskatoon	-21	5
Regina	-8	8
Winnipeg	-15	7
Toronto	12	30
Ottawa	-5	20
Montréal	-6	16
Québec	-6	15
Fredericton	5	17
Saint-Jean, N.-B.	6	16
Moncton	11	20
Halifax	17	24
Chicago	13	31
Detroit	11	31
Boston	14	44
New York	18	35
Washington,	21	43
Miami	52	76
Los Angeles	51	61
San Francisco	48	55

## MAREES

SEPT-ÎLES — La marée sera haute à 00h. 15 (6'8") et basse à 06h. 05 (2'1"). Elle sera à nouveau haute à 12h. 15 (8'2") et basse à 18h. 45 (1'5").

PORT-ALFRED — La marée sera haute à 01h. 30 (13'8") et basse à 07h. 30 (3'6"). Elle sera à nouveau haute à 13h. 40 (16'0") et basse à 20h. 05 (2'7").

CHICOUTIMI — La marée sera haute à 01h. 30 (12'8") et basse à 08h. 25 (3'7"). Elle sera à nouveau haute à 13h. 40 (14'3") et basse à 21h. 05 (3'1").

## LE QUOTIDIEN DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

Fondé le 1er octobre 1973, édité et imprimé par:

Alma et les environs  
662-7829  
St-Félicien et les environs  
679-3832  
Sans frais Interurbains  
Abonnement et Service à domicile  
545-4664  
Petites annonces classées  
545-4865

LE PROGRES DU SAGUENAY  
L.T.E.E., 316, avenue Labrecque,  
Chicoutimi, P.Q.  
Tél.: 545-4480

Président-éditeur:  
Jean-Guy FAUCHER  
Vice-président, directeur-général:  
Gaston VACHON  
Directeur de la rédaction:  
Denis TREMBLAY  
Rédacteur en chef, editorialiste:  
Bertrand TREMBLAY  
Directeur de l'information:  
Bertrand GENEST

Chef des nouvelles:  
Charles-J. GAUVIN  
Directeur des ventes:  
Paul BERGERON  
Directeur de la publicité:  
Yvon RHANDS  
Directeur du tirage:  
Jean-Louis LAVOIE  
Directeur mise en marché:  
Jean BELAND

Le Quotidien du Saguenay-Lac-Saint-Jean, est membre de la Presse Canadienne, qui transmet également une sélection des meilleures informations des agences France-Press Associated Press et Reuters et de CDNPA (Canadian Daily Newspaper Association). Seule la Presse Canadienne est autorisée à reproduire les textes de: Le Quotidien du Saguenay-Lac-Saint-Jean.



Dépôt légal  
Bibliothèque Nationale  
du Québec  
Courrier de la  
deuxième classe. (No 3213)

## Pigeons plumés dans une affaire de poulet frit...

CHICOUTIMI — Des enquêteurs de l'escouade des fraudes de la Sûreté du Québec, à Montréal, tentent actuellement dans la région Saguenay-Lac-Saint-Jean de faire la lumière sur une importante fraude où 40 personnes auraient perdu chacune un montant de \$1,000 dans l'achat de franchises pour vendre du poulet.

En effet, il semble qu'au cours d'une réunion, des personnes auraient acheté des franchises pour établir des restaurants pour vendre du poulet frit.

Cette fraude serait reliée, semble-t-il, à "Promotions & Succès" et il n'est pas impossible que des gens de l'extérieur soient inculpés.

Selon les renseignements obtenus, les franchises auraient été vendues au cours d'une réunion et ce n'est que plusieurs mois plus tard qu'on a constaté le non-sens de l'achat d'une franchise du fait que dix citoyens de Chicoutimi ne pourraient ouvrir un restaurant vendant le même produit dans un secteur aussi restreint.

Cette autre fraude démontrerait une naïveté qui tiendrait presque du plus haut comique.

## LAPOINTE ET ROY

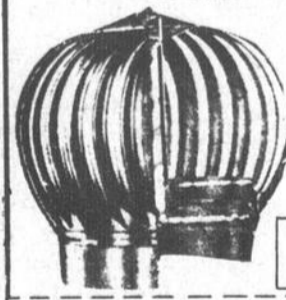
AVOCATS

Bernard Lapointe L.L.L.  
Claude Roy L.L.L.

123, Racine est,  
Chicoutimi 545-4154

St-Ambroise,  
Lundi soir 7 hres  
672-4660

## ETES-VOUS TANNES?



- D'AVOIR VOS FENETRES EMBUEES PAR L'HUMIDITE.
- D'ESSUYER VOS MURS PARCE QUE L'EAU COULE A CAUSE DE L'HUMIDITE.
- DE VOIR POURRIR VOTRE MAISON DE JOUR EN JOUR.
- DE GASPILLER VOTRE CHALEUR.

Faites installer un ventilateur à gravité, sur le toit de votre maison. Estimation gratuite - résultat garanti.



201 LaSalle Arvida 548-8275  
POUR INFORMATION SANS OBLIGATION

NOM .....  
ADRESSE .....  
VILLE ..... TEL. ....

## gagnez un voyage au Portugal

AVEC place du royaume

en collaboration avec TAP  
LE QUOTIDIEN \$200.  
DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN  
Agence de Voyages Gilbert, Enr.



AVEC TRANSPORT AERIEN PORTUGAIS  
3 SEMAINES POUR 2 PERSONNES  
TOUTES DEPENSES PAYEES

COUPON DE PARTICIPATION  
A DEPOSER DANS LE MAIL  
DE PLACE DU ROYAUME  
NOM .....  
ADRESSE .....  
VILLE ..... TEL. ....

## Les difficultés devraient unir les couples —Mgr Pedneault—

ALMA — "Les difficultés que rencontrent les couples pourraient les unir davantage, plutôt que de les diviser, si chacun envisage la vie à deux comme un témoignage d'amour, comme le Christ a témoigné incessamment de son amour pour le Père." Ce message de l'évêque auxiliaire, Mgr Roch Pedneault, exprimé hier après-midi devant les participants au congrès annuel du Service d'orientation des foyers, se voulait un encouragement à accepter les épreuves comme les marques de respect de Dieu envers la liberté des individus. Mgr Pedneault a encouragé les quelque 350 participants au congrès à dialoguer, entre époux d'une part, entre couples d'autre part, pour que les échanges puissent profiter au plus grand nombre.

couple peut demeurer fort malgré tout." Sous le thème "Quel âge a ton amour?", les partici-

pants au congrès mettaient ainsi fin à dix rencontres locales, pendant lesquelles ils ont échangé sur la vie à

deux, et ses grandeurs comme ses misères. Il existe des couples SOF dans 26 paroisses du diocèse. Hier, représentants du mouvement national, autorités religieuses diocésaines, aumôniers provincial et régional s'étaient donné rendez-vous à Alma, pour participer à ce congrès.

En après-midi, les congressistes ont discuté des âges de l'amour: temps de la facilité, de l'attention, du partage, de la célébration et de l'engagement. En soirée, ils ont visionné plus de 180 diapositives sur le couple, dont la vie était alors comparée aux saisons d'une année.

Le Service d'orientation des foyers souhaite et promeut des couples souples, jeunes de coeur, adaptés aux réalités difficiles des années en cours. L'amour, en vieillissant, doit s'accroître, s'intensifier, se parfaire. "Il y a encore des couples solides", témoignait hier à Alma quelque 350 personnes de toute la région. Les présidents actuels du SOF sont Louise et Cyrille Fortin de Jonquière.



MGR Roch Pedneault.

### Couples unis

Les mots sont difficiles à trouver pour définir exactement l'état de l'union de nos couples, a expliqué un porte-parole du SOF. "Il y a encore des couples heureux, unis, solides, et il faut voir le succès du SOF pour comprendre à quel point le

## Mistassini Les forestiers seront sollicités pour la "journée de la forêt"

MISTASSINI — La journée de la forêt organisée dans le cadre du carnaval d'hiver de Mistassini connaîtra encore plus d'envergure l'an prochain.

Selon l'expérience vécue samedi après-midi à l'amphithéâtre sportif de Mistassini, les organisateurs souhaitent que les concours de sciote, godendard et scie mécanique puissent se faire dans les différentes compagnies forestières du secteur afin de présenter une finale très enlevante lors du carnaval.

Pour cette première année, les inscriptions ont été assez nombreuses, mais on espère intéresser davantage les forestiers dans cette participation dont l'enjeu demeure l'obtention du trophée Domtar pour la sciote; Murdock Domtar pour la scie mécanique et Rosaire Côté, entrepreneur, pour le godendard.

Au concours de sciote, M. Gaston Allard s'est mérité la palme, tandis que chez les dames, l'honneur revient à Mme Jean-Yves Hébert. M.

Gilles Grimard et le père Gilles Chabot ont gagné le premier prix au godendard, et M. Laurien Imbeault s'est accaparé de la première position à la scie mécanique.

Cette journée s'est complétée à l'extérieur de l'amphithéâtre sportif par une intéressante démonstration donnée par une débuseuse.

Les responsables de cette journée étaient MM. Gaston Allard, Flavien Aubert et Percy Jackmino.

## Bédard critique la politique gouvernementale de garderies

QUEBEC — La politique du gouvernement Bourassa en matière de garderies ne correspond pas aux besoins de la famille québécoise, estime le député péquiste de Chicoutimi à l'Assemblée nationale, M. Marc-André Bédard.

La preuve, évidente, selon M. Bédard, en est la disparition depuis l'entrée en vigueur de la politique du gouvernement, d'une cinquantaine de garderies à la grandeur du Québec, alors que la plupart de celles qui subsistent ne le font que grâce au bénévolat.

La faiblesse principale de la politique gouvernementale, continue le communiqué remis à la presse hier, c'est qu'il subventionne les parents plutôt que les garderies.

De toute façon, les montants alloués sont nettement insuffisants, poursuit M. Bédard, ne couvrant même pas le coût réel de fonctionnement d'une garderie, estimé à \$8 par jour. Les allocations quotidiennes actuelles sont fixées à \$5.

De plus, toujours selon le communiqué de M. Bédard, l'échelle de revenu familial est trop basse et disqualifie automatiquement les familles où les deux conjoints travaillent. A peine 1500 familles s'étaient qualifiées au début de février pour recevoir l'aide gouvernementale.

Si l'échelle de revenu familial n'est pas modifiée, termine M. Bédard, le gouvernement ne dépensera pas cette année les crédits de \$5 millions que l'Assemblée nationale a affecté pour les garderies.



Marc-André Bédard

## Tous les auteurs saguenéens et jeannois réunis en un livre

ALMA — Pour contribuer à une meilleure connaissance des écrivains de la région, et à une plus large diffusion de la culture, la Société des Ecrivains canadiens, section Saguenay-Lac-Saint-Jean, vient de publier un livret contenant le nom des auteurs du Saguenay-Lac-Saint-Jean et leurs oeuvres.

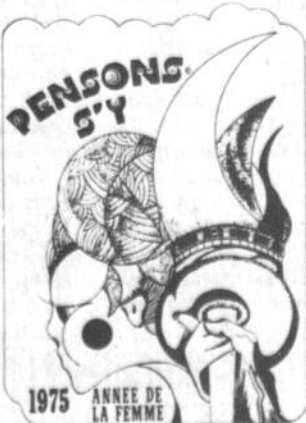
"Depuis toujours, la culture s'est exprimée par la plume, dans le domaine littéraire ou scientifique, d'une façon originale, variée, et parfois éloquente dans notre région, selon M. Jean-Noël Jacob, président de la section régionale de la Société des écrivains canadiens."

Que ce soit pour étude ou consultation, il est utile de connaître le message ou le témoignage qu'ont laissé les auteurs, qu'ils soient originaires de la région, ou qu'ils y aient séjourné plus ou moins longtemps, qu'ils soient jeunes ou adultes, actifs, retraités ou même

disparus, poursuit M. Jacob dans le message d'introduction du livret.

Document Le document a été rédigé à partir des relevés de la Société historique du Saguenay et de ceux de la Société des Ecrivains. Ses auteurs le disent incomplet, et demandent à ceux qui pourraient aider à le compléter de communiquer avec la section régio-

nale de la Société des Ecrivains. On y retrouve le nom de 176 auteurs, les uns ayant collaboré à des publications régulières, d'autres ayant écrit parfois plus d'une trentaine d'ouvrages. Les oeuvres qui y sont énumérées sont au nombre de près de 525, ce qui donne une bonne idée de la production des auteurs du Saguenay-Lac-Saint-Jean.



JEAN-CLAUDE GERVAIS

**M**

ASSURANCE-VIE  
ASSURANCE COLLECTIVE  
PLAN ENREGISTRÉ D'ÉPARGNE  
RETRAITE

BUREAU 549-5161 RESIDENCE 549-2794

La Mutuelle du Canada 393 est. rue Racine, Chicoutimi.



RESERVES — L'huile à chauffage contenue dans les réservoirs du port de Chicoutimi a augmenté de 2 cents le gallon.

## L'huile à chauffage à 40 cents le gallon

par Gabriel Berberi

CHICOUTIMI — Les consommateurs de la région devront se résigner, eux aussi, à payer plus cher pour l'huile à chauffage. L'augmentation moyenne est de l'ordre de 2 cents le gallon.

Au cours des derniers mois, le prix de ce combustible était demeuré relativement stable, en raison des mesures de contrôle imposées aux compagnies de pétrole par le gouvernement fédéral, à partir de septembre 1973.

Ainsi, sur la plan régional, le gallon d'huile à chauffage aura coûté cet hiver entre 36 et 39 cents, dépendant du fournisseur et des services exigés par le client. Avec la nouvelle augmentation, le prix de l'huile à chauffage friserait ou sauterait le cap du 40 cents le gallon, pour la première fois, au Saguenay, notamment. On sait que l'huile à chauffage, tout comme l'essence, se vendait déjà plus cher encore dans les secteurs de Roberval et de Dolbeau.

Puisque le réservoir d'une maison unifamiliale standard contient généralement 200 gallons, la nouvelle augmentation moyenne sollicitée par les fournisseurs de pétrole entraînera un coût supplémentaire de \$4 pour le consommateur, à chaque fois que le camion-citerne s'arrêtera chez lui. Le pré-

sent hiver étant à l'agonie, les effets de cette hausse auront surtout des répercussions sur le portefeuille des gens durant la saison froide 1975-76.

### Esso en tête

C'est en réalité la compagnie Imperial Oil ou Esso qui a déclenché cette nouvelle ronde d'augmentation des prix, en profitant ainsi la première de la levée des restrictions fédérales. En date du 27 février, Esso de Toronto, décréait une majoration de 2,2 cents du prix de détail des produits suivants: huile à chauffage, essence et carburant diesel.

Texaco, également de Toronto, n'a pas tardé à suivre l'exemple d'Esso, en annonçant une augmentation identique pour les mêmes produits pétroliers.

Puis, ce fut au tour de Shell, de Toronto, et de BP, de Montréal, d'emboîter le pas. Shell a augmenté l'huile à chauffage de 2 cents le gallon, et la même quantité d'essence de cette marque coûtera dorénavant 1,9 cent de plus. Les augmentations réclamées par British Petroleum (BP) des consommateurs sont analogues à celles fixées par Shell, exception faite du mazout.

Il faut prévoir que toutes les autres compagnies de pétrole

augmentent d'ici peu le prix de leurs produits.

Toutefois, les consommateurs de la Nouvelle-Ecosse et de Colombie Britannique sont épargnés pour l'instant, par ces nouvelles exigences de l'entreprise privée. Dans ces deux provinces, il existe en effet des organismes de contrôle des prix auxquels doivent s'adresser les compagnies de pétrole avant de hausser leurs prix. En Colombie, la Commission d'énergie a déjà fait savoir qu'elle maintiendra les prix des produits pétroliers à leur niveau actuel!

D'autre part, on peut mentionner que l'augmentation du prix de détail de l'essence aura moins d'impact, étant donné la variété de prix inouïe et la concurrence très vive existant dans ce commerce.

L'augmentation de prix de l'huile à chauffage est plus importante, car la majorité des distributeurs, au Saguenay-Lac-Saint-Jean, entre autres, affichent un taux généralement uniforme depuis quelques temps. Il faut aussi tenir compte du fait que les augmentations de prix créées par les compagnies peuvent différer d'une région à l'autre au pays, à cause des distances diverses entre les raffineries et le marché, et des frais de transport plus ou moins élevés qui en découlent.

## Dossier sur le coopératisme

QUEBEC (PC) — M. Roland Parenteau, un économiste, s'est vu confier par le premier ministre, M. Robert Bourassa, le mandat de préparer un document de travail sur le mouvement coopératif au Québec.

Le gouvernement donne ainsi suite aux recommandations du comité interministériel qui a analysé les moyens à prendre pour accentuer l'essor du mouvement coopératif au Québec, précise un communiqué du premier ministre Bourassa émis vendredi.

Selon le communiqué, le gouvernement entend poursuivre sa mission d'aide et de modernisation de cet "important facteur de l'économie québécoise" que constitue le mouve-

ment coopératif. Le gouvernement verra à:

- apporter un support non équivoque à la formule coopérative, qui permet aux citoyens de participer directement aux objectifs de croissance du milieu;
- associer le mouvement coopératif à la réalisation de grands objectifs et de projets majeurs de développement économique.

### Mandat

Le mandat confié à M. Parenteau vise sept objectifs que le premier ministre a définis comme suit:

- Etablir une problématique grâce à des témoignages venant à la fois d'informateurs du mouvement coopératif et du gouvernement.

- Identifier les principaux griefs venant des milieux coopératifs à l'égard des politiques et des programmes gouvernementaux.
- Vérifier dans quelle mesure ces griefs sont fondés et constituent une sorte de discrimination à l'endroit des coopératives.

- Préciser le rôle du mouvement coopératif dans le développement politique et social, dans une perspective réaliste d'adaptation aux réalités contemporaines.
- Trouver les moyens pour l'Etat de favoriser le développement des coopératives, mais sans brimer pour autant les autres formes d'entreprises.

- Examiner en particulier les suggestions déjà faites par le mouvement.
- Proposer une recherche plus approfondie concernant certains secteurs coopératifs, tels l'agriculture, les pêcheries, l'habitation, la consommation, l'épargne et le crédit.

## Chauffard recherché

JONQUIERE — M. Jacques Dallaire, du 23, rue Laval, dans le secteur de Kénogami, a été blessé vendredi soir lorsqu'il a été happé par un automobiliste qui a pris la fuite.

L'accident est survenu sur le boulevard Taschereau au moment où M. Dallaire déambulait sur le bord de la route. Les policiers de Kénogami ont retrouvé sur les lieux de l'impact des pièces du véhicule qui devraient normalement conduire à l'arrestation du chauffard.

## COMMENTAIRE QUOTIDIEN

## L'abandon de Jonquière n'est pas la solution au transport en commun

Lorsque les 28 membres de la direction collégiale du "Grand Jonquière" seront appelés, ce soir, à l'hôtel de ville du quartier Kénogami, à ratifier la décision du comité exécutif de se retirer de la Commission intermunicipale du transport en commun, ils auront la lourde responsabilité d'offrir une véritable solution de rechange.

Car le transport en commun dans le Haut-Saguenay est plus essentiel que partout ailleurs au Québec. C'est du moins ce que le ministère provincial des Transports a révélé dans son rapport présenté par le ministre d'Etat Paul Berthiaume, le mois dernier, à Chicoutimi. La population moyenne par voiture s'établit à 5.1, comparativement à 3.5 pour l'ensemble du Québec et à 2.74 pour le territoire desservi par la Commission des Transports de la Communauté urbaine de Montréal. "La population captive, c'est-à-dire ne possédant pas d'automobiles, dans les six agglomérations qui formeront Ville de Saguenay en 1978, représentait 80 pour cent de l'ensemble, en 1972, tandis qu'elle était de 63 pour cent à Montréal", précise l'étude gouvernementale.

En laissant tomber les autres partenaires du transport en commun, les dirigeants de Jonquière sont peut-être inspirés par le mouvement isolationniste qui se développe, dans certains secteurs, depuis le regroupement du premier janvier dernier.

Et on veut traduire également, dans ce geste brutal, tous les griefs accumulés au cours des dernières années contre les carences de Transport Régional: services inadéquats et équipement désuet; on ne se gêne pas non plus à Jonquière pour reprocher à Transport Régional de se montrer plutôt préoccupé aux besoins de l'agglomération métropolitaine de Chicoutimi et notamment à ceux des centres commerciaux de la rue Racine et du boulevard Talbot.

Si cette constatation apparaît assez juste à cause de la topographie accidentée de Chicoutimi et surtout du caractère du centre de services que continue de revêtir cette ville, il faut reconnaître que les contribuables en paient les frais. C'est le conseil municipal qui dut verser une première subvention à Transport Régional, en 1972, pour remettre le service en marche après cinq mois de grève. Et en trois ans, la participation de Chicoutimi s'est chiffrée à \$88,925.

La formule de municipalisation soumise par le ministre Berthiaume comprend également une plus grande contribution de Chicoutimi au paiement du déficit que les villes seraient appelées à combler.

Pour la première année d'exploitation du réseau par les municipalités, le déficit prévu, en supposant une amélioration du service à Jonquière notamment, se chiffrerait par quelque \$455,000. Le gouvernement provincial en épargnerait la moitié si les villes participantes acceptent d'en faire autant. L'effort financier de Chicoutimi se situerait à \$144,900, (ce qui a fait grimacer les conseillers aux prises avec des difficultés budgétaires) et celui de Jonquière à \$72,450.

Même si les impôts continuent de gruger le dollar du citoyen, le transport en commun est un service public essentiel. Et avec la crise de l'énergie, son importance s'accroît. D'ailleurs, il représente une obligation sociale de première importance, car il sert principalement aux défavorisés, à ceux qui n'ont pas les ressources financières pour se procurer une automobile.

Partout dans les centres bien organisés, le transport en commun fonctionne magnifiquement bien. Chez nous, malheureusement, on a privilégié les déplacements par automobiles, ce qui est plus coûteux et restreint, par conséquent, l'accessibilité de l'ensemble des citoyens aux services communautaires. C'est le monde à l'envers.

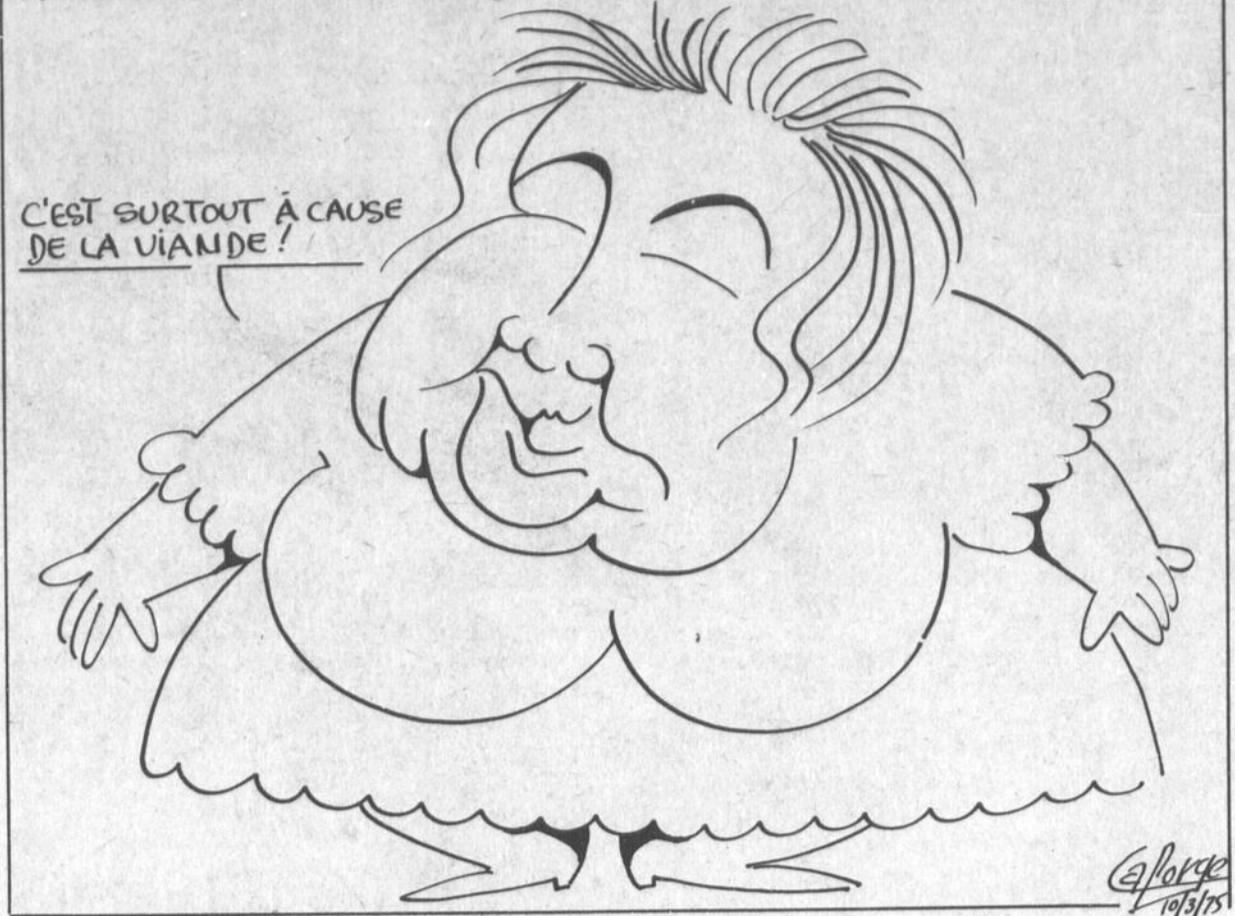
Je prévois donc que l'assemblée générale du conseil provisoire de Jonquière présentera, ce soir, une alternative valable devant la décision prise par son comité exécutif de se retirer du comité intermunicipal le 31 mars prochain.

Comme à Chicoutimi, on doit sans doute trouver un peu cher le coût (quelque \$500,000) que Transport Régional exige pour sa vieille organisation déficitaire, et on chercherait la solution définitive vers une intégration des services de transport municipal et scolaire.

Car une attitude isolationniste, dans la recherche d'une solution, serait inadmissible dans la perspective de Ville de Saguenay, en 1978. Elle prendrait la forme d'une nouvelle offensive contre l'esprit régional prêché par tous.

Bertrand TREMBLAY

LA FEMME A BEAUCOUP TROP DE PLACE DANS LA PUBLICITE



## PAROLE AUX LECTEURS

## J'abandonne ce titre "purement honorifique"

M. Henri Girard, maire  
Madame, Messieurs des  
membres du conseil.

C'est avec regret que je me vois dans l'obligation de vous donner ma démission en tant que secrétaire du comité du jumelage Chicoutimi-Angoulême.

La principale raison qui motive une telle décision,

c'est l'absence de communication et d'information en ce qui concerne le fonctionnement de ce dit comité.

Dans ces conditions, mon rôle en tant que secrétaire du comité du jumelage Chicoutimi-Angoulême se résume en un titre "purement honorifique".

Si je n'ai pas donné ma démission auparavant, c'est parce que j'espérais que la situation s'améliorerait. Tel n'est pas le cas.

Cependant, soyez assurés que je suis toujours convaincue que ce genre d'échanges sont nécessaires et valables. En terminant, vous pouvez toujours compter sur mon entière collaboration.

Veillez agréer, madame messieurs, l'expression de mes sentiments distingués.

RUTH PARADIS

Copies à:  
M. Henri Girard, maire de Chicoutimi.  
M. Gérard Claveau, président du comité de jumelage Chicoutimi-Angoulême.

## Le syndicalisme doit respecter la démocratie

Le simple principe de la démocratie c'est bien l'égalité des droits de tous les hommes. Autrement dit, le libre choix de chacun avec le respect de ce même libre choix, vis-à-vis son prochain. En trahissant ce principe, nous nous aventurons vers l'anarchisme. Avec l'intimidation, le vandalisme, le terrorisme qui accompagnent de plus en plus les grèves, nous reculons plutôt que d'avancer.

Sommes-nous vraiment civilisés? Pensez-y! C'est vrai, nous avons de belles maisons, nous sommes bien habillés, notre économie est supérieure, nos enfants reçoivent tous une éducation. Sous cette ap-

arence, demeure l'animal instinctif et souvent destructif que nous sommes vraiment. Il suffit de nous mettre un bâton dans les roues pour le voir remonter à la surface. Etes-vous, sommes-nous tous devenus fous?

L'égoïsme règne de nos jours. Si nous ne pensons pas comme vous, devons-nous avoir peur des répercussions? Si oui, dites-nous où sont nos libertés à nous?

Comme exemple, prenons la grève des conducteurs des autobus scolaires. Nous prenons celle-ci, non pas pour préjuger mais, parce qu'elle est fraîche encore dans les esprits

de tous. Par leur grève, 250 personnes ont eu un effet de différents degrés sur 62,000 élèves, plus les enseignants, plus les travailleurs dans les cuisines, plus les concierges dans les écoles et les fournisseurs de nourriture, de lait, etc... Est-ce que c'est la liberté ça, ou une manifestation de pouvoir qui devrait nous faire réfléchir à nos valeurs? Nous ne disons pas qu'ils n'avaient pas droit à gagner un meilleur salaire. Les moyens ne justifient pas nécessairement la fin.

Les exemples surabondent de nos jours. Nous pourrions presque dire que grève et violence, c'est l'ordre du jour. C'est sûrement la mode, ce qui est encore pire. Nous ne sommes plus choqués quand les manchettes des journaux nous annoncent les tout derniers actes de vandalisme. Des familles sont intimidées, des maisons sont endommagées, des vitrines de magasins et de restaurants sont fracassées, des pneus de voitures et de camions sont crevés. Les sabotages font souffrir les malades aussi. Sous quel prétexte tous ces actes sont justifiés par des adultes, dit matures, quand la colère ferait rage si un enfant agissait de la sorte? Nous sommes rendus où il n'y a plus de règles honnêtes à suivre.

Les journaux parlent de la sympathie des gens vis-à-vis des grévistes. Nous n'oserons pas dire

cela. Soyons réalistes. La crainte de la violence aliène les gens beaucoup plus que d'autre chose. Aliénation n'est pas sympathie.

Une dame Simard vous écrit sur la grève des cols bleus à la base de Bagotville: "Les actes de vandalisme ou menaces ne sont définitivement pas parrainés par les organisateurs de la grève. C'est probablement quelques individus ou peut-être des militaires qui désirent donner mauvaise impression au syndicat." Vous nous excuserez madame, mais nous ne marcherions pas de si vive allure sur le plan des syndicats ces jours-ci. En ce qui concerne les militaires, le syndicat n'a aucunement besoin d'eux pour lui faciliter la tâche qu'il fait très bien seul.

Nous croyons que le Colonel Tousignant a essayé de faire comprendre sans insulter personne dans sa lettre. Si vous vous souvenez, il a dit avoir de la sympathie pour votre cause.

Nous sommes aussi des contribuables, chère madame. Votre lettre a un ton de mépris. Si demain une guerre éclatait, madame, vous comme nous crieriez pour la protection de la base. Alors, si la base était vraiment paralysée, comme vous dites, nos cris seraient peut-être des cris de désespoir...

Le 28 février  
Patricia Sandfort,  
1256, Avenue Duhaime,  
Chicoutimi, Québec.

## BILLET

## Dehors les meubles

Je ne vois pas ce qu'on a eu à remuer une tampe dans un verre d'eau en se scandalisant du fait anodin qu'on ait meublé à neuf les bureaux des membres de l'Assemblée nationale.

Voilà une autre entreprise de salissage qu'on entreprend juste au moment où tout le monde réclame qu'on fasse le grand ménage. Il fallait bien commencer par quelque chose et ce fut une sage décision de commencer précisément par les coins qui en avaient le plus besoin: les bureaux des députés.

Vraiment, je ne comprends plus le peuple. Lui qui dépense continuellement des sommes folles pour des choses inutiles, il refuserait d'entretenir décemment ses représentants! C'est le comble du ridicule. Ces gens-là reçoivent tellement de gens bien dans leur bureau qu'ils ne peuvent pas leur faire l'injure de les obliger à s'asseoir sur des chaises droites comme tout le monde. Quel que soit l'invité ou l'intrus, il a droit à des égards, voyons!

Ce qui m'enrage le plus, c'est qu'on s'en prenne surtout au "lazy-boy" qui trône désormais dans le bureau de chaque député. C'est bien normal qu'après de longues heures de travail, nos représentants se paient une petite sieste bien méritée, roupillent quelques instants en rêvant à l'avenir du Québec.

Si au moins c'était de la jalousie. Mais non. Tout le monde, ou presque, possède son propre "lazy-boy". Or on se révolte parce que nos députés en ont un eux aussi? C'est de la cruauté mentale.

Plus que cela, c'est de l'ignorance crasse. Ne sait-on pas que, en 1975, à l'Assemblée nationale, un "lazy-boy" est un symbole? Voici comment.

Nos députés sont élus principalement pour siéger. Or comment voulez-vous qu'ils remplissent cette obligation s'ils n'ont pas à leur disposition le meuble qui leur est absolument indispensable pour acquiescer de cette essentielle fonction?

Les députés doivent tenir leur bout. Si un jour on leur dit: "Dehors les meubles", il faut qu'ils aient le courage de se cramponner à leur "lazy-boy" pendant qu'on procède à cette opération.

En agissant de la sorte, il y a des chances que le grand ménage soit plus complet.

LE RICANEUR

## OPINION DES AUTRES

## La recherche d'un revenu minimum garanti

Si tout le monde est d'accord pour venir en aide aux pauvres, les opinions varient considérablement quant aux moyens de le faire, et ce, même parmi les ministres responsables du Bien-être.

Ainsi le responsable fédéral, M. Marc Lalonde, a été incapable d'obtenir l'appui des provinces en vue de l'établissement d'un programme de revenu minimum garanti visant à encourager le travailleur à faible revenu.

M. Lalonde aurait pourtant voulu qu'un accord intervienne avant le mois d'avril prochain malgré la complexité de la question et le fait que personne ne sait exactement combien ce programme coûterait. M. Lalonde estime que ce coût pourrait varier entre \$250 millions et \$2 milliards par année, dépendant des montants alloués. Le gouvernement fédéral contribuerait au moins à 50 pour cent de ces coûts.

Certaines provinces prétendent qu'elles ne pourraient jamais assumer de telles dépenses. D'autres désirent connaître d'abord dans les détails le fonctionnement d'un tel

programme. D'autres enfin, dont les trois gouvernements néo-démocrates de la Colombie-Britannique, de la Saskatchewan et du Manitoba, s'opposent pour des raisons idéologiques à l'idée de verser des allocations plus élevées aux personnes employables qu'aux personnes non-employables.

Ce dernier point est litigieux: certaines personnes estiment en effet que la notion de travail pourrait être dévalorisée dans l'esprit des gens si les personnes capables de remplir un emploi peu rémunérateur ne recevaient aucune compensation.

Derrière tout cela il y a également la conviction chez plusieurs que tout l'appareil bureaucratique du bien-être social serait passablement allégé par l'entrée en vigueur d'un programme de revenu garanti, épargnant ainsi beaucoup de temps et de paperasse.

Même le chef conservateur Robert Stanfield souscrit à cette opinion.

Pourtant, des questions pertinentes ont été soulevées concernant le financement d'un tel programme.

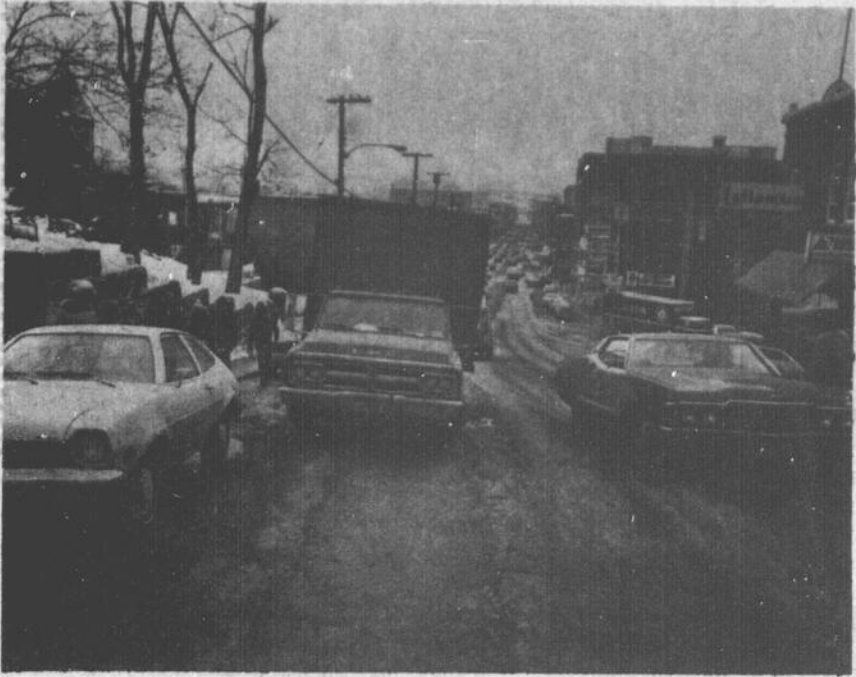
L'on se souvient que dans son discours du budget, en novembre dernier, le ministre fédéral des Finances, M. John Turner, avait déclaré qu'Ottawa devait restreindre ses dépenses ainsi que leur rythme d'accroissement dans tous les secteurs.

Toutefois, peu après, M. Turner avait reconnu qu'il était très difficile de suivre une telle ligne de conduite, chaque ministre "entretenant des ambitions légitimes dans son secteur".

Il ne fait pas de doute que le programme préconisé par M. Lalonde, il nous semble difficile de le faire passer à travers les résolutions à rude épreuve. Ce dernier désire en effet que ce programme entre en vigueur dès l'an prochain.

Bien que nous accueillions avec sympathie l'initiative du ministre Lalonde, il nous semble difficile pour M. Turner de donner son accord à un projet impliquant des milliards de dollars, à un moment où il insiste sur les risques d'un affaiblissement de l'économie canadienne.

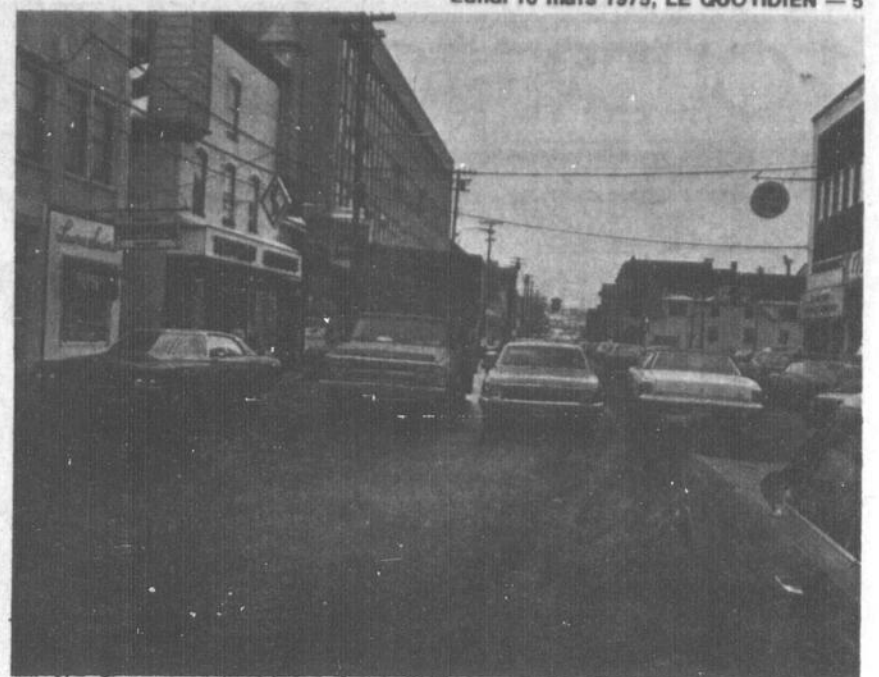
"The Sun", Vancouver, le 20 février.



**EN PLEIN MILIEU DE LA COTE** — Stationné en double, dans la cote de la rue Racine, ce camion doit être contourné par des automobiles.



**INTERSECTION LABRECQUE-RACINE** — A gauche, un camion stationné du mauvais côté et dans un endroit interdit et à droite un autre camion dans un secteur interdit pendant qu'au centre, un troisième camion s'engage. A noter un piéton pris entre deux feux.



**TROIS DE FRONT** — En bas de la cote, un camion stationné en double et à droite, à l'avant plan, un autre doublé. Un automobile doit passer à travers ce fouillis de mauvais stationnement.

Rue Racine, Chicoutimi

# Un fouillis de manquements aux lois de la circulation au vu et au su de l'ordre public

par Gilles Paradis

CHICOUTIMI — Les résidents du Saguenay-Lac-Saint-Jean sont reconnus, à travers la province de Québec, comme les conducteurs les plus indisciplinés au pays.

Un représentant du ministère des Transports avait dévoilé, il y a deux ans, lors de son passage dans la région, à Alma, que l'on reprochait aux conducteurs de la région de doubler dans des endroits interdits, de ne pas répondre à la demande de baisser les phares, de conduire à des vitesses excessives.

Nous avons saisi la semaine dernière, dans un restaurant, une conversation de cinq voyageurs de commerce qui débâteraient contre l'indiscipline des conducteurs de Chicoutimi qui se stationnaient mal, qui garaient leurs automobiles dans des endroits interdits, qui bloquaient la circulation par des stationnements en double, et quoi encore!

Les propos de ces quidams nous ont incité à vérifier s'il n'y avait pas exagération et cette journée du vendredi, 7 mars, nous a permis de constater qu'il y avait

loin de l'exagération. Bien au contraire, en faisant plusieurs fois le parcours de la rue Racine, en avant-midi et en après-midi, nous avons été tout simplement ébahis. Ce n'est plus de l'indiscipline, c'est de l'anarchie.

### Stationnements interdits

Au cours de l'avant-midi, une brève tournée de la rue principale de Chicoutimi nous a permis de constater qu'il y avait 44 automobiles garées dans des endroits interdits, et ce, à partir de la rue Morin à la rue Bégin.

Le secteur sur la côte est probablement celui qui écope le plus de l'indiscipline des chauffeurs pour les stationnements interdits.

Face au magasin Gagnon Frères Ltée, à partir de l'intersection Riverin à la Banque Provinciale, ces espaces interdits aux automobiles sont toujours occupés de véhicules-moteurs. D'ailleurs à cet endroit il y a un arrêt d'autobus et un chauffeur de Transport régional nous a fait part qu'en un an et demi, il ne se souvenait pas avoir pu y arrêter un auto-

bus qu'il conduit pour prendre et laisser des voyageurs. "Nous sommes obligés d'arrêter en plein milieu de la rue, bloquant nécessairement la circulation", a-t-il confié.

La rue Riverin, où le stationnement est interdit des deux côtés, était bondée d'automobiles mal garées qui ralentissaient la circulation de même que l'entrée de la rue Labrecque où des affiches indiquent bien l'interdiction de stationner.

A la décharge des automobiles, précisons que sur la rue Racine, les affiches d'interdiction de stationner sont placées au sommet de poteaux de huit pieds et qu'elles ne sont pas du tout à la portée de la vue. D'ailleurs, les barres jaunes marquant l'interdiction de stationner sont inexistantes.

Au fait, durant qu'il y avait une foule d'automobiles dans les stationnements interdits, un brave policier faisait tout bonnement son travail... celui de "coler" des billets aux automobiles dont le parcemètre était en expiration, de l'autre côté de la rue.

### Stationnements en double

A Chicoutimi, sur la rue Racine, si les stationnements interdits ne sont pas respectés, il y a nettement abus des stationnements en double.

Les endroits où il y a le plus de manquements à ce règlement sont nombreux. Citons notamment en face de la Banque Royale, rue Racine; du magasin Woolworth; du bureau de poste, en bas de la côte; de la Banque Provinciale, (où d'ailleurs le stationnement est interdit) et de la Tabagie 500.

Les automobilistes qui suivent ces véhicules-moteurs stationnés en double doivent exécuter des proesses pour les contourner et il s'ensuit souvent des embouteillages monstre, surtout aux heures de pointe.

Rarement voit-on des policiers intervenir, dans de telles situations. Devant de tels abus, il est d'ailleurs à se demander s'il y a des policiers, à Chicoutimi.

### Nombreux manques

Ce ne sont là que deux manques que nous citons. On pourrait longuement parler des rues où le sens unique n'est pas respecté par les automobilistes; des virages à gauche interdits sur la rue Racine mais pratiqués constamment et ce au vu et au su des responsables de l'ordre public; des automobilistes qui brûlent les feux rouges à la journée longue; des piétons qui traversent les rues dans un désordre inouï; de la vitesse hors limite de certains conducteurs et des camions lourds qui y circulent quand il devrait y avoir interdiction.

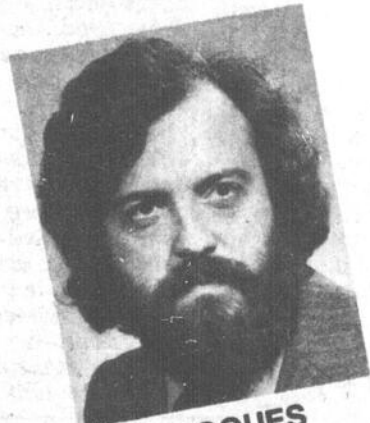
En plus, on pourrait faire le frais de longs commentaires sur les camions de livraison qui abusent de leur droit de stationnement en double.

Bref, la rue Racine, à Chicoutimi, c'est un cas. Tout un cas qui devrait faire l'objet d'une étude réelle de la part des responsables de Chicoutimi et d'une surveillance étroite de la part des représentants de l'ordre public.

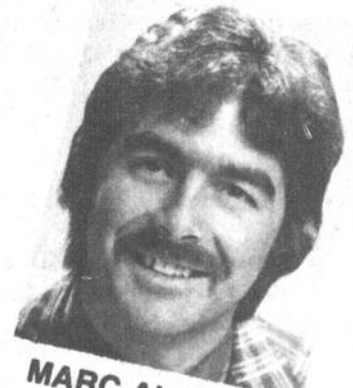


**DES PROESSES** — Une forte circulation, ce vendredi, sur la rue Racine, à Chicoutimi, est perturbée par des camions et des automobiles stationnées en double. Nous voyons des automobiles qui font des proesses pour contourner un camion de la Brink's. A droite de la photo, cinq ou six automobiles apparaissent, alors que stationnées dans un endroit interdit.

du personnel de classe  
à l'image de notre magasin



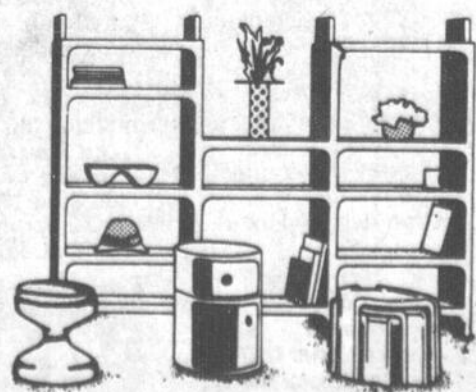
**JACQUES VILLENEUVE**  
Conseiller en décoration, diplômé de l'école des Beaux-Arts en arts graphiques.



**MARC ALLARD**

RIDEAUX  
DRAPERIES  
TAPISSERIE  
TAPIS

DECORATION INTERIEURE  
GRATUITE



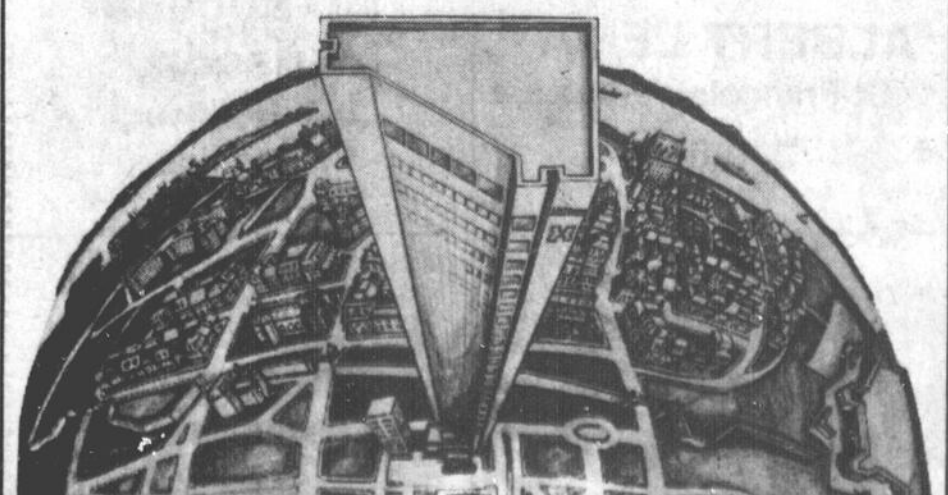
**POTVIN TREMBLAY**  
meubles

boul talbot chicoutimi

**Québec Hilton**

Au coeur  
de Québec

Pour réserver, et pour obtenir des informations sur nos spéciaux de week-end, appelez votre agent de voyages, tout hôtel Hilton ou du CN, ou le Hilton Reservation Service. Autres hôtels administrés par Hilton au Canada: l'hôtel Vancouver et le Reine Elizabeth à Montréal (hôtels du CN), le Montréal Aéroport Hilton et le Toronto Airport Hilton.



# FOURRE-TOUT

## CLUB ESPAGNOL

Les activités du Club espagnol d'Alma vont bientôt reprendre de plus belle, et les nouveaux dirigeants, des femmes en très grande majorité, ont décidé d'offrir aux membres des cours d'espagnol, gratuitement, pour parfaire leurs connaissances, intéresser les conjoints, et attirer de nouveaux adeptes de l'hispanisme. Le club compte plus de 50 membres actuellement, et espère en recruter de nombreux autres. "Nous voulons populariser, démocratiser le plus possible notre organisme, organiser des activités simples, intéressantes, déclare Mme Linda Harvey-Gravel, présidente."

## PRIS A SON PIEGE

Un employé d'une station-service, qui avait imaginé avoir été soulagé de \$600 par un bandit masqué, a finalement dû avouer qu'il avait monté cette affaire de vol pour son propre compte, et celui des complices. Ayant créé du désordre, répandu des papiers sur le plancher, il a appelé les policiers d'urgence, pour raconter sa mésaventure. Fins limiers, faut-il croire, les policiers ont soupçonné l'individu, parce qu'il donnait trop de détails, parfois contradictoires. De plus, il avait déclaré que les recettes volées s'élevaient à \$600 alors qu'il ne s'agissait que de \$200. "Pris à leur propre piège."

## QUI GAGNERA?

La présidente d'honneur de la Croix-Rouge, Mlle Marcelle Savard, a un nouveau défi à relever. Batre son frère, le juge Edmond Savard. Pas question d'en venir aux

coups entre ces deux membres de la même famille. La lutte se fait à un autre niveau. L'an passé, le petit Edmond occupait ce poste de président d'honneur, et son travail bénévole avait permis d'obtenir un succès à la campagne de souscription qui avait rapporté \$10,000 en 1974. Marcelle, en cette année internationale de la femme, ne manque pas d'audace. Elle veut que la Croix-Rouge du Chicoutimi métropolitain recueille, en 1975 plus de \$15,000 en souscriptions. Le verdict appartient au public. Mentionnons que la visite des foyers se fera le 19 mars prochain.



## PRESSE JUDICIAIRE

"A force de rappeler ses crimes, des journalistes ont rendu Richard Blass dément", a révélé un des quarante détenus qui ont participé récemment à un colloque portant sur l'information judiciaire, où deux journalistes de La Presse avaient été invités. Ce détenu a précisé: "Ce sont les journalistes qui ont surnommé Richard Blass "le chat". Blass les a crus. Depuis deux ans, Blass, devenu fou de publicité, se prenait effectivement pour le matou fascinant, irrésistible et invulnérable. A force de rappeler ses crimes et ses évasions, des journalistes ont réussi avec lui ce qu'ils avaient déjà réussi avec plusieurs autres criminels; ils l'ont rendu dément! Ces journalistes sont, avec les policiers, les assassins de Richard Blass..." de quoi nous faire réfléchir.

## PORNO LES PARENTS

Excédées par l'ouverture coup sur coup d'une sexshop et d'une salle de cinéma spécialisée dans les films pornographiques, l'Association des parents d'élèves de la ville de Fulton, en Georgie, a demandé à voir en exclusivité ce qu'on allait proposer aux habitants de leur ville. Elles se retrouvèrent 70 mères de familles dans la salle de cinéma. Les lumières s'éteignirent et le film interdit au moins de 18 ans débuta au beau milieu d'une scène d'orgie. Les premières séquences ne provoquèrent pas de réactions. Puis, on entendit, dans la salle quelques rires nerveux. "En avez-vous assez", demanda-t-on. "Nous sommes allés si loin que nous pourrions continuer", souffla une spectatrice. Malheureusement, pour elle, la majorité décida du contraire et le film fut coupé après 10 minutes de projection.

## GESTION D'ENTREPRISE

Le Centre des dirigeants d'entreprise tiendra un colloque fort intéressant sur la gestion de la petite, moyenne et grande entreprise, le 18 mars, de 13 h. 30 à 17 h. 30, au Motel Richelieu de Jonquière. Les conférenciers spécialisés seront M. Marcel Laflamme, professeur à l'Université du Québec à Chicoutimi et M. Normand Dumas, gérant de la comptabilité à l'Hydro-Québec pour la région de Chicoutimi. Le premier traitera des structures de l'entreprise tandis que le second parlera de la planification budgétaire dans l'entreprise.

## HEUREUSE GAGNANTE



Mme Sima Gorelenko, de Kitchener, Ontario a gagné un prix à chacun des quatre premiers tirages de la Loterie Olympique du maire Drapeau, mais elle n'a pas encore gagné un "gros lot". Ses gains totalisent \$5,700.

Elle espère bien que la chance sera toujours de son côté pour le 5ième tirage, et cette fois elle souhaite gagner l'un des premiers prix.

## ANNEE SAINTE

On attend à Lourdes, en 1975, Année Sainte, autant de pèlerins sinon plus qu'en 1958, année du centenaire des apparitions ou la cité mariale avait accueilli 4,812,000 pèlerins. En 1973, et en 1974, le nombre de pèlerins avait presque atteint trois millions.

## DES INVITATIONS

Entre 1,000 et 2,000 délégués sont attendus à Chicoutimi, du 10 au 17 août, pour la première biennale de la francophonie canadienne. Parmi les invitations spéciales adressées par les organisateurs de cette rencontre, figurent celles envoyées au premier ministre du Canada, M. Pierre Trudeau et au premier ministre du Québec, M. Robert Bourassa. Rappelons que cette biennale se veut vraiment le rendez-vous des parlant français, dispersés sur le territoire canadien. Elle visera en particulier les organismes qui encadrent la vie des francophones dans les secteurs suivants: l'enseignement, la culture, l'économie, la politique, la religion et le social.

# RENDEZ-VOUS

**CHICOUTIMI SOUPER FEMMES DE CARRIERE** — Mardi, le 11 mars, à 6.30 hres, aura lieu le souper mensuel des Femmes de Carrière, à la salle Richelieu de l'Hôtel Chicoutimi. Le conférencier invité sera M. Robert Bergeron, directeur du Centre de documentation de l'Université du Québec à Chicoutimi. A cette occasion, il y aura également une soirée internationale.

**JONQUIERE GRANDE SOIREE DE CARTES** — Il y aura une grande soirée de cartes organisée par la Légion Moose de Jonquière, jeudi, le 13 mars 1975, au local des Moose, rue Saint-Pierre, Jonquière (ancienne gare du C.N.R.).  
**COMITE FEMININ DE L'ACCUEIL DOMREMY** — Le Comité féminin de l'accueil Domrémy de Jonquière donne rendez-vous pour sa soirée hebdomadaire du mardi en haut du Terminus 500 à Jonquière, coin Saint-Pierre et Saint-Dominique.

**CLUB RICHELIEU** — Le souper hebdomadaire du Club Richelieu du quartier Kénogami, aura lieu mardi, à 6.15 hres p.m. au Motel Richelieu, Route 170.

**SAINT-JEROME ASSEMBLEE COMMISSION SCOLAIRE BELLE-RIVIERE** — La Commission scolaire Belle-Rivière tiendra une assemblée de son exécutif, mardi le 11 mars 1975, à 19.30 hres, au bureau administratif situé au 21, rue de l'Hôpital, Saint-Jérôme.

**CLINIQUE 11 mars 1975 BOILEAU** — Clinique de vaccination et d'immunisation d.c.t., polio, rougeole-rubéole, chez Mme Réal Côté à 1.30 hre.

**CHAMBORD** — Clinique, d.c.t., polio, rougeole et rubéole à la salle paroissiale à 15 heures.

**CHICOUTIMI** — Clinique de radiographies pulmo-

naires à l'Unité sanitaire de 9 heures à 11.30 et de 1.30 à 4 heures.

**FERLAND** — Clinique de vaccination et d'immunisation d.c.t., polio, rougeole-rubéole au couvent de 2.15 à 3.15 heures.

**SAINT-ANDRE** — Clinique d.c.t., polio, rougeole et rubéole au couvent à 14 heures.

**SAINT-ANTOINE** — Clinique de vaccination et d'immunisation d.c.t., polio, rougeole et rubéole, au sous-sol de l'église de 2 à 3 heures.

**N.B.:** Clinique de vaccination pour les voyageurs à l'Unité sanitaire tous les jours, du lundi au vendredi inclusivement de 9.30 à 11.30 hres a.m.

**N.B.:** Clinique antivénérienne à l'Hôpital de Chicoutimi Inc., le mardi et le jeudi, de 9 hres à 11 hres a.m. Entrée: portes des Cliniques externes.

**N.B.:** Que tous les enfants qui sont inscrits à la maternelle de septembre, devront se présenter aux cliniques de vaccination pour recevoir leur rappel scolaire.

# C.O.S.E.

**COURS DISPENSES PAR LE C.O.S.E. (Centre d'Organisation Scientifique de l'Entreprise) dans la région SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN**

IL EST ENCORE TEMPS de faire votre demande d'inscription aux cours suivants:

**MARS 75:**  
Gestion du contrôle des pertes par accident (30 heures) du 17 au 21 mars  
Gestion du contrôle de la qualité-1 (30 heures) du 24 au 28 mars  
Introduction au contrôle des pertes par accident (30 heures) du 31 mars au 4 avril

**AVRIL 75:**  
Technique de management — CFP-II (60 heures) du 14 au 18 avril et du 28 avril au 2 mai

**MAI 75:**  
Plans d'échantillonnage — I (30 heures) du 5 au 9 mai  
Contrôle des coûts. (30 heures) du 12 au 16 mai  
Gestion par la créativité. (30 heures) du 19 au 23 mai  
Relations patronales-syndicales — I. (30 heures) du 19 au 23 mai  
Observations instantanées. (30 heures) du 26 au 30 mai

**JUIN 75:**  
Concept de gestion par l'informatique (30 heures) du 2 au 6 juin  
Technique de recrutement et sélection du personnel. (30 heures) du 9 au 13 mai  
Gestion des travaux d'entretien. (30 heures) du 16 au 20 juin

**N.B.:** Pour de plus amples renseignements, communiquez avec: Bureau régional C.O.S.E., Charlotte Dessureault, 350, boul. Champlain sud, Alma. Tél.: 668-8519.

## Le coloré Alfred Hamel

# A Saint-Félicien, tout tourne autour du maître incontesté

par Gabriel Berberl

**SAINT-FELICIEEN** — A Saint-Félicien, royaume incontesté de M. Alfred Hamel, les plus malins se demandent si la construction du pavillon municipal des sports (l'aréna, comme on dit) sera parachéevée avant celle de la résidence du maire...

Si l'on fait une liaison aussi intime entre un édifice public et la propriété privée du maire Hamel, c'est que les deux bâtisses présentent quelque chose de spectaculaire et que chacune d'elles commande des investissements de quelques centaines de milliers de dollars!

## LE CENTRE RECREATIF

Puisqu'il faut d'abord parler du futur centre récréatif ou communautaire de Saint-Félicien (car le maire Alfred Hamel a reproché au Quotidien d'avoir fait une publicité tapageuse autour de sa nouvelle maison), on peut rappeler que les travaux de construction viennent de commencer, et que le bâtiment doit être prêt en juin prochain.

Et voici plus de détails pour ceux qui aiment la précision en tout: la levée de la première "pelletée de terre" (c'est en réalité une grue mécanique conduite par le maire Hamel — toujours lui — qui a posé ce geste symbolique) s'est faite en présence des hommes publics et d'un seul journaliste, celui du QUOTIDIEN, dans l'après-midi du 28 février 1975; l'entrepreneur général est Dufco (pour Dufour) de Saint-Félicien, et ces chantiers emploieront au maximum 80 ouvriers.

Enfin, tout le monde sait, à Saint-Félicien et les alentours, du moins, que ce centre municipal coûte approximativement \$675,000., qu'une forte partie des salaires de la main-d'oeuvre sera défrayée par Ottawa, en vertu d'un programme d'aide spécial, que la population de la place a déjà souscrit plus de \$105,000 (y incluant un don philanthropique des entreprises Hamel — encore lui), et que le coût final pour les contribuables ou la ville ne devraient pas dépasser \$100,000.

Ce projet aura soulevé une certaine controverse à Saint-Félicien, mais ceux qui favorisaient cette dépense ont finalement eu gain de cause à la suite d'un référendum, la grande majorité des citoyens ayant voté pour les appuyer. C'était la petite histoire du centre récréatif de Saint-



**LE CONDUCTEUR** — Le maire de Saint-Félicien n'a rien à son épreuve. On le voit ici aux commandes d'une grue mécanique lors de l'inauguration des travaux de construction du pavillon des sports, près de l'école polyvalente. Entourent le maire, des membres du conseil, des gens du milieu scolaire, etc...

Félicien, laquelle passera sans doute à la postérité.

## LE CHATEAU DU MAIRE

Pour en revenir à la résidence personnelle du maire Alfred Hamel, il faut admettre qu'elle est un peu moins coûteuse que le centre-récréatif. Une fois terminée, l'été prochain probablement, elle aura coûté aux alentours de \$400,000, selon l'évaluation des connaisseurs.

Signe évident de l'homme d'affaires qui a bien réussi, cette nouvelle maison du maire n'est généralement pas considérée comme une extravagance et ne fait pas l'objet de réprimande publique. Mais le confort propre aux millionnaires que se permet M. Hamel n'en continue pas moins d'alimenter plusieurs conversations chez ses concitoyens. Ces derniers, finalement, paraissent fiers de constater que l'un des leurs ne se gêne

pas pour étaler sa fortune et en faire profiter les siens, pendant qu'il en est encore temps.

Mais il y a quand même des contribuables qui agacent drôlement le président du conseil, parce qu'ils se plaisent déjà à appeler "polyvalente" la future résidence luxueuse de M. Alfred Hamel.

Pour compléter le décor, l'homme d'affaires Hamel, en tête du groupe Expéditec, compagnie spécialisée dans le transport lourd, s'est acheté un bateau de \$150,000. Et un commerçant a précisé ce qui suit l'autre jour: "Pour utiliser ce bateau, M. Hamel doit aussi posséder une "petite" embarcation qui vaut \$25,000 ou \$30,000..."

D'autres ont observé, d'autre part, que M. Hamel ne voyage plus souvent dans l'avion bimoteur Beechcraft Baron, laquelle est effectivement immobilisée depuis un bon bout de temps à l'aéroport de Ro-

berval. Mais en principe, cet appareil appartient à Chibougamau Express, laquelle est une filiale d'Expéditec, cette dernière étant présidée par M. Hamel, etc.

Toujours est-il que le QUOTIDIEN a appris, de bonne source, que cet avion, qui a coûté, neuf, \$125,000, serait à vendre pour la modique somme de \$50,000.

M. Hamel aurait-il trop dépensé pour sa résidence? Ceux qu'on a interrogés à ce sujet ont plutôt l'impression que le maire de Saint-Félicien voudrait acquérir un jour un taxi aérien plus rapide, un "p'tit" réacté valant plus de \$1,000,000, par exemple... Il faut espérer que l'homme d'affaires no 1 de Saint-Félicien tienne sa promesse faite au reporter du QUOTIDIEN, au sujet d'un reportage sur son entreprise, le 28 février, afin que l'on sache si ces rumeurs sont fondées ou non.

# CIL

## Vente à rabais

969 1169

Cette offre se termine le 22 mars 1975. Couleurs d'accord exclues.

Achetez ces deux excellentes peintures CIL à prix d'aubaine: Ciltone Satin Latex à finition veloutée pour le salon, la salle à manger et les chambres, le Ciltone Semi-Lustre pour les boiseries et les pièces que l'on doit laver souvent comme les cuisines et les salles de bains.

Rappelez-vous: votre meilleur conseiller en peinture, c'est votre marchand CIL.

<p><b>ALBERT LEMAY,</b> St-François-de-Sales, 348-6861</p>	<p><b>Th.-Eugène Brisson,</b> 109, Honfleur, Ste-Monique, 347-3641</p>
<p><b>Th.-Louis Dallaire,</b> 298, St-Cyrille, Normandin, 274-2005</p>	<p><b>Jacques St-Gelais,</b> 2206, Walberg, Dolbeau, 276-3141</p>

N'oubliez pas la signature



# Sainte-Hedwidge: presque une banlieue-dortoir

par Guy Fournier

**SAINTE-HEDWIDGE** — La municipalité de Sainte-Hedwidge, avec ses 1000 habitants, peut facilement se comparer à une ville-dortoir, en ce sens que la majorité des résidents doit aller gagner leur pain quotidien à l'extérieur. On travaille à Roberval, à Saint-Félicien ou encore en forêt.

Mais il n'en demeure pas moins qu'une vie communautaire assez intense s'y déroule quotidiennement et surtout, que la majorité des gens qui vivent en cet endroit, apprécient encore la vraie vie de campagne.



**LE MAIRE** de Sainte-Hedwidge, M. Conrad Blouin.

"Sainte-Hedwidge a déjà été beaucoup plus florissante qu'aujourd'hui, avouera le maire Conrad Blouin, mais autrefois, il faut dire qu'il y avait sur place deux moulins à scie et que l'activité forestière dans la région avoisinante était beaucoup plus considérable que ce qu'on connaît aujourd'hui."

Et on se rappellera ici le temps où ces deux scieries fonctionnaient à plein rendement, employant plusieurs dizaines de citoyens de la municipalité. Il y a maintenant plus de 10 ans que ces usines sont fermées, englouties littéralement par la grosse entreprise.

Il n'en reste pas moins que cette municipalité est toujours bien vivante et que si le nombre de ses habitants diminue, c'est plutôt dû à la baisse du taux de natalité qu'au déménagement, car le nombre de familles a légèrement augmenté à Sainte-Hedwidge au cours des dernières années.

Dans le domaine de l'activité humaine, Sainte-Hedwidge possède deux

écoles primaires, dont une, partiellement occupée et que les autorités municipales voudraient bien s'approprier pour la transformer en édifice municipal.

Mais la chose n'est présentement pas réalisable, si on en croit le maire Blouin. Et il faut ajouter ici que la municipalité possède déjà un édifice à la fois communautaire et municipal. Quant à l'école du Bon-Conseil, ses locaux servent aussi pour des besoins communautaires, comme par exemple une partie d'un PIL qui y trouve l'espace nécessaire à sa réalisation. De fait, ce même PIL, qui emploie huit personnes, aide les résidents dans plusieurs domaines.

A titre d'exemple, mentionnons qu'il comprend un service gratuit de couture (confection et réparation) à l'intention de tous les citoyens. De plus il permet certaines améliorations dans le temple de l'endroit, comme la peinture et l'installation de matériaux dont l'église avait un urgent besoin. En outre, il a permis de défrayer les salaires de certaines personnes prépo-

sées à l'entretien de la patinoire, de la glissade et à la location des skis. Pour

cette glissade, elle est renommée dans tout le comté Roberval et lors de notre vi-

site, une institutrice de l'élémentaire de Roberval surveillait sa classe, qui

avait rendez-vous avec cette même attraction, ce jour-là.

demander bientôt la construction de logements pour personnes âgées, ce qui n'existe actuellement pas à Sainte-Hedwidge.

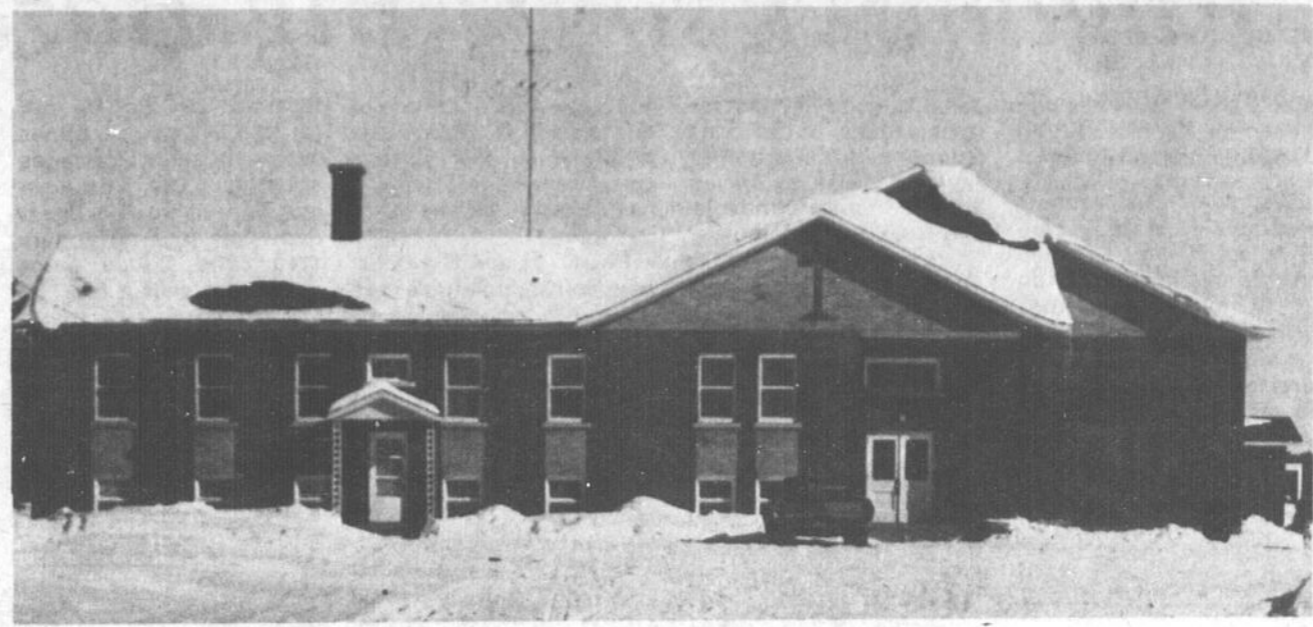
Ajoutons ici que la municipalité possède un comité de loisirs autonome, et que justement on est en pleine période de festivités hivernales. Mme Guy Fortin, la présidente de ce comité, déclarait aussi qu'on est actuellement à préparer les programmes de loisirs pour les prochaines vacances d'été.

Au chapitre administratif, Sainte-Hedwidge prévoit pour son année fiscale en cours, des revenus de \$80,989 et des dépenses de l'ordre de \$70,729, ce qui donnerait un excédent de \$10,260 pour l'année 1975. La taxe foncière y est de 60 cents du cent dollars d'évaluation et l'évaluation globale s'élève à \$829,180 à Sainte-Hedwidge. Quant à l'aqueduc, il coûte actuellement, aux contribuables, la somme de \$96 par année.

Au chapitre des projets, Sainte-Hedwidge en a plusieurs sur la table, dont le moindre n'est certes pas celui de la construction d'un réseau d'aqueduc et d'égout. Ce projet de plus d'un million de dollars pourrait bien se réaliser cette année, si le gouvernement québécois donne le feu vert.

A plus longue haleine, on entrevoit la possibilité de

En somme, il en coûte légèrement moins cher de taxation que dans les agglomérations urbaines, et de plus, l'air est une denrée qui n'est pas encore polluée à Sainte-Hedwidge. Et on n'est qu'à huit milles de Roberval et tous les services de cette même municipalité.



**LE COUVEN** Notre-Dame du Bon-Conseil abrite un local qui sert à un projet PIL.



**LA GLISSADE** attire jeunes et vieux des alentours.

## CKRS retransmettra l'émission "Dossier"

**CHICOUTIMI** — Les téléspectateurs du Saguenay-Lac-Saint-Jean pourront dorénavant visionner la populaire émission "Dossier", produite par Radio-Canada, à compter du lundi 17 mars.

De plus, la station de télévision CKRS de Jonquière a décidé aussi de se relier au réseau, dès dimanche prochain, pour la présentation du "Ciné-club magazine".

Le directeur de la programmation, M. Eugène Michaud, a précisé, cette semaine, que l'addition de ces deux nouvelles séries entraînerait des modifications à l'horaire.

"Le Ciné-club magazine" qui occupera le petit écran, immédiatement après le Téléjournal, le dimanche soir, retardera la présentation de l'émission "Politique Atout" (auparavant à 23 h: le dimanche soir) au lundi soir, 19h.30. Quant à l'émission "Dossier" présentée le vendredi soir (22h.) à Montréal, sera diffusée en différé les lundis soirs, à 19h.

Il y a longtemps que plusieurs organismes de la région déploient le fait que

l'émission "Dossier" n'était pas inscrite à l'horaire de CKRS-TV. Pour M. Michaud, les premières émissions ne suscitaient pas beaucoup d'intérêt, d'autant plus que les sujets traités concernaient davantage la région montréalaise.

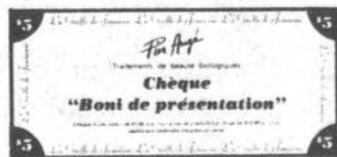
Mais d'ici à la fin de mai, les dossiers s'annoncent comme étant très intéressants. Le premier traitera des "100 jours de Paul Sauvé" comme premier ministre du Québec; une série de quatre émissions sur le vrai visage de Monseigneur Charbonneau, le système métrique et autres suivront.

Quant au "Ciné-club magazine", on ne fera pas uniquement la présentation de films. Comme le laisse bien entendre le titre, le long métrage sera précédé d'un magazine portant sur les cinéastes et le monde du cinéma en général. Auparavant, la formule de Radio-Canada était sensiblement la même qu'à CKRS-TV et c'est la raison pour laquelle, la direction de la station jonquéroise n'avait pas jugé nécessaire de projeter les mêmes films, à la même date.

### spécialement pour vous

De Pier Augé. Comme vous le savez déjà probablement, les fameux traitements de beauté français Pier Augé sont maintenant disponibles au Canada. L'on ignore peut-être ici que le chimiste Pierre Augé a littéralement révolutionné la cosmétologie en créant des traitements de beauté exclusivement à base d'ingrédients organiques et naturels — et des années avant tout autre!

Depuis plus de trente ans, les Françaises ont fait chaque jour confiance à Pier Augé. Les produits Pier Augé sont maintenant disponibles au Canada mais ils sont toujours créés en France. Les produits Pier Augé sont vraiment excellents!



Pour vous aider à découvrir les produits Pier Augé encore plus agréablement, nous avons été autorisés à offrir un chèque Boni de \$5 à valoir sur tout achat de produit Pier Augé de \$10 ou plus. Alors, venez bientôt profiter de cette occasion de "faire connaissance"! Les chèques Boni sont échangeables du lundi au samedi inclusivement

*Pier Augé*

10 AU 22 MARS



406 RUE RACINE CHICOUTIMI Tél.: 543-1501

## CAMIONS NEUFS .....USAGES



DENIS BOURBEAU



ALAIN GAGNON



LEO-PAUL RATTE



GHISLAIN GAGNE



REMI TREMBLAY

Auriez-vous besoin d'une automobile usagée?  
Auriez-vous besoin d'un quatre roues motrices, usagé ou neuf?

Auriez-vous besoin d'un camion plate-forme, bascule, neuf ou usagé?  
Auriez-vous besoin d'un tandem diesel, neuf ou usagé?

Auriez-vous besoin de services mécaniques professionnels sur votre véhicule?

AURIEZ-VOUS BESOIN DE PIÈCES POUR VOTRE CAMION?

Il y a de fortes chances que nous puissions vous satisfaire... sinon nous trouverons sûrement une solution à votre problème.



**D. BOURBEAU INTERNATIONAL Ltée**  
COIN ST-PAUL ET ROUTE 170  
549-8830

PIÈCES - VENTES - SERVICE JUSQU'À 2.30 HRES A.M.

**Beautyrest**  
SIMMONS ...la nuit prépare le jour

**POTVIN TREMBLAY MEUBLES**

# ARTS ET SPECTACLES

## Michel Fugain et son "Big Bazar" au cinéma

Pour Michel Fugain, la grande aventure continue. Après avoir fait triompher la fête du Big Bazar sur la scène de l'Olympia, puis à travers la France, il la transpose aujourd'hui en images cinématographiques. Pour "Un jour la fête", Fugain, bien qu'il semble avoir beaucoup vu "West Side Story" a bâti une comédie musicale pleine de mouvement, de musique, et de danse, sur un thème contemporain, comme il l'avait déjà fait une fois avec le même Mi-

chel Fugain à l'occasion d'une émission télévisée "Un enfant dans la ville".

Tout se déroule dans un ensemble HLM de la banlieue parisienne. Les jeunes de la cité entrent en conflit avec le député-maire-promoteur qui veut transformer en centre culturel le hangar qui leur sert de refuge. Les jeunes opposent leur joie de vivre à la tristesse des règlements, leur anarchie débridée à l'organisation des loisirs. Ils apportent de la couleur

dans la grisaille des terrains vagues, et des constructions fonctionnelles. Anges bariolés, ils doivent aussi se battre contre les anges noirs du promoteur. Et les habitants sortiront de leur torpeur, le commis-

saire de police deviendra bon enfant, le député fera contre mauvaise fortune bon cœur et la fête aura lieu. Mais le drame n'est pas loin.

Fugain et son Big Bazar sont co-producteurs à moi-

tié avec l'UGC de "Un jour la fête". Les bénéfices éventuels seront partagés entre nous. Car, c'est ainsi que l'on vit au Big Bazar depuis ce jour où Fugain créa cette troupe parce qu'il s'ennuyait à faire du

music-hall tout seul. Il a sélectionné alors une trentaine de garçons et de filles qui avaient peu d'expérience, mais des possibilités et une volonté d'arriver leur permettant de se transformer au prix d'un travail

acharné en une excellente troupe de chanteurs, comédiens, danseurs, acrobates. Et aussi en une communauté où la joie de jouer prime le conflit.

### Une comédie musicale de genre différent

Ce profit, car le succès a été prodigieux, il est donc investi dans le cinéma.

"Nous avions déjà changé la forme traditionnelle du music-hall, explique Fugain. Pourquoi n'arriverions-nous pas à changer quelque chose aussi dans le cinéma. On a donc essayé de faire une vraie comédie musicale française. Elle ne veut pas dépasser ce qui se fait en Amérique. C'est un autre produit, plus modeste comme budget, mais avec des qualités différentes.

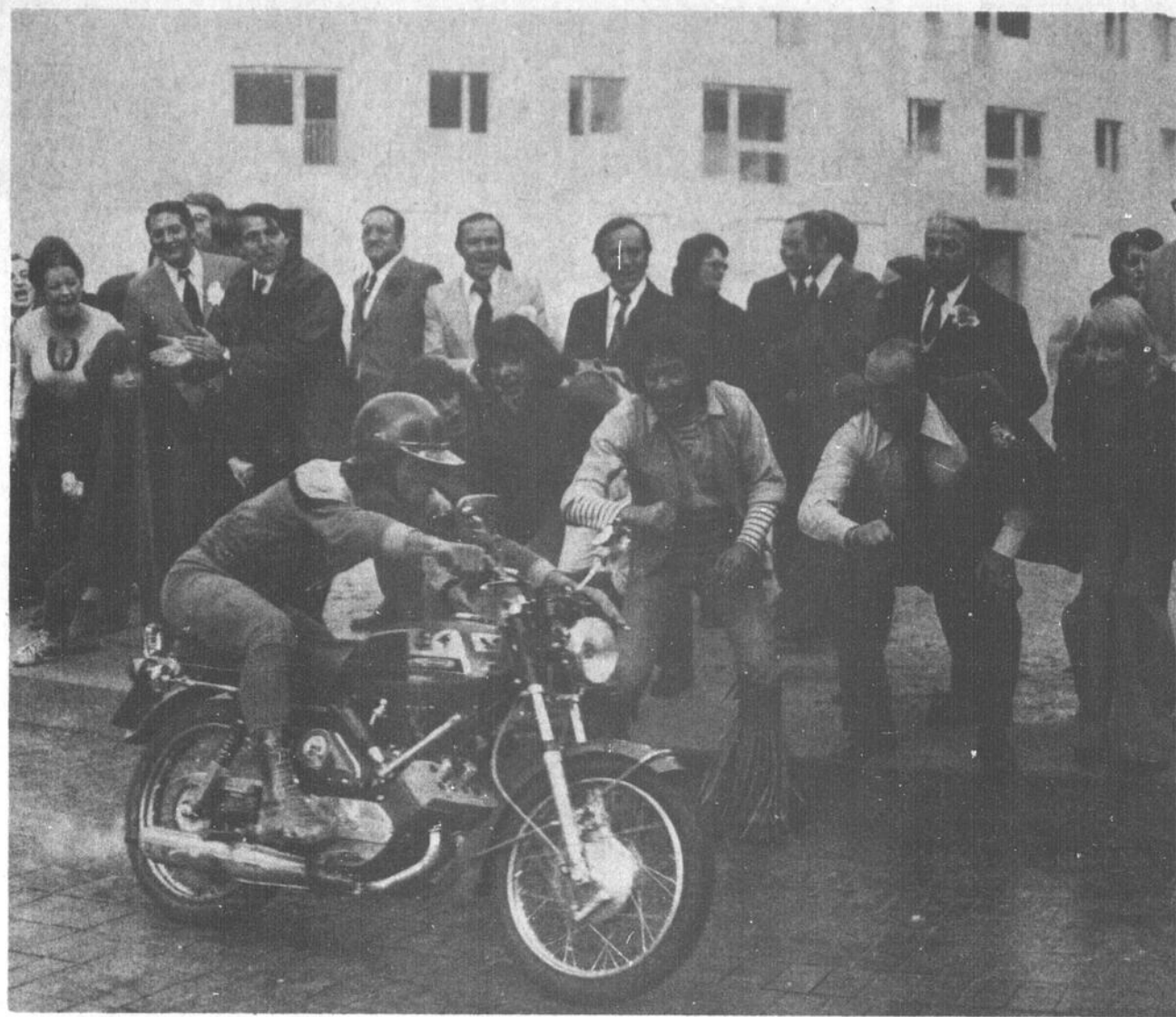
Ainsi "Un jour la fête", c'est musical, mais ce n'est pas tout à fait une comédie, parce qu'on y réfléchit aussi sur le monde actuel, et la difficulté de certains rapports sociaux. C'est tout à fait loin des grands mor-

ceaux de "Il était une fois à Hollywood", parce qu'il n'y a pas de plumes, de paillettes, de fontaines lumineuses, de grands décors, de stuc. Mais l'on a de vrais décors de béton, de belles motos, et des jeans multicolores."

Il y a aussi pour former avec Fugain un trio de contestataires par la joie, Didier Kaminka mal rasé comme Gainsbourg lui-même, et Pierre Fuger, un ancien danseur de l'Opéra. Et puis la douce Nathalie Baye, et tout le Big Bazar, où figure notamment la fille de Reggiani. Dans le camp des anti-jeunes, vêtus de gris anthracite et circulant en DS noires, on verra Charles Gerard, Georges Staquet, et Michel Beauné.

Dès que viendra le printemps, les membres du Big Bazar vont reprendre leur route, sous un chapiteau, comme des saltimbanques. C'est pourquoi leur prochain film pourrait fort bien être une adaptation des aventures d'autres saltimbanques, ceux du "Capitaine Fracasse".

René Quinson



## "Les Vautours", le tout récent film de Jean-Claude Labrecque

C'est une histoire d'héritage que nous raconte Jean-Claude Labrecque dans son dernier long-métrage LES VAUTOURS. Une histoire d'héritage qui se situe dans un contexte bien spécial: celui du Québec, et plus particulièrement de la ville de Québec, à la fin des années '50, juste avant la révolution tranquille.

1959... Le Rock'n Roll, "La Poule aux oeufs

d'or", les premiers pas du théâtre et des chansonniers, Yoland Guérard au Hit Parade avec "Ciao ciao bambina", le steak haché à 79 sous pour deux livres, Maurice Richard à l'apogée de sa gloire, déjà "Les Belles Histoires des Pays d'en Haut", le cinéma Princess, "L'adieu aux armes" avec Rock Hudson que "seuls des jeunes gens avertis peuvent se permettre de voir...", la

chanson "Denise", de Pierre Nolés.

1959... Toujours le règne absolu de Duplessis et, avec lui, celui de l'Eglise... "N'oubliez pas, mes frères, que le ciel est bleu et l'enfer est rouge"... Le Québec teinté du bleu de l'Union nationale de Duplessis...

Dans un film bleu, de ce même bleu, Jean-Claude Labrecque fait revivre une époque qui, certainement, évoquera pour plu-

sieurs une foule de souvenirs.

Produit par Louise Ranger, LES VAUTOURS met en vedette Gilbert Sicotte, ainsi que Monique Mercure, Carmen Tremblay et Amulette Garneau.

LES VAUTOURS a sorti le 7 mars à Montréal, au Cinéma de Paris et au Fleur de Lys. Egalement à Hull au cinéma Vendôme, à Trois-Rivières au cinéma Fleur de Lys et à Québec au cinéma La Canardière, et prochainement dans les salles de la région.

## TELEVISION

### C.J.P.M.-T.V. Canal 6

- Lundi, le 10 mars
- 8.45 Dessins animés (C)
  - 9.00 Les bouts d'chou (C)
  - 9.30 Ciné matin "La vie normale"
  - 11.00 Adèle (C)
  - 11.30 Dessins animés (C)
  - 11.45 A votre service
  - 12.15 Les nouvelles du midi
  - 12.30 Rond point
  - 13.30 Pour vous mesdames (C)
  - 15.00 Personnalités (C)
  - 15.30 Jinny (C)
  - 16.00 Patoville (C)
  - 16.30 Les Bananas splités (C)
  - 17.00 Les tannants (C)
  - 18.00 Studio six
  - 18.30 Parle parle jase jase (C)
  - 19.30 Les Berger (C)
  - 20.00 A la Canadienne (C)
  - 20.30 Médecin d'aujourd'hui (C)
  - 21.30 Univers de Yoland Guérard (C)
  - 22.30 Nouvelles TVA (C)
  - 23.00 En fin de soirée (C)
  - "Passport pour l'oubli"

### C.K.R.S.-T.V. 12-2-4-8-9

- LUNDI, LE 10 MARS 1975
- 8.45 Prince Saphir (C)
  - 9.15 Les Oraliens (C)
  - 9.30 Univers de Sylvie
  - 9.45 En mouvement (C)
  - 10.00 Les Chiboukés (C)
  - 10.15 Du soleil à cinq cents (C)
  - 10.30 Départ (C)
  - 11.00 Les recettes de Juliette (C)
  - 11.30 Le module du midi
  - 12.30 Les Coqueluches (C)
  - 13.31 Téléjournal (C)
  - 13.36 Femme d'aujourd'hui (C)
  - 14.31 Cinéma chez vous (C) "L'étrange histoire du juge Cordier"
  - 16.00 Bobino (C)
  - 16.30 Les Egrecoques (C)
  - 17.00 Daktari (C)
  - 18.00 Cher oncle Bill (C)
  - 18.30 Information première
  - 18.40 Actualités nationales (C)
  - 19.00 Arène Lupin (C)
  - 20.00 Les forges de St-Maurice (C)
  - 20.30 Mont-Joye (C)
  - 21.00 Le travail à la chaîne (C)
  - 21.31 Marcus Welby (C)
  - 22.30 Téléjournal national et international (C)
  - 22.45 Téléjournal provincial (C)
  - 22.53 Nouvelles du sport et météo (C)
  - 23.00 Appelez-moi Lisa (C)
  - 00.01 Cinéma (C) "Les 6 femmes d'Henri VIII"

### MARDI, LE 11 MARS 1975

- 8.45 Bagatelle (C)
- 9.15 Les Oraliens (C)
- 9.30 Univers de Sylvie
- 9.45 En mouvement (C)
- 10.00 Minute Moutouille (C)
- 10.15 Tuiku (C)
- 10.30 Départ (C)
- 11.00 Les recettes de Juliette (C)
- 11.30 Le module du midi
- 12.30 Les Coqueluches (C)
- 13.31 Téléjournal (C)
- 13.36 Femme d'aujourd'hui (C)
- 14.31 Cinéma (C) "Les léopards de Churchill"
- 16.00 Bobino (C)
- 16.30 Nic et Pic (C)
- 17.00 Daniel Boone (C)
- 18.00 Prince noir (C)
- 18.30 Information première
- 18.40 Actualités nationales (C)
- 19.00 Nanny (C)
- 19.30 La p'tite semaine (C)
- 20.00 Brigade spéciale (C)
- 21.00 Rue des Pignons (C)
- 21.31 Le 60 (C)
- 22.30 Téléjournal national et international (C)
- 22.45 Téléjournal provincial (C)
- 22.53 Nouvelles du sport et météo (C)
- 23.00 Appelez-moi Lisa (C)
- 00.00 Cinéma "Le fou du cirque"

On a toujours besoin de votre sang

**DONNEZ DE VOTRE SANG**

- Mardi, le 11 mars
- 8.15 Dessins animés (C)
  - 9.00 Les bouts d'chou (C)
  - 9.30 Ciné matin (C) "Coup dur à Black Rock"
  - 11.00 Adèle (C)
  - 11.30 Dessins animés (C)
  - 11.45 A votre service
  - 12.15 Les nouvelles du midi
  - 12.30 Rond point
  - 13.30 Pour vous mesdames (C)
  - 14.45 Santé à l'horizon (C)
  - 15.00 Personnalités (C)
  - 15.30 Jinny (C)
  - 16.00 Patoville (C)
  - 16.30 Robin fusée (C)
  - 17.00 Les tannants (C)
  - 18.00 Studio six
  - 18.30 Parle parle jase jase (C)
  - 19.30 Hawaii 5.0 (C)
  - 20.30 Symphonien (C)
  - 21.00 Cheval de fer (C)
  - 22.00 Claude Patry (C)
  - 22.30 Nouvelles TVA (C)
  - 23.00 En fin de soirée "Jeux pervers"

## FILMS A LA TELEVISION

Les cotes vont de (1), chef-d'oeuvre, à (7), minable. A signifie pour adolescents et E, pour enfants.

### JONQUIERE — CKRS

#### MEURTRE SANS FAIRE-PART (5)

Lundi, minuit. E.-U. 1960. Mélodrame de M. Gordon avec Lana Turner, Anthony Quinn et Sandra Dee. - Se voyant soupçonnés de meurtre, deux amants commettent un second crime. - Artificiel. Tous les poncifs du genre policier. Décors et couleurs soignés. Interprétation inégale.

#### LES LEOPARDS DE CHURCHILL (6)

Mardi, 14h. 30. It. 1970. Drame de guerre de M. Pradeaux avec Richard Harrison, Pilar Velasquez et Klaus Kinski. - Un commando britannique est parachuté en France occupée pour faire sauter un barrage. - Péripiétés peu vraisemblables. Mise en scène banale. Interprétation faible.

### CHICOUTIMI — CJPM

#### PASSEPORT POUR L'OUBLI (4)

Lundi, 23h. G.-B. 1965. Drame d'espionnage de V. Guest avec David Niven, Françoise Dorléac et Nigel Davenport. - Un médecin est chargé d'une mission d'espionnage au Liban. - Climat de suspense bien dosé. Mise en scène de métier. Bons interprètes.

#### COUP DUR A BLACK ROCK (3)

Mardi, 09h. E.-U. 1954. Drame de J. Sturges avec Spencer Tracy, Robert Ryan et Anne Francis. - En 1945, un homme débarque dans un bourg perdu de l'Ouest à la recherche d'un Japonais dont le fils lui a sauvé la vie. - Récit rigoureux et dépouillé. Belle photo. Création remarquable de S. Tracy. Réquisitoire convaincant contre la lâcheté et le racisme.

## CINEMA

### ALMA

Jusqu'au 13 mars incl.: "Nid d'espion à Istanbul" - "Le financier".

### Canadien

Jusqu'au 13 mars incl.: "Pousse mais pousse égal" - "L'enfer est vide".

### CHICOUTIMI

Impérial  
Jusqu'au 13 mars incl.: "Aventures intimes des hommes mariés" - "Rapport sur la vie sexuelle de la ménagère".

### Capitol

Jusqu'au 13 mars incl.: "Pousse mais pousse égal" - "La gueule de l'emploi".

### Cartier

Jusqu'au 13 mars incl.: "2001, l'Odyssée de l'espace" - "Les sentiers de la gloire".

### BAGOTVILLE

Saguenay  
Jusqu'au 13 mars incl.: "Pousse mais pousse égal" - "Seule contre la mafia".

### PLACE DU ROYAUME

Cinéma 1  
"Enfant de la solitude" - "Tonnerre rouge".

Cinéma 2  
"Bananes mécaniques" - "Réception intime".

### Cinéma 3

"Exorciste".

### JONQUIERE

Centre  
Jusqu'au 13 mars incl.: "Aventures intimes des hommes mariés" - "Rapport sur la vie sexuelle de la ménagère".

### Bellevue

Jusqu'au 13 mars incl.: "Pousse mais pousse égal" - "La gueule de l'emploi".

### Elysée

Jusqu'au 13 mars incl.: "2001, l'Odyssée de l'espace" - "Les sentiers de la gloire".

### DOLBEAU

Météore  
Jusqu'au 12 mars incl.: "Dis mon oncle" - "Ce cochon de Rosario".

### MISTASSINI

Orphéon  
Jusqu'au 13 mars incl.: "Jeunes filles impudiques" - "Les chiennes".

### NORMANDIN

Cinéma le Foyer  
Jusqu'au 10 mars incl.: "Le totem du sexe" - "Les démonsiaques".



## FUTURS MARIÉS

NOUVEAU  
NOUVEAU  
NOUVEAU

Nouvelles séries de faire-part 1975, incluant une centaine de nouveaux modèles.

1 livret souvenir vous est remis gratuitement avec l'achat de vos faire-part.

Pour information, téléphonez à: 545-4475 et demandez Claude Tremblay.

Rendez-vous à:

L'imprimerie  
**LE PROGRÈS**  
DU SAGUENAY LIMITEE  
316, avenue Labrecque,  
Chicoutimi, P.Q.  
545-4475

**cjmt/142** **TELEMEDIA**

**tout le monde le fait. fais-le donc!**

**LES SPORTS TELEMEDIA**

7h.00 — 7h.30  
17h.30 — 23h.00

# Achat du Cooprix La Glaneuse dans l'attente

par Denis Lavoie

**JONQUIERE** — Les membres du conseil d'administration de la coopérative La Glaneuse, (reconnue officiellement sous le nom de "Magasins Coop de Jonquière-Kénogami") ont bon espoir d'en arriver à une entente avec la Fédération des magasins Coop, relativement à l'acquisition du magasin Cooprix de Jonquière.

C'est surtout à la lumière de l'entente intervenue la semaine dernière pour l'acquisition des deux magasins Cooprix de Montréal, que MM. Raymond Boly et Jean-Denis Asselin, fondateurs de la Fédération des magasins Coop, ont souscrit \$1 pour être membre du Cooprix. Comme l'expliquait le président du conseil d'administration

de La Glaneuse (organisme membre de la Fédération des magasins Coop), on pourrait accepter que ces clients deviennent des membres auxiliaires de la coopérative La Glaneuse.

D'autre part, l'organisme coopératif accepterait de nouveaux membres selon une formule assez simple. En effet, on n'aurait qu'à acquérir 50 parts sociales à raison de \$1 par semaine, pendant 50 semaines.

### Finances

Ces nouvelles adhésions permettraient principalement d'amasser l'argent nécessaire à l'acquisition du magasin Cooprix de Jonquière, actuellement propriété de la Fédération des magasins Coop. Ce n'est donc qu'à partir du moment où le conseil d'administration de la coopérative locale aura pu s'entendre avec la Fédération que l'on pourrait procéder à une campagne de recrutement.

La Glaneuse dispose actuellement d'un actif de \$135,000 dont \$100,000 en immobilisation. D'au-

tre part, il y aurait de l'argent à remettre à des sociétaires ou à leur successeur.

Selon le président du conseil d'administration de La Glaneuse, M. Raymond Boly, il suffirait d'amasser quelque \$200,000 pour être en mesure de se porter acquéreur du magasin Cooprix, lequel est toujours à vendre, comme il le signalait au journaliste du QUOTIDIEN. Quant aux coopérateurs qui souscriraient \$50 en parts sociales, on leur promettrait un intérêt en autant qu'on réalise des surplus.

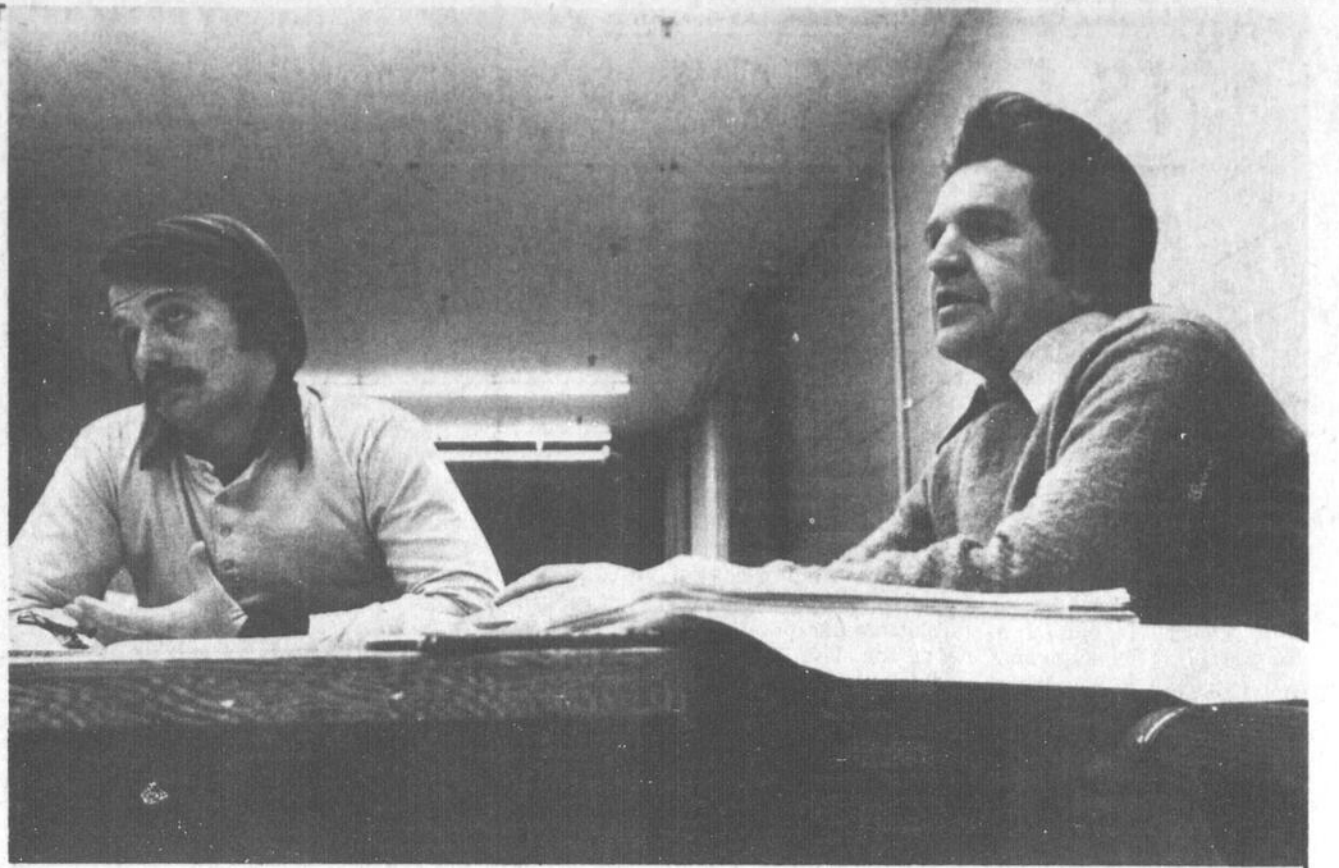
Face à l'ouverture d'esprit manifestée au dernier congrès de la Fédération des magasins Coop en fin de semaine dernière, M. Jean-Denis Asselin se dit optimiste dans le cas du magasin Cooprix de Jonquière. En effet, les deux magasins Cooprix de Montréal ont été cédés aux membres après le dépôt de \$200,000 et l'engagement de payer le loyer et les mensualités des prêts en vigueur.

C'est en novembre 1971 que les négociations en-

tre la Fédération et la coopérative locale ont débuté, ainsi que l'expliquait M. Raymond Boly. A ce moment, La Glaneuse demandait à la Fédération d'établir un Cooprix. Une première rencontre a eu lieu, et la Fédération s'est montrée réticente.

Cependant, au printemps de 1972 la Fédération décide de transformer son entrepôt en un magasin Cooprix, sans discuter de modalités de participation avec La Glaneuse. Des négociations devaient se dérouler par la suite, mais la coopérative locale s'est refusée à entériner le protocole d'entente proposé par la Fédération, surtout parce que cette dernière voulait se réserver les droits de gestion, ne laissant aux coopérateurs qu'un droit d'administration à l'intérieur de normes très rigides.

Au printemps 1973, les négociations achoppèrent. La Fédération demandait alors qu'une nouvelle coopérative soit mise sur pied. Des membres de La Glaneuse ont accepté de participer à la



**BON ESPOIR** — Le conseil d'administration de la Glaneuse a bon espoir que la Fédération des magasins Coop cèdera les droits sur le magasin Cooprix de Jonquière. C'est du moins l'avis exprimé par MM. Jean-Denis Asselin et Raymond Boly.

nouvelle coopérative de consommation de Jonquière.

Mais il y eut certains problèmes de représentativité et de reconnaissance de la nouvelle coopérative.

Au printemps de 1974 l'Institut de promotion

des intérêts des consommateurs avait des problèmes avec la Fédération. De plus, les nouveaux coopérateurs avaient une nouvelle façon de voir la coopération, dans le style d'une animation de quartier. Mais de toute façon, cela

a permis de réveiller beaucoup de gens, comme le souligne M. Jean-Denis Asselin.

Finalement, on en arrive à la situation présente, où La Glaneuse (magasins Coop de Jonquière-Kénogami) a

repris les négociations et attend une réponse de la Fédération. Reste maintenant à trouver un terrain d'entente pour l'acquisition du magasin Cooprix de Jonquière et à trouver l'argent nécessaire par l'adhésion de nouveaux membres.



L'auteur de l'étude, M. Jacques Martel, responsable de l'information à la Villa Etudiante de Roberval.

## Au secondaire

# Pas de fumée sans cigarette

Par Guy Fournier

**ROBERVAL** — Une enquête menée auprès de 716 étudiants et étudiantes de niveau secondaire I et II de la Villa Etudiante de Roberval a révélé que 330 d'entre eux s'adonnent de façon plus ou moins régulière à la cigarette, alors que 386 se sont dits des non-fumeurs.

Cette enquête, réalisée par le responsable de l'information à la Villa, M. Jacques Martel, révèle en outre, que proportionnellement, les étudiantes fument plus que leurs confrères mâles avec un pourcentage de 38,3 pour cent contre 36,6 chez les garçons.

Un tableau démontre également que le nombre de fumeurs a une tendance très forte à augmenter lorsque les élèves passent du secondaire I au secondaire II.

Au secondaire I, on a dé-

nombré, toujours d'après cette enquête, 179 fumeurs, soit une proportion de 44,9 pour cent du nombre d'élèves de cette classe, alors qu'au secondaire II, on a relevé 151 fumeurs pour une proportion de 47,1 pour cent.

Pour ce qui est de l'usage de la cigarette par sexe en fonction des âges, l'enquête est encore à très révélatrice. 50,5 pour cent des filles du secondaire I avouent s'adonner à la cigarette et 58,9 pour cent des filles interrogées, au secondaire II avouent également faire usage du tabac. Quant aux garçons interrogés, au secondaire I, 38,6 pour cent fument, alors qu'au secondaire II, 33,9 pour cent des garçons interrogés avouent également faire usage de la cigarette.

Notons tout de suite que le dernier tableau s'applique à des jeunes dont l'âge varie entre 11 et 15 ans inclusivement, sauf pour un candidat qui a déclaré 16 ans. Notons aussi que le plus haut taux de fumeurs se rencontre chez les filles du secondaire II et que le taux le plus bas se perçoit au même niveau scolaire, mais chez les garçons. A noter aussi que le pourcentage des filles qui fument a tendance à grimper chez les filles qui passent du secondaire I au II alors que

chez les garçons l'inverse se produit.

Un autre tableau indique que 181 des étudiants interrogés, aux deux niveaux scolaires, mentionnent qu'ils ne fument que de temps en temps, tandis que 143 avouent fumer tous les jours.

L'âge où le plus grand nombre de jeunes commencent à fumer se situe autour de 12 ans, avec 105 étudiants de cet âge. 61 étudiants(tes) avouent avoir commencé à 13 ans et 21 à 14 ans. Pour les autres, 55 auraient fumé leur première cigarette à 11 ans, 44 à 10 ans, 20 à 9 ans, 8 à 8 ans, 2 à 7 ans, 2 également à 6 ans et 1 déclare avoir fumé sa première cigarette à trois (3) ans...

Ces derniers chiffres indiquent que 11 pour cent des étudiants-fumeurs ont commencé avant l'âge de 10 ans. Il faut se demander à la lumière de ces mêmes chiffres, si l'entrée des étudiants au cours secondaire n'est pas un facteur déterminant pour plusieurs dans l'habitude de fumer.

Chez les 105 filles du secondaire I interrogées, 86 avouent que leurs parents savent et 18 mentionnent qu'ils ne savent pas. Quant au consentement de ces mêmes parents, toujours chez les mêmes étudiantes, 62 avouent avoir le consentement de leurs parents

alors que 42 soulignent le contraire. Chez les garçons du même niveau (sec. I) 60 mentionnent que leurs parents savent alors que 9 avouent que les parents ignorent qu'ils fument.

Pour ces mêmes étudiants, 50 ont le consentement et 20 ne l'ont pas. Au secondaire II, chez les filles, les parents de 75 d'entre elles savent, et 27 fument sans que les parents le sachent. Pour le consentement, 50 l'ont reçu et 49 avouent ne pas l'avoir. Pour les garçons du même cycle, 37 disent que leurs parents connaissent leur habitude du tabac alors que sept d'entre eux n'ont pas mis leurs parents au courant.

Pour 31 d'entre eux, les parents consentent alors que pour les 14 autres, ils n'ont pas ce consentement.

Pour ce qui est de la consommation, du tabac, 111 étudiants sur 255 fument plus que leurs cinq cigarettes par jour, tous les jours, et 102 étudiants sur 218 fument plus que leur paquet par semaine.

On dénombre en outre 20 étudiants qui fument un demi paquet et plus par jour et sur l'échantillonnage, il ressort aussi que 12 étudiants au moins fument plus qu'un paquet par jour.

Donc, voilà des chiffres qui laissent songeur.

# L'UQAC offrira deux nouveaux programmes

**CHICOUTIMI** — L'UQAC annonce la mise en marche de deux nouveaux programmes de maîtrise pour septembre 1975, une maîtrise en géologie économique appliquée au précambrien et une maîtrise professionnelle en éducation.

Ces deux programmes, qui viennent à la suite de longues études portant sur diverses maîtrises, ont été acceptés dernièrement par le Conseil des universités du Québec.

Par ailleurs, la démission de M. Renald Fortin de l'Assemblée des gouverneurs de l'UQ, dont le Quotidien

faisait mention il y a quelques temps, a été confirmée hier.

On se rappelle qu'à la dernière réunion de l'Assemblée des gouverneurs, les représentants des professeurs et des étudiants s'étaient retirés, s'estimant incapables de faire parta-

ger par l'Assemblée leurs vues sur les politiques opérationnelles. Celles-ci avaient été adoptées par la suite.

M. Fortin était alors absent de cette réunion et ce n'est qu'hier qu'il a fait parvenir sa lettre de démission au secrétaire de l'UQ.

## JONQUIERE EN BREF

**JONQUIERE** — En plus d'une étude pour les équipements de loisirs sportifs et culturels, il serait question de recourir aux services d'une firme spécialisée afin de marier ou de fusionner les règlements de zonage et de construction dans le grand Jonquière, ainsi que le signalait au QUOTIDIEN, le conseiller Rodolphe Roy.

D'autre part, on n'a pas réussi à procéder à l'embauche du directeur du personnel de la nouvelle ville, le candidat que l'on avait retenu s'étant finalement désisté, ou ne s'étant pas entendu sur certaines conditions.

En ce qui concerne les prochains développements domiciliaires, il faudrait attendre que le conseil ait statué sur la taxe spéciale dont le taux diffère d'un secteur à l'autre de la nouvelle ville.

Lundi, il n'y aurait que le projet de règlement d'emprunt de \$500,000 pour instituer un fonds de roulement qui serait prêt à être présenté. Pour les règlements où il y a eu des avis de présentation de données, il y aurait encore les estimations à réaliser.

En fait, les conseillers iraient parfois un peu plus vite que les officiers municipaux ne peuvent faire.

Quant au premier budget de la nouvelle ville de Jonquière, que certains estiment être plus fabuleux que les prévisions initiales, il n'est toujours pas rendu au stade de l'étude par les membres du conseil. Ces derniers en seraient saisis vraisemblablement jeudi prochain.

**Un jour seulement**

**POUR TOUS**

ANDRÉ DE LA VARRE présente

**UN VOYAGE DE VACANCE EXTRAORDINAIRE!**

*Fabuleuse*  
**Espagne**  
en COULEUR

**ROMANTIQUE! EXCITANT!**

Avec GUY DE LA RIVIERE agissant comme hôte et guide en personne sur la scène

**MARDI — 11 MARS**  
**2.00 P.M. ET 8.15 P.M.**

**CINÉMAS PLACE DU ROYAUME**  
BOULEVARD TALBOT, CHICOUTIMI

**CINÉMAS PLACE DU ROYAUME**  
BOULEVARD TALBOT, CHICOUTIMI

...et leur bébé... plonges dans un drame déchirant!

**L'ENFANT DE LA SOLITUDE**

SUR SEMAINE  
Enfant de la solitude: 6.25 - 9.35.  
Tonnerre rouge: 8.00

SAMEDI ET DIMANCHE  
Enfant de la solitude: 3.15 - 6.25 - 9.35.  
Tonnerre rouge: 1.40 - 4.50 - 8.00.

**CINÉMA 2**

**18 ANS Adultes**

**BANANES MÉCANIQUES** **RÉCEPTION INTIME**

SUR SEMAINE  
Bananes mécaniques: 6.35 - 9.45  
Réception intime: 8.10. SAMEDI ET DIMANCHE  
Bananes mécaniques: 12.15 - 3.25 - 6.35 - 9.45.  
— Réception intime: 1.50 - 5.00 - 8.10.

**CINÉMA 1**

**3e SEMAINE**

Le traitement de certains épisodes du film risque de surprendre voire de secouer fortement le spectateur.

**L'EXORCISTE**  
THE EXORCIST

**CINÉMA 3** PLACE DU ROYAUME, CHICOUTIMI, 8-65-5250

**ELYSEE KENOAGAMI**

**CINÉMAS FRANCE FILM**  
— A L'AFFICHE CE SOIR —

**2001: l'odyssée de l'espace**

Stanley Kubrick

Aussi 2<sup>e</sup> Grand FILM

**LES SENTIERS DE LA GLOIRE**

CARTIER CHICOUTIMI  
291 EST, RUE RACINE  
TEL. 543-3138

**Le MOUTON ENRAGÉ**

Jean-Louis Trintignant, YVES MONTAND

**le fils**

CENTRE JONQUIERE  
554, ST-DOMINIQUE  
TEL. 542-6901

A 8.30 P.M. IMPERIAL CHICOUTIMI 120 OUEST, RUE PRICE TEL. 543-5580 7.00 ET 10.00 P.M.

**COMMENCANT LE 7**

**Gilles LATULIPPE**

dans **POUSSE MAIS POUSSE ÉGAL**

Céline LOMEZ  
et Denis DROUIN  
Suzanne L'ANGLAIS  
Yves L'ÉTOURNEAU  
Huguette OLIGNY

un film de DENIS HÉROUX

DISTRIBUTION FRANCE FILM  
SCÉNARIO ET DIALOGUES: MARCEL GAMACHE  
MUSIQUE: LEE GAGNON

**BELLEVUE**  
JONQUIERE, RUE ST-HUBERT, CENT

**CANADIEN**  
ALMA

**CAPITOL**  
CHICOUTIMI, 77<sup>e</sup> RUE RACINE

**DIANA**  
ROBERVAL

**SAGUENAY**  
BAGOTVILLE

## Pour Roy

# Ni chefferie, ni PQ, ni UN

ST-GEORGES-DE-BEAUCE (PC) — En plus de réitérer son intention de ne pas se présenter au congrès de la chefferie du Parti créditiste, prévu au printemps, le député de Beauce-Sud, M. Fabien Roy, a mis fin aux rumeurs voulant qu'il s'approche du Parti québécois ou de l'Union nationale.

Parlant dimanche devant l'Association créditiste de Beauce-Sud, M. Roy a en effet signifié son désir de "continuer à remplir son mandat de député sous la même étiquette politique".

On sait que les 9 et 10 novembre derniers, lors d'un congrès du parti, il s'est dissocié de la décision prise, à la "suite d'un vote très partagé" selon sa propre expression, de tenir une course à la chefferie parce qu'il soutient qu'un tel événement "serait prématuré".

"Ma décision est irrévocable et je n'y participerai ni de près, ni de loin,

a-t-il enchaîné en précisant que pour lui "le temps du folklore était terminé. Je n'ai pas été élu pour jouer à la congressomanie, ni pour servir d'appendice au pouvoir" a-t-il conclu.

### Tournée

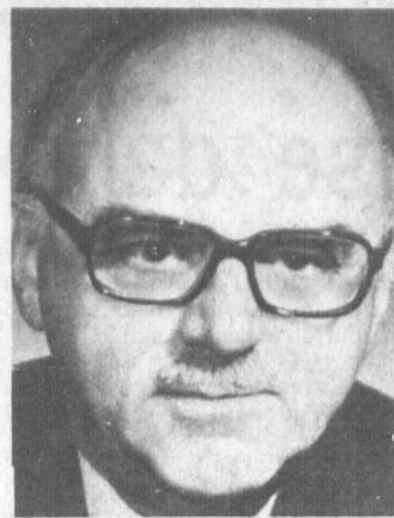
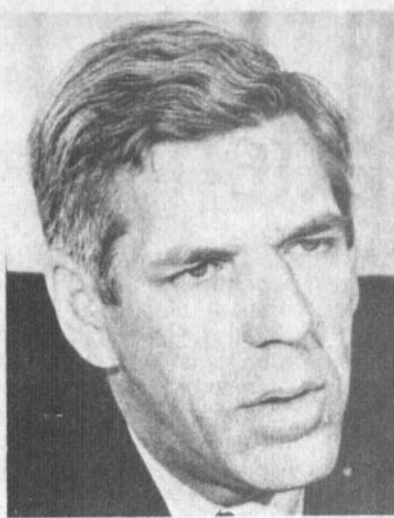
M. Roy qui discourtait ainsi à St-Georges-de-Beauce dans le cadre d'une tournée provinciale visant à faire le point sur l'avenir politique du Québec et sur le parti créditiste lui-même, a d'autre part appréhendé une grave crise politique dans la province pour les mois à venir.

Décrivant le contexte politique actuel, issu des révélations faites devant la commission Cliche ainsi qu'à l'enquête sur le crime organisé, il s'est dit convaincu qu'une des formations politiques présentement en

place n'était apte à assurer le leadership nécessaire à un redressement politique, économique et social dont aurait besoin le Québec.

Selon lui, la formation d'un autre parti ne ferait qu'augmenter la confusion. Il préconise plutôt un regroupement à la base, "autour d'objectifs fondamentaux" et réunissant des "hommes intègres". Ce regroupement d'électeurs et de la population en général devrait, dans son esprit, passer aux-dessus des partis politiques et obliger l'opposition à l'Assemblée nationale à repenser son orientation dans l'actuel contexte d'urgence.

"L'opposition au régime actuel est trop divisée pour que nous puissions espérer un changement réel. D'ailleurs, devant une élection, les intérêts supérieurs du Parti libéral n'hésiteraient pas à sacrifier Bourassa et quelques ministres pour garder le pouvoir" a-t-il conclu.



L'instigateur, l'ancien opposant et M. Forget.

## Fluoruration obligatoire?

par Norman Delisle

QUEBEC (PC) — Le ministre des Affaires sociales, M. Claude Forget, semble bien décidé d'aller jusqu'au bout dans son intention de répandre au Québec l'utilisation de l'eau potable fluorée.

Le prédécesseur de M. Forget, l'ex-ministre Claude Castonguay, avait lui aussi en 1972 présenté un projet de loi visant à rendre obligatoire cette fluoruration de l'eau potable.

M. Castonguay avait cependant dû retirer son projet de loi, à cause des protestations et de l'opposition manifestée par certains groupes. A l'Assemblée nationale, les 12 députés créditistes d'alors avaient mené une lutte farouche au projet de loi, appuyés par le maire de Montréal, M. Jean Drapeau.

Déçu, M. Castonguay avait reconnu que les mentalités, au Québec, n'étaient pas encore prêtes à bénéficier de ce changement qui bouleversait des concepts traditionnels.

### M. Forget

La situation à laquelle le ministre des Affaires sociales, M. Claude Forget, fait face actuellement a bien évolué cependant depuis 1972. Des éléments nouveaux sont venus se rajouter au dossier.

Cette fois-ci, lors des séances de la commission parlementaire qui étudiait le projet de loi 88, les experts sont venus massivement donner leur appui à la fluoruration de l'eau potable.

L'Ordre des dentistes du Québec notamment a fait valoir des ar-

guments impressionnants en faveur de cette mesure. Les dentistes ont présenté un dossier complet et documenté sur la question. Ce dossier a impressionné plusieurs députés libéraux jusque-là tièdes face à ce projet.

Les dentistes ont entre autres fait valoir que ce n'est pas par intérêt personnel qu'ils appuient la fluoruration de l'eau potable, puisque cette mesure veut dire moins de carie dentaire chez les jeunes enfants, donc moins de travail pour eux.

Un autre avantage pour M. Forget: il n'a plus à faire face à une opposition parlementaire de 12 créditistes, mais seulement à celle de M. Camil Samson (RC-Rouyn-Noranda) et à celle du chef de l'Union nationale, M. Maurice Bellemare.

Ces deux députés sont colorés dans leurs interventions, imbus d'un certain "gros bon sens" populaire, mais leurs arguments ont quelque peu sonné faux devant la multitude des témoignages des experts venus appuyer la fluoruration de l'eau potable.

Malgré la vigueur de l'opposition de M. Samson à cette mesure, ce dernier paraît de plus en plus mener un combat d'arrière-garde.

Par ailleurs, le maire de Montréal, M. Jean Drapeau, reconnu comme un adversaire acharné de la fluoruration de l'eau, n'est pas venu se faire entendre devant la commission parlementaire. M. Forget a même indiqué la semaine dernière que le maire de Montréal l'avait avisé qu'il ne désirait pas être entendu sur cette question.

Il s'en est même trouvé pour dire que M. Drapeau, satisfait d'avoir obtenu l'appui du gouvernement Bourassa pour les Jeux olympiques, n'a pas voulu critiquer le même gouvernement à peine un mois plus tard sur un autre dossier...

Enfin, à travers tous les mémoires qui lui furent présentés, le ministre Claude Forget croit déceler une évolution de la mentalité au Québec.

"Les citoyens sont de plus en plus ouverts aux avantages de la fluoruration de l'eau" a même indiqué un fonctionnaire de l'entourage du ministre.

Les statistiques semblent donner raison aux tenants de la fluoruration de l'eau. Par exemple, à Acton Vale, où du fluor est rajouté à l'eau potable depuis 1960, la moyenne de dents cariées par enfant de 6 à 8 ans est passée, de 1961 à 1971, de 2,31 à 0,54, soit une réduction de 67 pour cent.

Il n'y a eu aucune réduction de dents cariées chez les enfants de Warwick, une autre municipalité où l'eau n'est pas fluorée, selon les mêmes statistiques.

Par ailleurs, les porte-parole de la ville de Laval, où l'eau est fluorée depuis 1961, ont établi devant la commission parlementaire que le coût de la fluoruration de l'eau potable était de \$0,09 par personne par année.

De plus en plus de citoyens sont convaincus que boire de l'eau à laquelle une infime proportion de fluor a été rajoutée, est la façon la meilleure d'éviter des comptes élevés chez le dentiste.

## Regnaud est heureux de la décision fédérale

### Subventions

LAUZON (PC) — Le président de l'Association des chantiers maritimes canadiens, M. Jacques H. Regnaud, a accueilli avec satisfaction la décision du gouvernement fédéral de prolonger son programme d'assistance à la construction navale.

M. Regnaud, qui est vice-président et trésorier de la Davie Shipbuilding, de Lauzon, s'est dit très heureux de voir que le ministère fédéral de l'Industrie et du Commerce avait décidé d'adopter une politique à long terme pour remplacer le programme actuel, qui n'était que temporaire.

En vertu de ce programme d'assistance, le gouvernement fédéral verse des subsides aux chantiers maritimes canadiens, par l'entremise de la Société pour l'expansion des exportations, afin de leur permettre de maintenir une position concurrentielle sur les marchés internationaux.

M. Regnaud s'est cependant dit déçu de la décision du fédéral de réduire immédiatement les subventions de 17 à 14 pour cent du coût de construction.

Dans un mémoire soumis au gouvernement il y a quelques mois, l'Association des chantiers maritimes avait proposé une réduction progressive des subventions pouvant aller jusqu'à 50 pour cent du taux actuel d'ici à 1985.

Le programme annoncé mercredi dernier par le ministre Alastair Gillespie prévoit une diminution de 3 pour cent dès cette année et des réductions de 1 pour cent par année de 1976 à 1981, alors que le taux s'établira à 8 pour cent.

## Rapport Gauvin

### Des "modifications" pour \$12 millions à la Commission des accidents de travail

QUEBEC (PC) — La Commission des accidents de travail du Québec devra déboursier annuellement \$12,700,000 supplémentaires si elle accepte de modifier son actuel régime de compensation des accidentés selon les recommandations du rapport Gauvin.

Ce rapport, préparé par M. Jean-Louis Gauvin à la demande même de la Commission des accidents de travail, n'a pas encore été rendu public, mais le "Journal de Québec" en a obtenu une copie récemment.

Les experts ont examiné en priorité l'établissement du maximum des gains assurables en vertu du régime et le niveau des prestations de survivants en cas de décès d'un accidenté du travail.

Ils ont constaté que le plafond des gains assurables est inférieur à la

moyenne des 10 provinces canadiennes (\$9,000) et que les prestations versées au niveau des rentes aux survivants sont également inférieures à la moyenne canadienne.

### Recommandations

Dans son étude de 68 pages, M. Gauvin en arrive à la conclusion que le plafond des gains assurables aurait dû être fixé à 150 pour cent du salaire moyen (\$7,700) des travailleurs québécois pour la période de 12 mois se terminant le 30 juin 1973. A partir de cette année, ajoute le rapport, le plafond de 1974 aurait été de \$12,000, et celui de 1975, à environ \$13,500 et indexé par la suite.

En Ontario, le plafond actuel est de \$12,000 et un pareil plafond, au

Québec, couvrirait en totalité les revenus de 90 pour cent des employés.

Conscient de l'impact financier que pareille augmentation représenterait pour les employeurs appelés à financer le régime par leurs cotisations, M. Gauvin suggère que la modification soit effectuée par étape, sur une période de trois à cinq ans.

La deuxième recommandation importante du rapport Gauvin concerne l'indemnité à être versée en cas d'invalidité. On recommande que cette indemnité soit établie sur la base du salaire net.

A l'heure actuelle, le travailleur qui devient invalide reçoit une indemnité représentant 75 pour cent de son revenu brut, indemnité qui n'est pas taxable.

## Au Québec La moitié des ménages endettés

QUEBEC (PC) — Plus de 55 pour cent des ménages québécois sont endettés et environ 25 pour cent d'entre eux vivent un degré d'endettement qui leur pose de sérieuses difficultés financières.

De plus, le système actuel de crédit à la consommation, nettement plus ouvert aux riches qu'aux pauvres, maintient, sinon accentue, les inégalités socio-économiques.

Voilà les deux grandes conclusions qui se dégagent d'une enquête effectuée par le Centre de recherche sur l'opinion publique (CROP) pour le compte de la Fédération des associations coopératives d'économie familiale (ACEF) du Québec.

Ménée en 1971, cette enquête fait partie d'une vaste recherche sur l'endettement des Québécois exécutée par un groupe de sociologues et d'économistes subventionnés par le ministère des Affaires sociales.

Les résultats de cette recherche sont compilés et analysés dans un volumineux rapport de 700 pages qui n'a été achevé que l'autome dernier.

Intitulé "Le Québec: de l'illusion de l'abondance à la réalité de l'endettement", ce rapport présente l'analyse la plus récente du phénomène de l'endettement des Québécois. Il est utilisé par les ACEF dans le cadre de leur travail d'animation et d'information des familles québécoises.

### Visites

L'enquête a été menée par des visites au domicile de 636 familles québécoises de six grandes régions. Seules, les régions de

Trois-Rivières et de la Gaspésie ont été négligées. Les familles anglophones ont aussi été écartées de l'échantillon.

La famille moyenne comprend 3,8 personnes. Dans 76 pour cent des cas, le chef de famille occupe un emploi, et dans 25 pour cent des cas, le conjoint travaille également.

Cette famille dispose d'un revenu brut moyen de près de \$7,200. Elle est locataire dans une proportion de 57 pour cent et paie un loyer mensuel de \$95. De plus, 65 pour cent des familles qui habitent une maison dont elles sont propriétaires accusent seulement une dette hypothécaire.

Environ 56,4 pour cent de ces familles ont des dettes à la consommation et la dette moyenne enregistrée est de \$1,335. Par contre, même si 86 pour cent ont des comptes d'épargne, leur épargne est inférieure à la dette, se situant en moyenne à \$1,008.

De plus, 25 pour cent des familles endettées vivent un endettement problématique qui leur cause de sérieuses difficultés financières.

Au niveau de la répartition régionale, c'est dans la région de Québec qu'il y a le moins de gens endettés et que la dette moyenne est la plus faible.

C'est dans la région de Rouyn-Noranda qu'il y a le plus de gens endettés et c'est à Montréal que la dette moyenne enregistrée est la plus élevée.

### Conclusions

Une division des familles inter-

# Connais-tu la nouvelle?

TIRAGE LE 15 mars

A PLACE du SAGUENAY

1<sup>er</sup> PRIX

LA DASHER

VENUE PAR ST-JEAN-EUDES AUTO



2<sup>e</sup> PRIX LE RABBIT

VENDU PAR ST-JEAN-EUDES AUTO

POUR PARTICIPER: DEPOSER CE COUPON DANS LE BARIL PLACE DANS LE MAIL CENTRAL DE PLACE DU SAGUENAY.



NOM: .....

ADRESSE: .....

TEL.: .....

A NOTER QUE TOUTES LES LETTRES RECUES DEPUIS LE DEBUT DU CONCOURS SONT ELIGIBLES.

LE QUOTIDIEN DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

# A l'unanimité, on est satisfait

par Julien Gagnon

Lorsque tous les représentants des fédérations sportives sont unanimes pour déclarer que l'organisation des Jeux du Québec à Rimouski est supérieure à ce que l'on retrouve aux Jeux Canadiens, il y a de bonnes chances à ce qu'une telle assertion soit véridique. Car, il faut bien l'admettre, ces responsables de fédérations n'en sont tout de même pas à leur première implication dans les compétitions et il faut que ce soit drôlement bien rodé à Rimouski pour que chacun prenne plaisir à le proclamer.

Marcel Castonguay, président des Jeux du Québec à Rimouski, n'y voit rien de surprenant dans cet état de choses. "Nous avons mis en application les recommandations qui nous ont été fournies par la Société des Jeux. Il s'agissait par la suite de prendre nos responsabilités et d'opérer dans les cadres d'un budget élaboré avec soin et suivi avec prudence".

En effet, le responsable de chaque secteur d'activité devait rendre compte à la fin de chaque journée du bilan de ses opérations afin qu'une vérification puisse être établie et que des rectifications puissent être faites si on le jugeait nécessaire.

M. Castonguay est d'opinion qu'il ne voit pas de raison que l'item dépenses soit défoncé et il est convaincu que le budget global de l'ordre de \$400,000 sera respecté.

## DES JEUX IMPOSSIBLES SI ...

Le président est également d'opinion qu'il serait impossible d'organiser des Jeux, deux fois par an-

née, et que l'on devrait songer à des dépenses au montant approximatif de \$5 millions de dollars si les villes-hôtes étaient dans l'obligation de tout payer. Que l'on songe au coût occasionné pour le déblaiement de la neige et l'entretien des terrains de stationnement autour des institutions scolaires. Que l'on songe au coût de location de toutes les écoles qui servent de sites d'hébergement ainsi que



**JULIEN GAGNON**

de tous les gymnases où sont disputées les compétitions ou qui servent de centrales administratives.

Que l'on songe aux frais encourus par les réceptions et les soirées diverses où les dirigeants des Jeux sont appelés à pratiquer la vertu d'hospitalité à outrance. Que l'on songe au capital investi dans l'immobilisation pour l'aménagement d'équipements sportifs indispensables à la tenue des Jeux. On pourrait énumérer une liste assez importante de tout ce qui entraîne des frais et on resterait éberlué de l'ampleur des exigences et des obligations. Il

s'agit de savoir se contrôler et d'exercer une surveillance très étroite afin d'éviter que le rouge apparaisse au bas des colonnes de chiffres.

Marcel Castonguay et ses collaborateurs ont admirablement bien réussi et cette cinquième édition des Jeux du Québec servira vraisemblablement de rampe de lancement pour une nouvelle orientation de cet événement qui est en voie de faire du Québec un bastion du sport amateur.

## PLUSIEURS SONT IMPLIQUES

L'importance d'un événement comme les Jeux du Québec, touche directement 125,000 individus, si l'on tient compte des éliminatoires régionales dans les 18 secteurs de la province, et regroupe de nombreux athlètes, entraîneurs, officiels, arbitres, dirigeants ou autres. Ces Jeux impliquent indirectement plus d'un million d'individus (parents, amis, média d'information, auditeurs et téléspectateurs) et on comprend que les maisons d'affaires désirent collaborer à un projet commun aussi vaste.

Pour sa part, la Banque Canadienne Nationale offrait, lors de la finale provinciale d'été à Rouyn-Noranda, à chacun des 4,500 finalistes, un chandail et un blouson aux couleurs de sa région. De plus, elle commandite l'achat par la Société des Jeux, de 25 copies d'un film tourné sur la finale de Chicoutimi. Cette commandite, qui atteignit une dépense globale de \$55,000, permit d'ajouter à l'organisation une enveloppe encore jamais obtenue.

Satisfaits de l'expérience, les dirigeants de la BCN ont décidé, en 1974, dans la Beauce et à Valley-

field, de se lancer dans le même plan d'attribution des gilets et des blousons, ce qui a entraîné une dépense de \$75,000. Et en 1975, on prévoit que cette même contribution atteindra le cap de \$90,000. A ces montants, s'ajoutent les multiples commandes en argent ou en matériel offertes par un nombre incalculable de firmes locales ou nationales, à l'occasion des diverses finales provinciales.

C'est presque une chaîne sans fin qui se déroule et qui s'étend sur l'ombre des Jeux pour les préserver, pour ainsi dire, des affres du doute et de l'insuccès. Bravo à ces commanditaires qui ne craignent pas de collaborer à la cause communautaire de l'expansion du sport amateur.

RIKI-PIQUE... Claude Dumontier, conseiller technique du ski alpin à l'Association provinciale, s'est déclaré enchanté de l'organisation technique à Val-Neigette. C'était fameux, avoue Claude, et on peut difficilement trouver mieux... Christian Berland, responsable de la lutte olympique auprès de la Fédération provinciale, constate avec satisfaction la poussée montante réalisée par cette discipline à travers toute la province. A son avis, la présentation des Jeux du Québec est responsable de cet essor... Deux athlètes furent disqualifiés à la lutte, en raison de leur âge trop avancé. C'étaient deux athlètes de la région du Sud-Ouest, François Lefebvre et Daniel Cavannagh... Les jeunes ont grandement apprécié le fait que les gymnases aient été à leur disposition, en soirée, sur les sites d'hébergement. C'est la première fois que cela se présente et ce fut considéré comme étant une heureuse initiative car les jeunes en ont profité au lieu de courir en ville pour s'amuser.

**LE QUOTIDIEN**  
DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN  
CHIBOUGAMAU—COTE-NORD

**SPORT**

2e section

Lundi 10 mars 1975

Page 11

## Aux Jeux du Québec, à Rimouski

# Nos karatékas récoltent huit médailles.

RIMOUSKI (Spécial) — Les karatékas représentent une force de frappe assez convaincante pour le Saguenay-Lac-Saint-Jean. Sur six participants dans cette discipline, cinq se sont payés le luxe de récolter un total de huit médailles et, inévitablement, cette manne de produits colorés nous a permis d'inscrire un nombre de points suffisant pour se maintenir en troisième place, au classement général.

C'est tout de même très encourageant pour ce groupe d'athlètes qui ont combattu vaillamment pour pouvoir passer de la septième place, où on les retrouvait, le printemps dernier, dans la Beauce, à la deuxième place cette année, avec un total de sept médailles.

L'entraîneur Daniel Tremblay, qui accompagnait le groupe était probablement le seul à manifester une extrême confiance en ses protégés et avant chaque combat, il nous entonnait presque toujours le même refrain: "Hé! celui-là, c'est une autre médaille garantie. Il fonce et il frappe avec force, surveille-le bien." Et ça ne manquait pas le coup, le gars en question terminait avec une médaille, les résultats sont là pour attester de la suprématie de la région dans cette discipline.

La famille Lemieux de Chicoutimi, plus spécifiquement du secteur St-Antoine, a pris la vedette avec trois de ses membres, Réjean, Florent et leur soeur Linda. Rapides, combattifs à l'extrême, bien entraînés, ces

trois jeunes athlètes se sont illustrés de brillante façon. Et ils sont revenus à leur domicile portant des marques de leurs combats qui furent assez rudes.

Pour sa part, Linda exhibe une cicatrice en-dessous de l'oeil gauche, en plus de traîner la jambe, alors que Réjean a reçu deux bonnes "mornifles", en finale, contre son opposant Michel Soucy de Québec. Lui aussi s'est fait amocher quelque peu et le visage porte les traces d'un combat livré avec acharnement. "Pour une médaille, on peut en endurer pas mal", déclare Linda, qui s'est allongée sur le plancher avant son der-

Textes:  
Julien Gagnon.

nier combat disputé samedi. Elle était complètement épuisée et elle retournait immédiatement sur l'arène pour la finale. Quelques larmes glissaient lentement de ses yeux amochés mais ce fut l'espace de quelques minutes et elle est retournée au travail pour finalement terminer au troisième rang, avec une médaille de bronze.

Réjean a mérité une médaille d'argent, ayant perdu son dernier combat, hier matin, contre un karatéka de Québec, alors que Florent a également mérité une médaille de bronze dans sa catégorie. Carl Laivoie a également apporté une excel-

lente contribution à son équipe avec une médaille d'or en kata plus une médaille de bronze en combiné. Le seul qui n'a pas décroché de médaille mais qui a tout de même contribué au pointage fut Claude Belley, mais l'entraîneur Daniel Tremblay et le professeur Marc Asselin avaient doublement raison d'être satisfaits de la performance de leurs élèves.

"On s'attendait à bien figurer, déclare Daniel Tremblay, mais on n'en prévoyait pas autant."

Au badminton, la région a mérité une seule médaille et ce fut en finale double mixte, avec le duo formé de Lyne Bergeron et de Brian Tighe, qui ont perdu dans cette finale, contre les redoutables combattants du secteur de Québec. En simple, Brian Tighe a également atteint le stade de la demi-finale mais il n'a pu progresser davantage. Tous les autres porte-couleurs de l'équipe ont, pour la grande majorité, enregistré une victoire et ce fut à peu près la seule marque au tableau régional.

A la lutte, c'était une quatorzième place, l'an dernier dans la Beauce et un total de cinq points au classement. Cette année, on peut au moins s'enorgueillir d'une médaille de bronze avec Bruno Olivier. Pour Carol Villeneuve, le responsable de l'équipe, c'est une belle victoire car ses gars n'ont pas l'opportunité de s'entraîner comme ils le voudraient et ce n'est pas toujours facile.

Il n'y a pas suffisamment de compétition de fort calibre dans la région pour permettre aux adeptes de la lutte olympique de pouvoir s'entraîner adéquatement. De plus, cette discipline se pratique dans la région depuis seulement deux ans. C'est tout de même assez encourageant pour l'avenir.

Au ski alpin, ce ne fut pas un fiasco mais presque car on ne peut crier à l'évidence de la suprématie. Seul Pierre Lacasse nous a permis de récolter quelques points et ce fut tout.

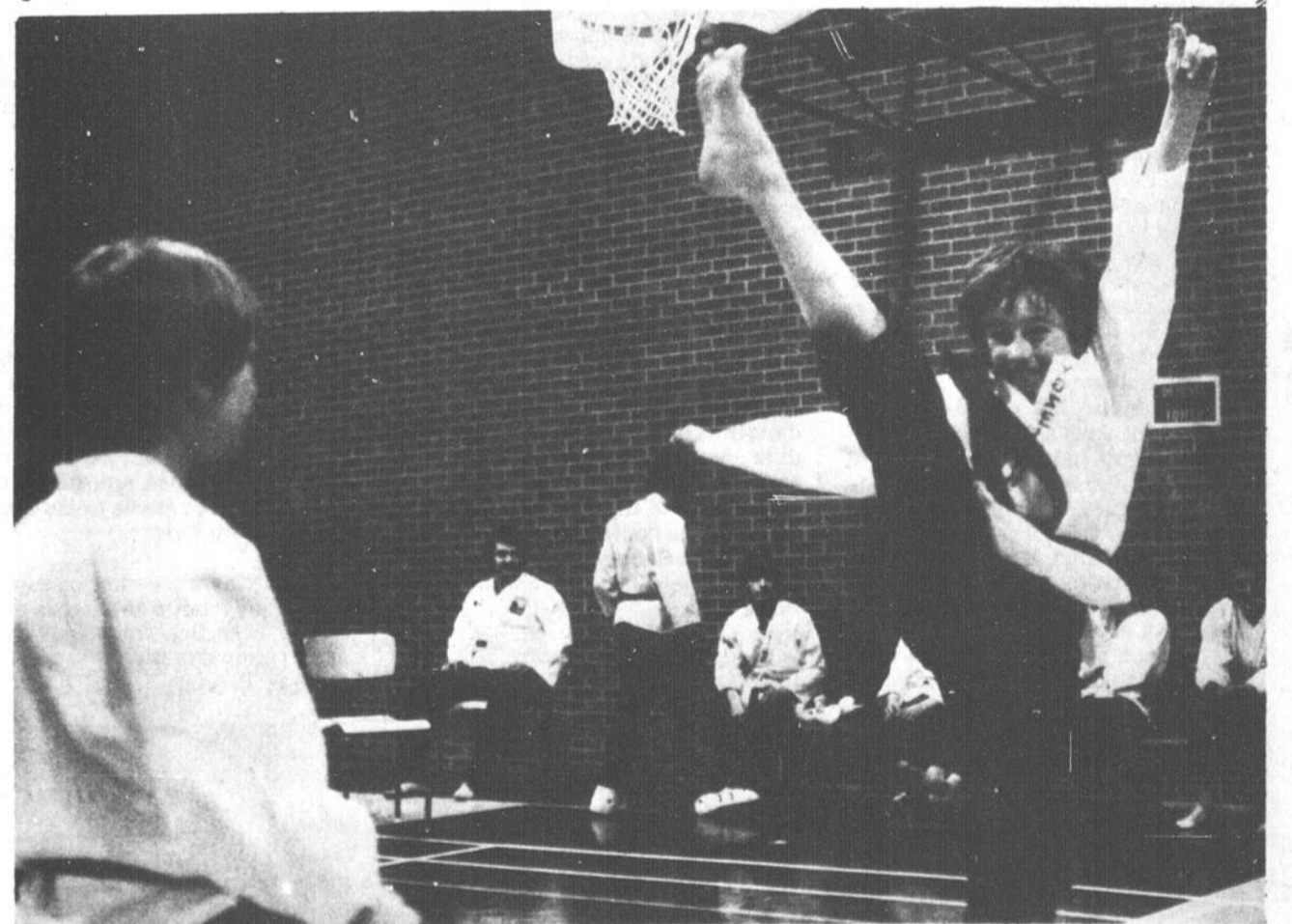
A la nage synchronisée, une médaille de bronze et une autre d'argent, toutes deux méritées par Ca-

therine Madore, nous ont procuré quelques points très importants au classement. Dans la classe "A", la responsable de l'équipe, Mme Danièle Villeneuve, ne prévoyait pas tellement de chance pour nos nageuses car certaines autres équipes étaient réellement dans une catégorie vraiment supérieure. "Ce n'est pas grave, déclare Mme Villeneuve, car nous aurons encore l'opportunité de nous reprendre l'an prochain."

Dans la classe "C", par contre, Mme Villeneuve escomptait sur les performances de Sylvie Dufour et on fondaient des espoirs sur sa réussite. Malheureusement, Mlle Dufour fut

frappée par une crise de péritonite et elle a dû être hospitalisée d'urgence. Le médecin, qui lui a fait subir un examen, hier matin, prévoyait qu'elle serait en mesure de faire le voyage de retour, en avion, avec ses compagnes hier après-midi, où elle devait être hospitalisée dès son arrivée à Chicoutimi.

Mme Villeneuve avait prévu une bonne performance de la part de Sylvie Dufour mais devant ce mauvais coup du sort, il faut savoir se résigner. Sylvie est encore éligible, l'an prochain, dans la même catégorie, soit la classe "C" et de l'avis de son entraîneur, elle reviendra encore plus forte.



Le jeune Réjean Lemieux à l'oeuvre.

## Le Saguenay-Lac—Saint-Jean termine au troisième rang des Jeux d'hiver, de Rimouski

RIMOUSKI (SPECIAL) — Une troisième place au classement général des Jeux du Québec à Rimouski pour la région Saguenay-Lac-Saint-Jean est exactement ce qui avait été prévu par le responsable de la mission régionale, Pierre-Yves Gagnon et de son adjoint, Lorenzo St-Gelais.

"Il n'y a pas de secret là-dedans, avoue Pierre-Yves, une troisième place pour nous est plus réaliste bien que la première position que nous avions décrochée, l'an dernier, était tout de même justifiée. Les autres régions ont réalisé qu'il était temps pour elles de prendre les choses au sérieux et le résultat ne s'est pas fait attendre. On s'en est rendu compte, à Rimouski".

Pour le Saguenay-Lac-Saint-Jean comme pour les autres régions, il faut admettre que les spectateurs ont contribué à permettre à l'athlète de fournir un rendement supérieur. Se sentir appuyé par des centaines et des milliers de spectateurs qui applaudissent, qui encouragent, qui

manifestent leur intérêt, sans aucune contrainte, est le meilleur stimulant inespéré. A Rimouski, c'est ce qui s'est produit durant toute la semaine.

Le secteur de Québec a remporté une victoire éclatante en terminant au premier rang avec 304.5 points, ce qui représente 94.4 pour cent de la totalité des points qui est de 324. Pour ce secteur, il s'agit de la performance la plus sensationnelle encore jamais enregistrée aux Jeux du Québec. Ils ont nettement dominé la situation dans tous les domaines.

La Rive-Sud métropolitaine vient en deuxième place avec 244 points suivi du Saguenay-Lac-Saint-Jean avec 232 points. Ces trois régions se sont d'ailleurs livrées une lutte acharnée et un meilleur classement au ski alpin aurait probablement permis de décrocher la deuxième position.

L'Est du Québec, avec Rimouski comme ville-hôte, s'est mis en évidence en terminant au quatrième rang au classement général avec

seulement 25 points de moins que la région. Ce secteur fut d'ailleurs plutôt tenace et on peut considérer que le karaté et la nage synchronisée furent les deux disciplines qui ont servi à départager définitivement les deux régions. Dans ces deux disciplines, le Saguenay-Lac-Saint-Jean a recueilli 31 points comparativement à neuf pour l'Est du Québec.

Avec huit médailles pour la région au karaté contre aucune pour l'Est du Québec, on peut admettre que cette discipline fut notre principal atout de succès dans le dernier bloc.

Le Saguenay-Lac-Saint-Jean cède donc à la région de Québec le drapeau emblématique de la suprématie des Jeux d'hiver du Québec mais la région n'en demeure pas moins dans le cercle des vainqueurs avec une médaille de bronze au classement général. C'est un signe assez évident que le secteur n'a pas tellement regretté et que les athlètes du Saguenay-Lac-Saint-Jean continueront encore à s'illustrer dans l'avenir.

## 3e Jeux d'hiver du Québec, à Rimouski

# Classement final

RIMOUSKI (PC) — La région de Québec a remporté les grands honneurs des 3e Jeux d'hiver du Québec à Rimouski, qui se sont terminés dimanche dans la ville de Riki.

Le Saguenay-Lac-Saint-Jean, l'équipe gagnante aux Jeux d'hiver 1974 à Saint-Georges de Beauce, s'est classé troisième derrière les porte-couleurs de Rive-Sud métropolitaine, alors que l'Est du Québec, la région hôte, a causé une surprise générale en se hissant au 4e rang.

Voici le classement des 18 régions:

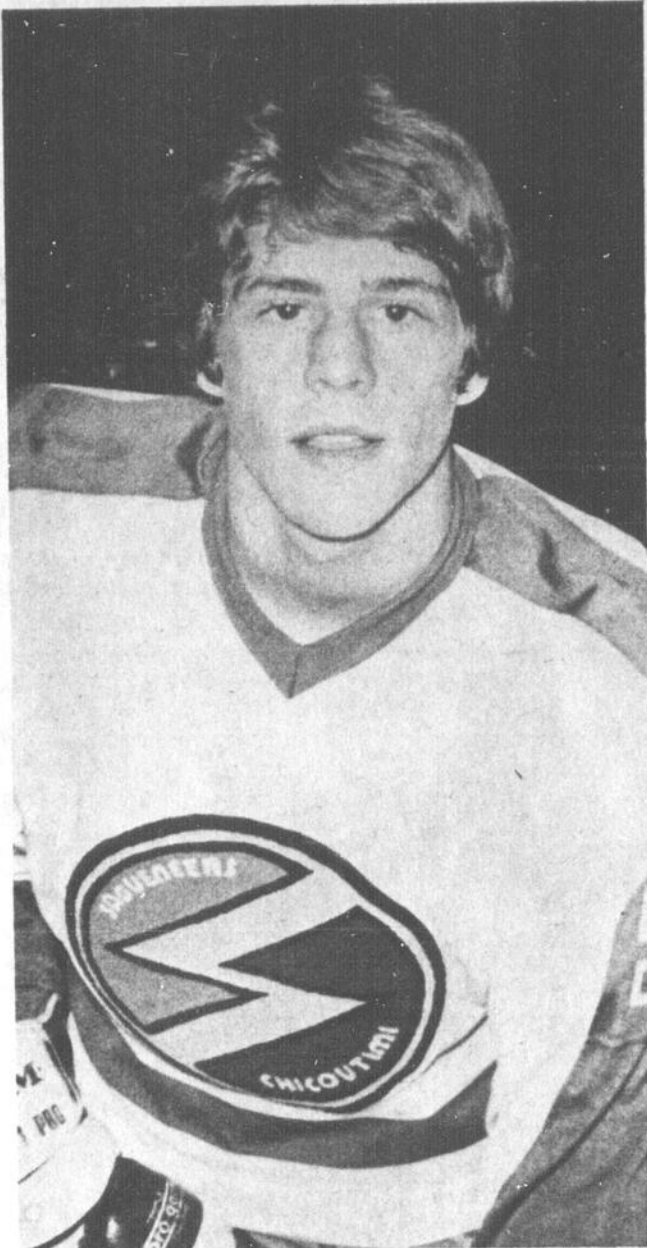
	OR	AR	BR	Pts
1 Québec	34	25	23	304.5
2 Rive-Sud métropo.	4	9	12	244
3 Sag. Lac-St-Jean	20	25	16	232
4 Est du Québec	8	20	16	207.5
5 Estrie	28	8	15	203
6 Laval	3	4	11	190
7 Outaouais	9	6	8	188
8 Laurentides	6	4	13	178
9 Richelieu-Yamaska	12	11	7	175
10 Abitibi-Témis.	10	15	14	173
11 Lac St-Louis	14	16	17	165
12 Sud-Ouest du Qué.	10	7	7	156
13 Mauricie	4	4	4	151
14 Côte-Nord	2	10	3	149
15 Bourassa	5	2	3	134
16 Lanaudière	5	4	7	127
17 Centre du Qué.	1	1	7	123
18 Montréal-Concordia	8	6	8	119

## Précieux point des Saguenéens

# Ca sent les boules à mites, à Sorel

par André Lestourneau

SOREL — Même en utilisant leurs muscles à satiété, en plus d'être encouragés par l'une des meilleures assistances de la saison, les Eperviers de Sorel n'ont pu faire mieux que de récolter un match nul de 3-3, hier soir, face aux Saguenéens de Chicoutimi, de sorte que les Sorelois se retrouvent toujours à deux points de la troisième place et d'une participation possible aux séries éliminatoires.



Marc D'Amico... blessé

En fait, ce match nul en territoire des Eperviers représente presque une victoire pour les hommes d'Yvan Gingras qui ont encore huit matches à disputer d'ici la fin du calendrier, comparativement à cinq seulement pour les Eperviers, en plus de posséder une priorité de deux points.

"Casent les boules à mites à Sorel, de lancer l'instructeur Yvan Gingras à l'issue de ce duel épique. Ce verdict nul vaut une victoire pour nous. Nos chances de participer aux éliminatoires sont maintenant de 60 pour cent."

Et à voir les Eperviers de Sorel regagner leur vestiaire, après avoir donné la main à leurs rivaux, tout laissait croire que les Sorelois venaient de renoncer aux séries.

Si les Saguenéens ont réussi à tenir tête aux Eperviers, ils doivent une fière chandelle à Richard Castonguay qui a affiché sa plus brillante tenue de la campagne, et volé plusieurs buts à l'adversaire, particulièrement menaçant en troisième période.

### Terne de Castonguay

Mis à l'épreuve en 44 occasions, Castonguay s'est surpassé à maintes reprises, notamment devant Robert Ritchie et Richard Dalpé, à qui il a volé des buts quasi certains.

"Je crois que c'est ma meilleure performance de l'année," de signaler le portier des Saguenéens, tout ruisseau de sueur et pas trop de bonne humeur par surcroît. "Nous serons dans les séries éliminatoires."

En plus de frustrer l'adversaire par ses arrêts prodigieux, Castonguay a failli déclencher une bagarre générale en fin de match, alors qu'il a voulu faire un mauvais parti à un joueur des Eperviers, ce qui lui a valu une réprimande de la part de son instructeur.

"Je n'ai fait qu'une erreur au cours de la partie, de souligner Castonguay, en faisant allusion à cet incident. Il va falloir que j'améliore mon caractère! Mais je voulais tellement gagner..."

### Jeu très robuste

Tel qu'il fallait le prévoir, les Eperviers ont exercé un jeu robuste, particulièrement au cours des 40 premières minutes de jeu, distribuant les mises en échec et les coups de coude à volonté.

Le robuste Roger Séguin s'est fait le chef de file des matraqueurs sorelois. Dès les premiers instants du match, il frappait solidement Michel Tremblay qui eut de la difficulté à retrouver son souffle.

La principale victime de Séguin fut toutefois Marc

D'Amico qu'il chargea de dos au premier vingt, avant d'envoyer le diminutif ailier des Saguenéens au pays des rêves quelques minutes plus tard, à la suite d'une solide mise en échec.

Blessé aux côtes, D'Amico ne put revenir au jeu par la suite. Il ressentait de violents maux de tête, en plus d'éprouver de la difficulté à souffler. Il regagna son vestiaire, après avoir lancé son bâton à un spectateur qu'il blessa bien involontairement toutefois.

"J'espère que cette blessure n'est pas trop grave, fit-il remarquer. Ce n'est pas le temps d'être blessé, surtout à ce stade de la saison."

D'Amico en avait long à redire contre le style de jeu préconisé par les Eperviers, principalement par le défenseur Roger Séguin.

"Je ne suis pas surpris de leur tactique. Ils ne sont pas capables de faire autre chose et de jouer autrement. Je ne

dirais pas que c'est l'équipe la plus robuste du circuit, mais la plus sauvage de toute la ligue. Ils ne font qu'accrocher et darder. Avant d'être blessé, je crois que j'ai reçu plus de 40 coups."

Même si les Saguenéens n'ont décoché que 30 lancers sur la cage de Claude Legris, la rencontre a été assez bien partagée, si ce n'est qu'en dernière période, où les Eperviers ont délaissé le jeu robuste pour s'en tenir au bon hockey.

Sylvain Locas, Claude Giguère et Yves Pérusse se sont partagé les buts des Saguenéens, tandis que Richard Dalpé, Richard David et Gilles Haas répliquaient pour les locaux.

Ainsi, les Saguenéens ont maintenant 47 points à leur dossier, comparativement à 45 pour les Sorelois. Au fait, ça sentait véritablement les boules à mites au collégé Cardin, tandis qu'une ambiance de séries éliminatoires régnait dans le vestiaire des Saguenéens.

## Robert Charette se croyait en vacances

par André Lestourneau

SOREL — Avec l'élimination des Cascades de Beauport, Robert Charette se croyait en vacances jusqu'en septembre prochain. Il ne s'attendait plus à recevoir des nouvelles de la part des Saguenéens.

Charette a été quelque peu surpris d'avoir un appel téléphonique du pilote Yvan Gingras, vendredi, l'invitant à rejoindre les Saguenéens pour la balance de la saison.

Ce dernier ne s'attendait tellement pas à chausser à nouveau ses patins qu'il avait préparé ses valises pour regagner son domicile familial et qu'il devait manquer le match contre les Dynamos de Shawinigan. Il était toutefois en uniforme pour la rencontre d'hier contre les Eperviers.

### Heureux d'être rappelé

"Je ne croyais plus jouer de hockey cette saison. Ça fait d'ailleurs une semaine que je n'ai pas patiné", de mentionner Charette. "Je n'aime pas trop ce genre de situation, mais je suis content d'avoir été rappelé, car cela m'aidera pour l'an prochain."

Transformé en joueur d'attaque, après avoir évolué à la défensive dans les rangs mineurs, Charette se plaît dans son nouveau rôle offensif, fort d'une fiche de 20 buts et 30 passes avec les Cascades.

"J'ai défendu ma peau. Je ne suis pas un gars qui va gagner ses batailles, mais je suis capable d'encaisser. C'est la première année que je jouais à l'avant. Avoir été un peu plus chanceux, j'aurais récolté au moins 40 buts."

### Expérience satisfaisante

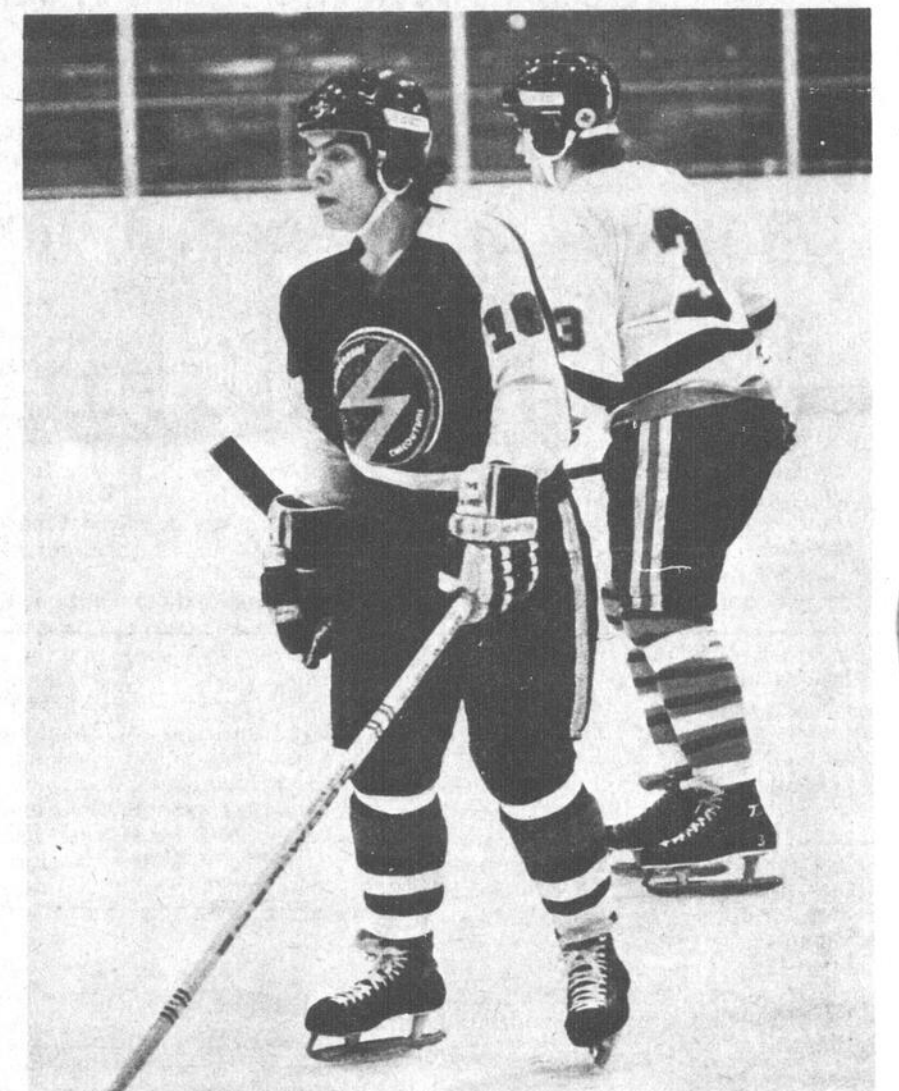
Agé de seulement seize ans, Charette est satisfait tout de même de son expérience.

"J'ai au moins appris à patiner".

de poursuivre Charette, dont le physique est respectable pour un athlète de son âge. "Je peux évoluer à toutes les positions et je m'adapte facilement."

Charette préfère maintenant jouer à l'attaque, car cela lui permet de manier le bâton et de transporter la rondelle.

"Même lorsque j'évoluais à la défensive, j'aimais avoir la rondelle. J'étais un défenseur offensif. Je transporte le disque avec facilité. J'en ai encore à apprendre, mais je suis confiant de rester avec les Saguenéens l'an prochain. Cette expérience de fin de saison m'aidera sûrement."



Robert Charette

## Gain de 5-3, à New York Les Canadiens ont eu la frousse

NEW YORK (AP) — Pete Mahovich a marqué deux buts et récolté trois passes, hier soir, pour atteindre le plateau des 100 points et conduire le Canadien de Montréal à une victoire de 5-3 contre les Rangers de New York.

Mahovich a porté son nombre de buts à 32 et est devenu le deuxième joueur de l'histoire du Tricolore à obtenir 100 points ou plus en une saison. Il a complété la rencontre avec 102 points, ce qui lui confère une égalité avec Guy Lafleur en tête des compteurs de l'équipe.

Le Canadien a touché la cible à ses trois premiers lancers au filet, en deuxième période, pour porter son avance à 5-0. Après avoir enfilé son deuxième but de la journée, Mahovich s'est fait complice du filet de Yvan Cournoyer, marqué à la faveur d'une échappée, et de celui de Steve Shutt. Le défenseur Guy Lapointe avait réussi en période initiale l'autre but du Canadien.

Les Rangers ont riposté avec trois buts, dont deux à 10 secondes d'intervalle, au dernier tiers. Steve Vickers a marqué son 28ème but de la campagne à 7:30 et a compté de nouveau huit minutes plus tard pour réduire la marge à 5-2.

Bert Wilson a scellé l'issue du match en faisant dévier derrière Ken Dryden une passe de Bill Fairbairn.

Le Tricolore a ainsi porté son record de la LNH à 22 matches consé-

cutifs sur la route sans défaite. Son dernier revers à l'étranger remonte au 24 novembre, à Buffalo.

Il a aussi éclipsé au cours du match d'hier la marque de 81 buts avec avantage numérique établie en 1969-70 par les Bruins de Boston. Il en a maintenant 82 à son actif.

A Boston, Bobby Orr a éclipsé son propre record pour le nombre de buts dans une saison par un défenseur dans la Ligue nationale de hockey hier soir en enregistrant son 38e filet de la saison. Il a également récolté trois passes en conduisant les Bruins de Boston à une victoire facile de 5-2 contre les Flames d'Atlanta dans un match de la LNH.

Avec ses quatre points, Orr est ainsi passé au premier rang des compteurs du circuit. Il a maintenant 118 points, trois de plus que son coéquipier Phil Esposito, qui a récolté une passe sur le but de Orr.

A Buffalo, Don Luce a marqué deux buts en troisième période hier, dont son huitième filet de la saison avec désavantage numérique égalant ainsi une marque de la Ligue nationale de hockey. Ses deux buts ont aidé les Sabres de Buffalo à disposer facilement des Penguins de Pittsburgh 8-4.

A Philadelphie, Bobby Clarke, Rick MacLeish et Bill Clément, avec

deux buts chacun, ont conduit les Flyers de Philadelphie à une victoire de 8-5 contre les Red Wings de Détroit hier dans un match de la Ligue nationale de hockey.

A Bloomington, un but de la recrue Doug Palazzari à six minutes de la fin du match a permis hier soir aux Blues de St-Louis de battre les North Stars du Minnesota 5-4.

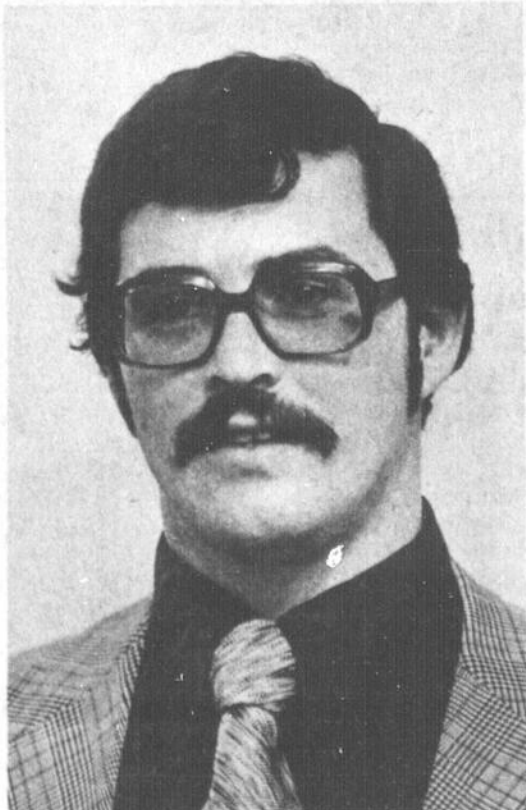
Palazzari a déjoué le gardien Cesare Maniago avec un tir d'une quarantaine de pieds et procuré du même coup aux Blues une avance de 5-3.

A Landover, Blaine Stoughton, avec deux buts et une passe, a conduit les Maple Leafs de Toronto à une victoire de 4-2 contre les Capitals de Washington hier soir dans la Ligue nationale de hockey.

Le joueur de centre Nelson Pyatt, des Capitals, a obtenu le premier lancer de pénalité de sa carrière à 16:43 de la troisième et est parvenu à déjouer Gord McRae. Ce dernier avait été pris en défaut par l'arbitre, quand il avait lancé son bâton en direction de la rondelle après avoir été déjoué par Pyatt.

OAKLAND (AP) — Le joueur de centre Larry Patey a enfilé trois buts hier soir, et les Seals de la Californie ont eu raison des Islanders de New York 4 — 2.

## Massicotte aurait démissionné



Yvon Massicotte

DOLBEAU — L'instructeur des Castors de Dolbeau, Yvon Massicotte, n'a pas tardé à mettre ses projets à exécution. A l'issue de la victoire des siens, hier soir, sur les Ouananiches de Roberval, Massicotte a remis sa démission.

Depuis plusieurs mois déjà, Massicotte se plaignait des difficultés qu'il rencontrait à la barre des Castors. Il avait d'ailleurs confié ses intentions à l'époque. Il aurait confirmé à des proches, après le match d'hier, que la victoire des siens prenait l'image d'un point final à sa carrière de pilote. Il a malheureusement été impossible de rejoindre le démissionnaire tard, en fin de soirée.



## POUR L'INDUSTRIE, LES ECOLES ET LES CENTRES DE SERVICE

ANGLES D'ACIER ET RAYONNAGES STRUCTO

ARMOIRES EN ACIER

ETABLIS MODULAIRES EN ACIER

VESTIAIRES EN ACIER SIMPLE OU DOUBLE

redistributions saguenay inc.

Laurentien inc.

20 EST, BOUL. LAMARCHE, CHICOUTIMI. TEL.: 549-5535

# L'AMH mérite-t-elle cet acharnement?

Par Claude Larochelle

Suite à l'engagement de Mark Napier, 18 ans, les Toros de Toronto, les gros tenors du hockey junior se fendent des discours vitrioliques visant l'Association mondiale de hockey.

Cet acharnement contre l'AMH existe depuis l'aube de ce circuit. Ce fut toujours l'ennemi à abattre pour les milleux juniors. Derrière une façade neutre, on réagissait en coulisses. Mais voilà qu'aujourd'hui, on mène la lutte au grand jour. Cette aversion pour l'AMH est déclarée sans équivoque.

La presse de Québec a fait connaître au bon peuple la semaine dernière la rumeur de ce complot tramé par le circuit Murphy, au mépris de la parole donnée, pour effectuer une autre razzia dans les 18 ans. L'affaire a démarré dans un état de panique légitime renforcé par cette agressivité envers le rival de la LNH.

Or, pour ne pas perdre les pédales, il est nécessaire de repasser quelques notions et observations justes.

Depuis le départ de Gary Davidson, la présidence de l'AMH s'en va à la dérive avec un Dennis Murphy sans apparence et sans envergure qui écoute plus ou moins bien les avis de Ben Haskin, de Winnipeg. John Bassett a profité de l'état de faiblesse du président pour le bafouer.

Grâce à des avis légaux à toute épreuve, Bassett en a profité pour lancer une pierre dans le jardin du ministre Marc Lalonde qui ne sait plus quoi faire, et pour cause. Comme le souligne l'avocat Pierre Roy, le sport de par la constitution relève d'abord et avant

tout des provinces. Mais n'allez surtout pas demander au ministre québécois Paul Phaneuf de faire quelque chose!

John Bassett est un irresponsable qui a agi avec un goût de vengeance dans la bouche, mais ce sont Mark Napier et son agent Gus Baladi qui ont pris eux-mêmes l'initiative d'aller voir les Toros. Quelques agents du pays auraient en effet pris les moyens pour offrir "leurs" 18 ans aux clubs professionnels, dans la coulisse. C'est sans doute du côté des agents que les équipes juniors auraient intérêt à

puyé solidement sur la concurrence du nouveau circuit pour enlever \$160,000 par année aux Penguins de Pittsburgh, ramassant comme de raison, sa commission au passage. L'ineffable Lemoyné feint l'étonnement aujourd'hui, après avoir profité lui-même d'une telle surenchère, devant l'avidité des 18 ans cherchant à marcher sur les traces de Larouche!

## UN VRAI PRESIDENT!

Evidemment, dans cette lutte, la Ligue nationale est demeurée digne et respectable. On a oublié certes son despotisme passé, sa dictature, son arrogance qui ont favorisé l'entrée en scène d'une nouvelle ligue. Les grands patrons du junior ont surtout levé le nez sur les débouchés qu'offrirait l'AMH à ces nombreux jeunes qui après avoir négligé leurs études, dans les rangs juniors, n'ont pas d'autres choix que de s'accrocher à une carrière de hockey.

Devant ces faits troublants, on ne peut que souhaiter l'avènement du hockey universitaire bien structuré, au Québec, où un adolescent aura à tout le moins l'alternative de choisir entre les liasses de dollars et une formation universitaire. Pour l'instant, il n'est guidé que par l'attrait d'une grosse bagnole.

Dans un effort pour survivre, afin d'éviter de se faire croquer à belles dents par une NHL qui guette sa chute, l'Association mondiale a piétiné quelques jardins. Mais elle avait enfin convenu de respecter le hockey junior canadien. Malheureusement ce cir-

cuit est dirigé à la va-comme-je-te-pousse. Il aurait fallu prévenir l'affaire Napier avant qu'elle ne se produise. Aujourd'hui, l'AMH est tenue sous la menace de poursuites de ce même Napier à qui on ne peut retirer son gagne-pain chez les pros à 18 ans.

Si les agents se tiennent tranquilles, Mark Napier sera un cas isolé, une initiative de John Bassett que plusieurs personnages de l'AMH déplorent. On avait pris des dispositions pour barrer la route à cette plaie des agents cupides, et un genre d'entente tacite avec la LNH s'établirait sans trop de heurts.

Le geste de Bassett risque de déclencher une nouvelle flambée qui pourrait faire quelques victimes. L'AMH a besoin d'un vrai président au plus tôt!

## BONNES QUESTIONS DE LAFLEUR

Marc Tardif reconnaît qu'il est tombé dans le piège de Guy Lafleur qui s'est fait passer pour le journaliste Réjean Tremblay... "Il a été pas mal solide, convient Marc. Guy m'a tenu avec ses questions pendant un quart d'heure à vingt minutes. Je vais te dire une chose. Il est bien meilleur avec les questions qu'avec les réponses. Je l'ai déjà vu répondre. C'est sec et court."

Le directeur général Maurice Filion qui est allé secouer les siens à Toronto, vendredi dernier, a une fiche quasi impeccable sur la route... Est-ce ce regard qui tue?... "Non, réplique Filion. C'est tout simplement un concours de circonstances"... Concours de circonstances ou pas, il accompagnera l'équipe dans le prochain déplacement de cinq rencontres.



**CLAUDE LAROCHELLE**

(Tous droits réservés au Soleil et au Quotidien.)

chercher plutôt que du côté de l'AMH.

Le sans tache Rodrigue Lemoyné peut puiser avec abondance dans son vocabulaire coloré pour manifester son mépris de l'AMH. Peine perdue, on savait depuis longtemps qu'il n'envierait pas Pierre Larouche à Houston. Mais le génial avocat s'est ap-

# Les Nordiques gagnent sans J.-C. Tremblay

QUEBEC (PC) — C'est devant une foule de 8,456 spectateurs que les Nordiques de Québec ont réussi à défaire les Cougars de Chicago au compte de 7-5, hier soir, au Colisée.

Le but gagnant a été enregistré au début de la troisième période par Marc Tardif, son 41e de la saison.

Pour sa part Serge Bernier a atteint le cap des 100 points cette saison en méritant un but et une assistance, ce qui lui a valu une longue ovation par la foule.

L'as défenseur des Nordiques, Jean-Claude Tremblay, n'a pas participé au match d'hier soir, ayant subi une blessure à l'épaule lors du match de vendredi disputé contre les Toros à Toronto.

## Surclassés

Les Nordiques ont complètement surclassé leur adversaire en deuxième période alors qu'ils ont enfilé quatre buts de suite, dont trois en l'espace de deux minutes.

Michel Parizeau a été le leader des Nordiques devant les détenteurs de la troisième position de la division est de

l'Association mondiale de hockey en enregistrant ses 24e et 25e buts de la saison, dont le dernier en désavantage numérique, en plus de récolter deux assistances.

Les autres buts des Nordiques sont allés à Réjean Houle, sur un jeu de puissance, Réal Cloutier et Steeve Sutherland.

Rosaire Paiement a été le meilleur des Cougars avec deux buts, les autres allant à Rick Morris, Brian Coates et Don Gordon.

Les Nordiques, détenteurs de la première position de la division canadienne, ont dirigé 41 lancers vers la cage de Ken Newton, alors que Richard Brodeur a subi les 33 tours des Cougars. Les deux équipes ont mérité chacune trois pénalisations mineures et Rick Morris, des Cougars, s'est vu décerner 10 minutes de mauvaise conduite.

## Gain des Blazers

A Vancouver, Rob Walton a marqué deux buts, hier soir, et les Blazers de Vancouver ont défait les Roadrunners de Phoenix 4-3 dans une rencontre de l'Association

mondiale de hockey.

Cette victoire porte la fiche des Blazers à 62 points, ce qui leur confère la quatrième place au classement de la section canadienne, trois points derrière les Oilers d'Edmonton.

## Les Toros 8-2

A Toronto, Vaclav Nedomansky a marqué deux buts et a obtenu deux mentions d'assistance, hier soir, alors que les Toros de Toronto ont triomphé des Blades de Baltimore 8-2 dans un match de l'Association mondiale de hockey disputé devant 8,111 spectateurs.

Les autres buts des Toros ont été l'oeuvre de Jeff Jacques, Wayne Dillon, Paul Henderson, Frank Mahovich, Tom Simpson et Jim Dorey.

Gary Veneruzzo et J.-P. Leblanc ont touché la cible pour Baltimore.

Au Minnesota, le Finlandais Veli-Pekka Ketola a créé l'égalité à dix secondes de la fin de la troisième période hier soir, puis a marqué à 3:02 de la période supplémentaire procurant ainsi une victoire de 6-5 aux Jets de Winnipeg contre les Fighting Saints du Minnesota dans un match de l'Association mondiale de hockey.

# Joueur de soccer tué par l'équipe adverse

Il existe toujours bien des limites à ne pas aimer perdre. Prenez le cas de ce joueur de soccer, de 25 ans, Félix German de la Torre, du club Deportivo Oro, qui a été tué par les membres de l'équipe de l'Université de Guadalajara. Selon la source de nouvelle, le gars en question aurait fait un geste obscène à l'endroit des joueurs adverses qui se sont précipités sur lui pour le rouer à coups de pieds. Le match a été interrompu après ces actes de brutalité. Comme brutalité, j'ai déjà vu moins exagérée...

## CONTROLE ABSOLU

Quand on vous disait que Yamaha commençait drôlement à prendre le contrôle. Les compétiteurs s'interrogent sérieusement d'ailleurs. La compagnie Yamaha a remporté de Daytona 200, en fin de semaine. Parmi les dix premiers arrivés, figuraient...

# LE RAPIDO

dix coureurs Yamaha. Une première, semble-t-il. Jene Romero, de la Californie, a raffé les honneurs de cette compétition en complétant les deux milles dans un temps d'une heure, 52 minutes et 32 secondes. Une solide performance! 54,000 personnes ont assisté aux épreuves de cette plus importante classique de motocyclette.

## LE CHAMPIONNAT A LOUIS-HEMON

La régionale Louis-Hémon a procédé à un balayage en règle, hier à la polyvalente Charles-Gravel, lorsque les représentants du Lac-St-Jean ont remporté les honneurs dans les catégories masculine et féminine du Tournoi inter-scolaire de handball. Louis-Hémon a vaincu une autre équipe du Lac-St-Jean, en finale féminine, au compte de 10 à 5. Chez les garçons, la délégation de Louis-Hémon a défit le Saguenay 27 à 12. Les deux équipes représenteront donc la région au Tournoi provincial scolaire, à St-Jean, le 22 mars prochain.

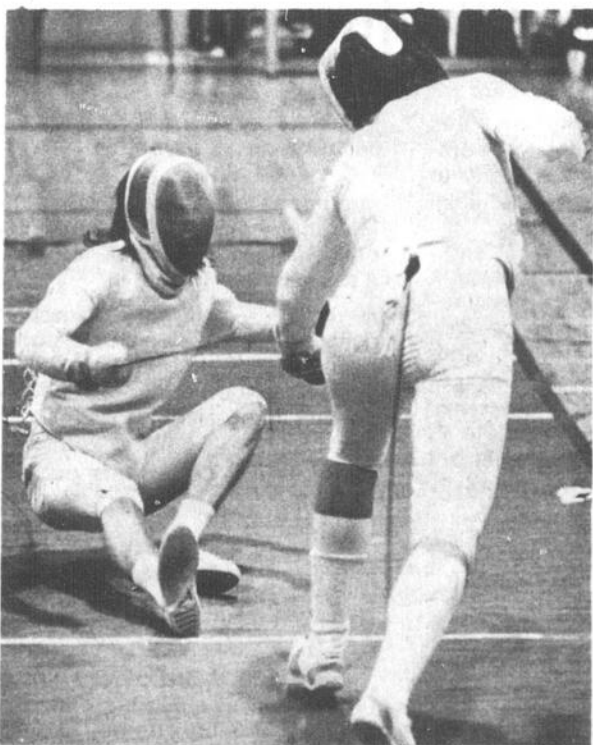
## UNE IDEE DE SYLVIO

Sylvio Gilbert, "l'encyclopédie baseballeuse" de la région, s'en promet pour la prochaine saison estivale. Débordant d'optimisme, Sylvio projette d'organiser une rencontre amicale entre les scribes et l'exécutif de la Ligue junior régionale. Ils pleureront ensuite ces petits fantasques. "J'estime que nous pourrions gagner par une marge de quelque 20 points". Cause toujours le grand!

## UN TOURNOI POPULAIRE

A sa 14e année, le Tournoi de ballon sur glace de Dolbeau connaît une certaine ampleur puisque des équipes de Sherbrooke, d'Ottawa, de Gatineau, de Montréal et de plusieurs autres endroits encore,

participeront aux compétitions qui dureront toute la fin de semaine du 14, 15 et 16 mars. L'équipe du Gros Prix de Dolbeau avait remporté le championnat l'an dernier. L'équipe championne se méritera la somme de \$500 cette saison tandis que les autres concurrentes se diviseront quelque \$2,000. Evans Laberge, représentant Labatt au Lac-St-Jean, commandite le tournoi.



**EN DIFFICULTE** — Jean Bernier, du collège de Limoilou, a connu quelques difficultés au cours des compétitions provinciales d'escrime, au CEGEP de Chicoutimi, en fin de semaine, mais il a quand même mérité les honneurs du tournoi. Chez les filles, Thérèse Montigny, de Lévis-Lauzon, s'est avérée la meilleure compétitrice.

(Photo: Jeannot Lévesque)

## CHARLES-GRAVEL, BON PREMIER

L'équipe de la polyvalente Charles-Gravel a terminé bonne première du tournoi de ballon-panier du CEGEP de Jonquière, samedi, en remportant une victoire de 59 à 49 aux dépens d'une équipe d'Arvida. Gaëtan Beaulieu, de l'équipe de Charles-Gravel, a été proclamé le joueur le plus utile de la compétition.

## TREVINO ENCORE

Lee Trevino a résisté à une poussée de dernière ronde de Hale Irwin en présentant une ronde de 71, un sous la normale, et a arraché la victoire par un seul coup à l'omnium Citrus. Il a ainsi mérité la bourse de \$40,000.



# L'ordinateur n'hésiterait pas: il choisirait Peugeot.

Caractéristiques 1975	Peugeot 504 GL 4 portes	Volvo 244 4 portes	Audi 100 LS 4 portes*	BMW 2002 2 portes	Mercedes Benz 230 4 portes
Empattement	108.00 po	104.00 po	105.30 po	98.40 po	108.30 po
Vale avant	\$6.50 po	\$3.10 po	\$6.10 po	\$2.80 po	\$6.70 po
Cylindrée	1971 cc	1990 cc	1875 cc	1990 cc	2300 cc
Suspension	A quatre roues indépendantes	Indépendante à l'avant, essieu rigide à l'arrière	Indépendante à l'avant, essieu rigide à l'arrière	A quatre roues indépendantes	A quatre roues indépendantes
Direction	A crémaillère	A crémaillère	A crémaillère	A vis sans fin et galet	A billes
Freins	A disques aux quatre roues, assistés	A disques aux quatre roues, assistés	A disques à l'avant, à tambours à l'arrière, assistés	A disques à l'avant, à tambours à l'arrière, assistés	A disques aux quatre roues, assistés
Pneus	Radioux Michelin XAS "Grande vitesse" à flanc blanc	Radioux Goodyear	Radioux	Radioux Michelin XAS "Grande vitesse"	Radioux, à flanc blanc
Toit ouvrant	Standard	Non offert	Supplément de \$275	Supplément de \$294	Supplément de \$365
Phares	Rectangulaires, quartz halogènes	Scellés, standard	Scellés, standard	Scellés, standard	Scellés, standard
Prix	\$5.775	\$6.805	\$6.295 *modèle 1974	\$6.695	\$10.170

Les européennes qui apparaissent à notre tableau ont toutes, vous en conviendrez, de très grandes qualités. Etudiées avec soin, infatigables et économiques à l'usage, elles sont maintenant vendues à des prix qui, tout bien considéré, soutiennent mieux la concurrence nord-américaine. Maintenant, si vous y regardez de plus près, comparez-les, faites-en l'examen avec soin, étudiez-les avec minutie, vous verrez chez vous se profiler un choix net, clair et précis: un choix heureux! Ensuite, essayez-la, cette avantageuse Peugeot 504 GL que vous avez choisie. Vous ressentirez ce "je ne sais quoi" chez la Peugeot, qu'on ne peut définir dans notre tableau mais qui tient à sa tenue de route remarquable et à son confort qui confine à la perfection.

Vraiment, elle a de l'allant notre Peugeot! L'excellence de sa suspension à quatre roues indépendantes se marie bien à la qualité incomparable des pneus Michelin XAS standard sur la Peugeot. Il faut aussi vous souligner, si on ne l'a déjà fait, que nous fabriquons plus de 700,000 voitures par année, soit au-delà de deux fois plus que Volvo par exemple. De plus, nous fabriquons nous-mêmes, c'est-à-dire dans nos usines, la plupart de nos pièces. Voilà l'une des principales raisons qui militent en faveur de la Peugeot, et qui vous permettra d'apprécier son prix plus avantageux. Nul besoin de l'ordinateur pour comprendre cela.

**PEUGEOT**  
Peugeot, la voiture qui gagne à être connue.

Prix de détail suggéré F.A.B. Montréal et caractéristiques du fabricant en vigueur au 15 février 1975. Établi d'après les plus récentes données publiées par les fabricants. Sujet à changement sans préavis.

**BOUCHARD & FRÈRES**  
762 St-Dominique  
(418) 547-9087



Yvon Paré

## Yvon Paré remporte le cinq milles des raquetteurs, à Alma

ALMA — Jouissant d'une forte popularité au Lac-St-Jean, Yvon Paré, président du Club de raquetteurs de La Doré en a profité pour remporter l'épreuve principale de cinq milles, hier, lors des compétitions présentées à Alma. Les clubs de La Doré, de Dolbeau et d'Alma participaient également à cette journée.

En grande condition physique, Paré a ajouté d'autres fleurons à sa couronne en méritant les honneurs du 220 verges senior chez les hommes en plus de la marche d'un demi-mille des présidents. Chez les femmes, Lucina Girard, de Dolbeau, a également fait belle figure. Elle a ainsi remporté l'épreuve du mille, celle du 220 verges, celle du 60 verges, ainsi que celle du 27 à 34 ans, chez les dames. Guylaine Gagnon, de Dolbeau, a cependant hérité de la première position dans la catégorie des 35 ans et plus chez les dames.

Toujours dans la catégorie senior, Pierre Dolbec, d'Alma, a terminé au premier rang dans l'épreuve du 100 verges. Dolbec a également remporté la compétition spéciale destinée aux directeurs des sports.

Chez les juniors, Denis Boulanger, de Dolbeau, a fourni un effort remarquable pour s'approprier des honneurs du trois milles. Il a répété son exploit dans les épreuves du 220 verges et du 100 verges.

Odette Lévesque, de La Doré, a mérité une première position dans les 220 verges et dans les 60 verges, catégorie junior. Sa coéquipière, Jacinthe Thérberge, est sortie victorieuse de l'épreuve du mille toujours dans cette même catégorie.

Dans la catégorie juvénile, Alain Bolduc, de Dolbeau, a tout balayé sur son passage en gagnant les épreuves du 60 verges, du 100 verges ainsi que le 220 verges. Chez les dames, Guylaine Lévesque, de La Doré, a terminé en tête dans les épreuves du mille et du 220 verges. Lyne Rivard, de Dolbeau, a remporté celle du 100 verges. Enfin, soulignons la performance de Edmond Beaudet, de Dolbeau, qui a remporté l'épreuve spéciale destinée aux hommes de 35 ans et plus.

## Grand prix Mark Ten de Chibougamau

# Michel Levac y va d'une autre superbe performance

CHIBOUGAMAU — Michel Levac de Vaudreuil sur Arctic Cat, le coureur de l'année dans le Super circuit Mark Ten la saison dernière, y est allé d'une autre excellente performance lors de cette deuxième journée du Grand prix Mark Ten de Chibougamau en s'assurant le truc du chapeau dans la division modifiée. Ce dernier qui la veille n'avait pu faire mieux que de triompher dans la classe 440cc, n'a donc pas perdu son temps en aidant son mécanicien une partie de la veille et même de la nuit, à préparer ses bolides pour cette journée très importante.

Le grand héros de cette deuxième tranche du Grand prix Mark Ten a tout d'abord triomphé dans la classe 440cc en disposant de Gilles Villeneuve sur Alouette et Marcel Corriveau sur Yamaha. C'est dans cette classe que Levac avait triomphé au cours de la journée de samedi. Cependant, sa victoire la plus impressionnante et sans contredit la meilleure

épreuve de cette fin de semaine est survenue dans la finale 650cc alors qu'il a dû batailler du début à la fin avec Jacques Villeneuve pour finalement l'emporter. Jacques a pris la deuxième place suivi de son frère Gilles. Dans le 440x, Levac a réussi son truc du chapeau. Dans cette course, André Monty sur Arctic Cat en a surpris plusieurs en s'assurant le deuxième argent aux guidons d'une motoneige de production.

Malheureusement, Claude Desrosiers n'a pas été en mesure de répéter son exploit de la veille mais il a tout de même triomphé dans le 250cc tandis que Jacques Villeneuve en a fait autant dans la catégorie 340cc.

Dans la division stock, Pierre Lafrance sur Ski-Doo, Mario Séguin sur Mercury et André Monty sur Arctic Cat ont tour à tour décroché la victoire.

Au combiné de ce Grand prix Mark Ten de Chibougamau, Michel Levac a pris la première place dans les classes 440cc et 440x. Claude Desrosiers a

fait de même dans le 250cc et 340cc tandis que Jacques Villeneuve a fait la meilleure performance de la fin de semaine dans le 650cc. Dans la division stock, Pierre Lafrance dans le 250cc, Mario Séguin dans le 340cc et André Monty dans le 440cc ont été les plus réguliers et ils se sont partagé la majeure partie de la bourse supplémentaire de DLR \$3,000 de ce premier Grand prix Mark Ten de Chibougamau.

Plus de 10,000 personnes ont été témoins des prouesses de ces as de la motoneige au cours de ce week-end doté d'une bourse globale de \$12,000. Plusieurs dérapages sont survenus mais heureusement personne n'a été blessé.

La prochaine épreuve inscrite au calendrier de ce Super circuit Mark Ten aura lieu à St-Lazare, dimanche prochain.

### Résultats officiels

Epreuves de dimanche	Combiné du Grand prix
<b>Division stock</b>	
<b>Classe 250cc</b>	<b>Classe 250cc</b>
1- Pierre Lafrance	1- Pierre Lafrance
2- Gilles Tétrault	2- Gilles Tétrault
3- Clément Thibault	3- Clément Thibault
<b>Classe 340cc</b>	<b>Classe 340cc</b>
1- Mario Séguin	1- Mario Séguin
2- Jacques Laroche	2- Jacques Laroche
3- Clément Thibault	3- Clément Thibault
<b>Classe 440cc</b>	<b>Classe 440cc</b>
1- André Monty	1- André Monty
2- Jacques Laroche	2- Jacques Laroche
3- Jean-Marc Benoit	3- Jean-Marc Benoit
<b>Division modifiée</b>	<b>Division modifiée</b>
<b>Classe 250cc</b>	<b>Classe 250cc</b>
1- Claude Desrosiers	1- Claude Desrosiers
2- Michel Levac	2- Michel Levac
3- Jean-Marc Huard	3- Jean-Marc Huard
<b>Classe 340cc</b>	<b>Classe 340cc</b>
1- Jacques Villeneuve	1- Claude Desrosiers
2- Claude Desrosiers	2- Jacques Villeneuve
3- Gilles Villeneuve	3- Gilles Villeneuve
<b>Classe 440cc</b>	<b>Classe 440cc</b>
1- Michel Levac	1- Michel Levac
2- Gilles Villeneuve	2- Marcel Corriveau
3- Marcel Corriveau	Normand Marineau
<b>Classe 650cc</b>	<b>Classe 650cc</b>
1- Michel Levac	1- Jacques Villeneuve
2- Jacques Villeneuve	2- Michel Levac
3- Gilles Villeneuve	3- Normand Marineau
<b>Classe 440x</b>	<b>Classe 440x</b>
1- Michel Levac	1- Michel Levac
2- André Monty	2- Marcel Corriveau
3- Normand Marineau	3- Normand Marineau



Le compétiteur Jacques Villeneuve

## Gain de 8-4

# Les Marquis donnent aux Aiglons un avant-goût des éliminatoires

JONQUIERE — S'il faut se fier sur le match d'hier pour juger l'allure de la prochaine série demi-finale entre les Aiglons d'Alma et les Marquis de Jonquière, elle ne devrait pas s'éterniser.

Les Marquis ont profité de la meilleure assistance au Palais des Sports de Jonquière, plus de 2,300 personnes pour vaincre les Aiglons 8 à 4, dans un match où la rudesse a été exploitée au maximum.

Les Marquis ont rudoyé leurs adversaires, au premier engagement, utilisant l'intimidation à forte dose. De fait, plusieurs duels ont éclaté dans cette période. Les Aiglons ont tout de même pris les devants 3 à 2

au terme de l'engagement. Les Jeannois ont tiré profit des nombreuses pénalités des Marquis et d'une défensive poreuse pour ainsi se permettre tous les espoirs.

Steve Girard a joué le rôle de leader pour les Marquis, en enfilant deux buts en plus de récolter deux mentions d'assistance.

Raynald Jomphe a également marqué à deux reprises tandis que Marcellin Boudreaux, Sylvain Gagnon et Bernard Vigneault comptaient les autres.

Alain Noël a réussi deux filets pour les vaincus.

Les Marquis se sont assurés la victoire aux premiers instants de la

troisième période grâce à deux buts en moins de dix secondes.

Steve Girard a joué le rôle de leader pour les Marquis, en enfilant deux buts en plus de récolter deux mentions d'assistance.

Raynald Jomphe a également marqué à deux reprises tandis que Marcellin Boudreaux, Sylvain Gagnon et Bernard Vigneault comptaient les autres.

Alain Noël a réussi deux filets pour les vaincus.

Les Marquis se sont assurés la victoire aux premiers instants de la

### Les Castors terminent en beauté

Les Castors de Dolbeau ont mis un terme à une pénible campagne en prenant la mesure des Ouananiches de Roberval 5 à 3, devant quelque 200 partisans.

Les Castors, malgré un recul de 2 à 0, à la mi-temps de la première période, ont repris les dessus pour finalement enregistrer leur huitième victoire de la saison.

Mario Laprise a récolté un truc du chapeau pour les vainqueurs. Sylvain Desbiens, Jean Lavoie et Bernard Cleary ont compté les buts des Ouananiches.

En matinée, à Port-Alfred, les Saguenéens de Chicoutimi ont bombardé le gardien du National, Carol Simard, à 51 reprises pour enregistrer un gain de 6 à 2. Daniel Dufresne a marqué trois buts en plus de fournir une passe.

Pierre Girard jr, avec son dixième filet de la saison, Jean Labelle et Denis Bouchard ont compté les autres buts des Saguenéens.

### Ligue juvénile régionale

## Port-Alfred élimine l'équipe de Kénogami

KENOGAMI — Les Royaux de Kénogami ont subi l'élimination, hier soir, dans la Ligue juvénile régionale, à l'issue d'une victoire du National de Port-Alfred au compte de 3 à 2.

Le National accède ainsi à la série demi-finale, contre les Eperviers d'Arvida, qui débutera demain soir, à Arvida. Yves Dufour, Michel Bergeron et Germain Tremblay ont enfilé les buts du National tandis que Robert Desbiens et Sylvain Hudon ripostaient pour les Royaux.

### Remontée du Free-Air

Le Free-Air, de St-Honoré, a franchi une importante étape vers la série finale de la Ligue bantam inter-cités, hier, à la suite d'une victoire de 2 à 0 sur Jonquière.

## SUR LE NEZ

### Piste Jacques-Cartier

<b>PREMIERE COURSE</b> Trot — \$600.	<b>SIXIEME COURSE</b> Amble — \$700.
5— Al D., F. Nadeau, 9.80, 5.10, 3.80; 6— Prince Omaha, R. Dufour, 3.60, 3.10; 4— James Snip, Y. Leblanc, 9.20. Ont aussi couru: Amish, Bayside Fury, Todd Flemington, Great Stepper, Speedy Venture. Temps: 2:15.2.	6— Kin O'Battles, F. Nadeau, 6.30, 4.00, 3.50; 3— Express G., R. Chabot, 5.20, 5.00; 7— Douane Coloniale, A. Jean, 9.70. Ont aussi couru: Roan Bell, Fran Brown, Brunella Lady, War Cry, Virginia A. Quinella: (3-6) \$19.10. Temps: 2:14.1.
<b>DEUXIEME COURSE</b> Amble — \$550.	<b>SEPTIEME COURSE</b> Amble — \$1,300.
7— Canadian Lobell, E.-L. Bouchard, 4.90, 3.90, 3.30; 3— Vip N., Y. Peltchat, 14.20, 12.10; 4— Scottys Leader, E. White, 7.50. Ont aussi couru: Miss Thelma, Chuck Time, Lovely Luann, White Exclusive, Isola Flo. Pari-double: (5-7) \$42.20. Temps: 2:17.4.	3— Hi Ho Go, C. Dupont, 5.50, 3.90, 2.60; 8— Burly Scot, A. Jean, 6.00, 3.50; 1— Two Mountains Ding, Y. Fontaine, 2.60. Ont aussi couru: Carillon, Wool Robin, Keystone Georgia, Locust Time, J. J. Scaret. Temps: 2:12.2.
<b>TROISIEME COURSE</b> Trot — \$950.	<b>HUITIEME COURSE</b> Amble — \$850.
4— Bluejay Rodney, G. Hébert, 6.80, 5.60, 3.60; 5— Kitty Sharp, A. Jean, 4.60, 2.70; 6— Hopeful Venture, F. Nadeau, 4.00. Ont aussi couru: Robins Delight, Super Bell, Western's Bill. Temps: 2:17.2.	6— Douanes Torch, C. Dupont, 10.30, 5.20, 3.10; 1— Abbe Hill, A. Jean, 3.80, 2.80; 5— Leon Dawn, L. Duquette, 2.80. Ont aussi couru: Cecile Mir, Super Wil, Centennial Judge, Benny Brewster, Gerry Rotan. Exacta: (6-1) \$44.70. Temps: 2:14.2.
<b>QUATRIEME COURSE</b> Amble — \$600.	<b>NEUVIEME COURSE</b> Amble — \$650.
5— Revel Black, C. Dupont, 9.30, 3.40, 2.90; 3— Glowing Mir, C. Denault, 3.80, 3.00; 2— Joan Great, C. Grenier, 3.40. Ont aussi couru: Cold Spring Doll, P. B. Happy, Rob Ron Robin, Nifty One. Quinella: (3-5) \$15.70. Temps: 2:15.3.	7— Duke of Iron, R. Babbins, 8.90, 5.00, 2.60; 2— Manor Dean, R. Marois, 2.80, 2.40; 1— Kimalée Brewster, R. Quessy, 5.70. Ont aussi couru: Northwood Edward, Wildcat Kelly, Princess de Tracy, Trumpet Hano-ver, Dancing Man. Quinella: (2-7) \$19.50. Temps: 2:15.1.
<b>CINQUIEME COURSE</b> Trot — \$1,500.	<b>DIXIEME COURSE</b> Amble — \$850.
5— Emperor Mir, J. Cyrenne, 11.00, 4.50, 3.30; 4— My Happiness, C. St-Jacques, 4.40, 3.20; 6— Victory Key, C. Corneau, 2.70. Ont aussi couru: Gentleman Mir, Clever Kim. Temps: 2:12.3.	7— Henry Tar, A. Jean, 6.80, 5.00, 2.90; 5— Kaboom, R. Dufour, 5.20, 2.70; 1— Wonder, F. Nadeau, 7.40. Ont aussi couru: Elvis Angus, Lucky Beejay, Leslies Range, Lachance Mir, Transponder. Exacta: (7-5) \$45.50. Temps: 2:12.1.

## MOTS CROISES

problème: no 416

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
11											
12											

**HORIZONTALEMENT**

- Partie d'un diocèse soumise à la juridiction d'un archidiacre.
- Olivine.--Ville de l'U.R.S.S.
- Suspension.-- Reptile saurien d'Amérique tropicale.
- Ch. - l. d'arr. du Gard.-- Vertu, efficacité.
- Sourire d'un enfant.-- Au golf, petite cheville.
- En matière de.-- Bramer. -- Détérioré.
- Allez, en latin.-- Têtes.
- Laize.-- Elles ont perdu leur éclat.
- Acte de religion.-- Situé.
- En désordre.-- Ville d'Allemagne occidentale.-- Négation.
- Radium.-- Touché.-- Homme d'Etat et écrivain roumain (1871-1940).
- Alaise.-- Pièce de métal recevant une roue.

**VERTICALEMENT**

- Mettre ensemble des choses paireslles.
- Qui a le sens des réalités.-- Pieu

aiguës par un bout.

- Gonflements des cours d'eau.-- Pascal.
- Elever, faire monter.-- Vas ça et là, à l'aventure.
- Poisson rouge.-- Mouvement d'un étre vivant orienté par un facteur externe.
- Note.-- Allongée.
- Qui concerne les chemins.
- Germanium. -- Adversaires.
- Terrain de tennis.-- Conjonction. -- Signal de détresse.
- Agitées, troublées.-- Du verbe gai.
- Chants funèbres chez les Grecs.-- Mammifère.
- Ancienne ville d'Italie.-- Article espagnol.-- Récepteur pour puiser de l'eau.

# SOMMAIRES

## LIGUE JUNIOR REGIONALE

### Chicoutimi 6 Port-Alfred 2

**Première période**  
1. Chic., Pierre Girard Jr (Labelle, Villeneuve) 5:59  
2. Chic., Jean Labelle (Villeneuve, Girard Jr) 7:02  
3. Chic., Daniel Dufresne (D. Bouchard, Painchaud) 16:11  
Pén.: Painchaud, C., 1.04, Duchénes, C., 9:12, Girard, C., Boudreau, P.-A., min. 4, 1:30, Duchénes, C., 16:31.

**Deuxième période**  
4. Chic., Daniel Dufresne (Dufour, Gaudreau) 12:58.  
Aucune pénalité.

**Troisième période**  
5. P.-A., Lambert Gauthier (Pradette, Gagnon) 12:06.  
6. Chic., Daniel Dufresne (D. Bouchard, Dufour) 12:38.  
7. P.-A., Michel Dufour (Boudreau) 17:42.  
8. Chic., Denis Bouchard (Dufresne) 19:03.  
Pén.: Labelle, C., 0:39, Girard, Jr, C., 11:10, Painchaud, C., 16:32.  
Lancers: Chicoutimi 16 19 16-51  
Port-Alfred 10 8 14-32  
A—222.

**Alma 4 Jonquières 8**

**Première période**  
1. Jonq., Marcelin Boudreau (Jomphe, Thomassin) 9:21.  
2. Alma, Alain Noël (seul) 11:39.  
3. Alma, Alain Noël (Chabot, S. Villeneuve) 15:22.  
4. Jonq., Gilles Dicaire (Vigneault, Lebrasseur) 16:12.  
Pén.: Villeneuve, J., Villeneuve, A., maj. d., 0:42, Girard, J., min., et mauv. cond., 1:28, Tremblay, J., 4:35, Voyer, J., 5:28, Côté, A., Lebrasseur, J., maj. d., 8:42, Deschênes, J., Bouchard, A., maj., d., 9:10.

# HOCKEY

## LIGUE JUNIOR REGIONALE

**Vendredi**  
Jonquières 19, Roberval 3  
Port-Alfred 2, Chicoutimi 5  
Dolbeau 0, Alma 13

**Hier**  
Chicoutimi 6, Port-Alfred 2  
Alma 4, Jonquières 8  
Roberval 3, Dolbeau 5

**Mercredi**  
Chicoutimi vs Roberval  
(Début série 4 de 7)

**Jeudi**  
Alma vs Jonquières  
(Début série 4 de 7)

**Classement final**

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Jonq.	40	34	6	0	293	119	68
Chic.	40	31	8	1	305	122	63
Alma	40	29	10	1	353	168	59
Rob.	40	11	29	0	162	334	22
Dolb.	40	8	32	0	129	331	16
P.-Alf.	40	6	34	0	123	291	12

**Les compteurs**

	B	A	Pts
Marcoux M. Alma	73	67	140
Maltais D. Alma	38	87	120
Gagnon D. Alma	54	52	106
Dufresne D. Chic.	31	63	94
Labelle J. Chic.	35	51	86
Villeneuve D. Chic.	40	42	82
Dufour R. Chic.	33	47	79
Gagnon M. Alma	36	39	75

## LIGUE JUNIOR MAJEURE

**Hier**  
Chicoutimi 3, Sorel 3  
Trois-Rivières 5, Hull 0  
Shawinigan 5, Montréal 11  
Laval 3, Québec 9  
Cornwall 4, Sherbrooke 8

**Aujourd'hui**  
Cornwall vs Laval  
Québec vs Shawinigan

**Division Est**

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
T.-Riv.	65	32	22	2	299	284	75
Qué.	65	33	28	4	286	257	70
Chic.	64	21	38	5	282	372	47
Sorel	67	15	39	9	279	411	39
Shaw.	64	15	39	9	279	411	39

**Division Ouest**

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Sher.	64	46	14	4	397	236	98
Cornw.	65	35	19	11	299	253	81
Mont.	65	36	24	5	406	308	77
Hull	66	30	31	5	345	233	65
Laval	65	24	34	7	305	351	55

**Les compteurs**

	B	A	Pts
Dupont N. Mont.	73	62	135
Montgomery S. Hull	51	81	132
Trottier J. Laval	44	87	131
Bosny M. Laval	75	55	130
Phaneuf J.-L. Mont.	40	68	128
Larose C. Sher.	57	67	124
Thibodeau J. Shaw.	42	76	118
D'Amico M. Chic.	46	70	116
Lecours D. Chic.	54	61	115
Brisbois M. Sher.	46	67	113

**Joutes d'hier non-incluses.**

## LIGUE NATIONALE

**Samedi**  
Islanders 7, Vancouver 5  
Pittsburgh 8, Philadelphie 2  
Detroit 5, Kansas City 1  
Chicago 6, Los Angeles 1  
Toronto 5, Minnesota 3  
Buffalo 3, St-Louis 3

**Hier**  
Montréal 5, NY Rangers 3  
NY Islanders 2, California 4  
Detroit 5, Philadelphie 8  
Atlanta 2, Boston 5  
Toronto 4, Washington 2  
Pittsburgh 4, Buffalo 8  
St-Louis 5, Minnesota 4

**Joutes d'hier non-incluses.**

	Hull, W.	Lac. SD	Bernier, Q.	Nelson, W.	Lund, H.	Rivers, SD	Walton, M.	Hedberg, W.	Howe, H.	Dillon, T.
B	60	52	112	31	75	106	46	55	101	21
A	31	75	106	46	55	101	21	73	94	29
P	47	36	83	42	40	82	40	37	77	22
Pts	52	52	112	73	60	77	50	77	52	22

**Joutes d'hier non-incluses.**

## Troisième période

6. Dol., Mario Laprise (Gauthier) 2:30.  
7. Dol., Mario Laprise (Gauthier) 12:45.  
8. Rob., Bernard Cleary (Xavier) 18:21.  
Pén.: Cleary, R., 9:02; Thibault, D., 12:30.  
A—450.

## LIGUE JUNIOR MAJEURE

Chicoutimi 3 Sorel 3

**Première période**

Aucun but:  
Pun: Leroux, S., 4:29, David, S., 6:51; Leblanc, C., 9:49; Leduc, S., et D'Amico C. (min et ka) 14:45; Cardin, S., 14:55; Castonguay, C., 16:58.

**Deuxième période**

1. Chi., S. Locas (Poulin D'Amico) 2:06.  
2. Sorel, R. Dalpé (Riche) 3:04.  
3. Chic., C. Giguère (Locas Charette) 9:54.  
4. Chic., Y. Pélusé (Poulin) 11:30.  
5. Sorel, R. David (Fréchette) 16:55.  
Pun: Dalpé, S., Charette, C., 5:54; Séguin, S. et Leduc, C. (Maj.) 19:08.

**Troisième période**

6. Sorel, G. Haas (Loves) 6:20.  
Aucune punition.  
Lancers: Chicoutimi 12 12 6 30  
Sorel 17 13 14 44

## LIGUE NATIONALE

Montréal 5 Rangers 3

**Première période**

1. Montréal, Mahovlich 31 (Savard, Laffleur) 5:25  
2. Montréal, Lapointe 25 (Mahovlich, Laffleur) 11:04  
Pén.: Wilson R 4:00, M. Wilson M 6:08, Stenkowski R 8:08, Greschner R 6:42, Riebrogh M 9:17, Ratelle R 9:36, Fairbairn R 10:16, Marotte R 10:24, Shutt M 18:48.

**Deuxième période**

3. Montréal, Mahovlich 32 (Shutt) 2:39  
4. Montréal, Cournoyer 26 (Lapointe, Mahovlich) 6:09  
5. Montréal, Shutt 27 (Cournoyer, Mahovlich) 6:20  
Pén.: Sather M 11:22, Gilbert R 11:22.

**Troisième période**

6. Rang., Vickers 28 (Gilbert, Ratelle) 7:30  
7. Rang., Vickers 29 (Ratelle, Greschner) 15:39  
8. Rangers, B. Wilson 5 (Fairbairn, Tkaczuk) 15:49  
Pén.: Lapointe M 14:24.

**Lancers**  
Montréal 10 7 10 — 27  
Rang. 7 11 18 — 36  
Gardiens: Dryden, Montréal; D. Wilson, Rang.

**Boston 5 Atlanta 2**

**Première période**

1. Boston, Vadnais 14 (Orr, Bucyk) 11:26  
2. Bos., Hodge 21 (Orr) 18:13  
Pén.: Lysiak A 12:20, Comeau A 16:41.

**Deuxième période**

3. Atl., Lysiak 18 (McCreary, Ecclestone) 4:58  
Pén.: Nowak B 13:28.

**Troisième période**

4. Bos., Orr 38 (Esposito) 7:32  
5. Atl., Comeau 8 (Graves) 8:52  
6. Bos., Sheppard 25, 19:38  
7. Boston, Sheppard 26 (Orr) 19:59  
Pén.: Hextall A 6:07, Bucyk B 19:03.  
Lancers: Atl. 6 13 10 — 31  
Bos. 12 12 13 — 37  
Gardiens: Bouchard, Atl.; Gilbert, Bos. Ass. 14:558.

**Philadelphie 8 Detroit 5**

**Première période**

1. Phil., Barber 27 (MacLeish) 6:01  
2. Phil., MacLeish 29 (Barber) 11:07  
3. Det., Dionne 38 (Hamel, Grant) 18:43  
Pén.: Salek P 6:42, Phil. 11:51, Dornhoefer P 16:58, B. Watson D 19:18.

**Deuxième période**

4. Phil., Dupont 10 (Clément) 8:09  
5. Phil., MacLeish 30 (Bardon, Dornhoefer) 10:51  
6. Det., Grant 41 (Bergman, Roberto) 12:30  
7. Phil., Clément 17 (Kondrachuk, Salek) 18:43  
8. Phil., Clarke 22 (Barber) 18:23  
9. Det., Hamel 5 (Libett, B. Watson) 18:53  
10. Det., Bergman 4 (Roberto, Dionne) 19:59  
Pén.: Kelly Phil. 8:18, Dupont P 8:18, Dornhoefer P 16:58, B. Watson D 19:18.

**Troisième période**

11. Phil., Clément 18 (Salek) 1:06  
12. Phil., Clarke 23 (Barber, MacLeish) 2:11  
13. Det., Bergeron 8 (Kryakow) 13:28  
Pén.: B. Watson D 14:13.  
Lancers: Det. 7 9 11 — 27  
Phil. 17 16 14 — 47  
Gardiens: Rutherford, Det.; Stephenson, Phil.

**Buffalo 8 Pittsburgh 4**

**Première période**

1. Buf., McNab 16 (Spencer, Dudley) 11:04  
2. Buf., Gare 23 (Ramsay, Luce) 12:06  
3. Pit., Stachouse 12 (Hadfield, Apps) 14:40  
Pén.: Wilkins Pit. 7:45, Gare Buf. 12:58, Korab Buf. 13:45.

**Deuxième période**

4. Pit., Pronovost 41 (Apps, Laframboise) 1:10  
5. Buf., Perreault 31 (Lorentz, Stanfield) 6:51  
6. Buf., Ramsay 24, 8:36  
7. Pit., Kehoe 26 (Stachouse, Hadfield) 19:09  
Pén.: Hatt Buf. 1:48, i. banc 2:02, Campbell Pit. 5:15, Mo. son Pit. 10:04, Carrière Buf. mineure double, Wilkins Pit. 15:34.

**Troisième période**

8. Buf., Lorentz 21 (Martin, Perreault) 1:50  
9. Buf., Dudley 25 (McNab, Lorentz) 9:17  
10. Buf., Luce 30 (Ramsay, Schoenfeld) 12:28  
11. Pit., Pronovost 42 (Laframboise) 15:22  
12. Buf., Luce 31 (Lorentz, Korab) 16:34

# Dixit



"Si vous voulez la version anglaise de Guy Lafleur, je suis prêt à répondre à vos questions".  
Telle est la façon dont Pete Mahovlich a abordé les journalistes, samedi, à Dorval, alors que les joueurs des Canadiens avaient pris place dans l'avion devant les conduire à New York.  
L'inimitable Mahovlich, le plus sérieusement du monde, a pris son siège pendant que ses compagnons s'esclaffaient devant la mine des journalistes qui venaient de se faire posséder à nouveau par le grand Pete.

Pén.: Burrows P 1:17, Guévremont Buf. 11:28, Carrière Buf. 16:54.  
Lancers: P.H. 9 15 15 — 39  
Buf. 21 10 12 — 43  
Gardiens: Plasse, Pit.; Crozier, Bromley, Buf. Ass.: 15,863.

**Toronto 4 Washington 2**

**Première période**

1. Toronto, Keon 14 (Stoughton, Neely) 3:04  
Pén.: Joly W 5:24, Labre W 8:05, Ellis T 10:18, Neely T 14:13, Williams T 18:17.

**Deuxième période**

2. Wash., (Marson 15 Pyatt) 3:04.  
3. Tor., (Williams 9, Seiling) 5:50.  
4. Tor., (Stoughton 19, McKenny) Keon 10:58.  
Pén.: McDonald T 2:10, Mohs W 3:50, Seiling T 17:45.

**Troisième période**

5. Tor., Stoughton 20 (McKenny, Ellis) 3:42  
6. Wash., Pyatt 3, lancers de pénalisation, 6:43  
Pén.: Lesuk W 11:45, Williams T 14:45.

## Lancers

Toronto 11 18 12-41  
Washington 3 5 3-11  
Gardiens—McRae, Toronto; Low, Wash.—9,450.

## St-Louis 5 Minnesota 4

**Première période**

1. St. Louis, Unger 26 (Dupéré, Larose) 12:03  
2. Min., Hicke 12 (Hextall) 16:00  
Pén.: Piager SL 2:15, Lefley SL 9:20, Merrick SL 15:51.

**Deuxième période**

3. Min., Hicke 13 (Nanne, Goldsworthy) 1:53  
4. St. Louis, Larose 9 (Dupéré, B. Piager) 10:38  
5. St. Louis, Dupéré 23, 10:48  
6. Min., Oliver 16 (Gratton) 14:45  
7. St. Louis, Collins 18 (Berenson) 17:32  
Pén.: Hess SL 0:32, Cameron Min 7:49, Unger SL 11:50.

**Troisième période**

8. St. Louis, Palazzari 14 (Lukowich) 14:06  
9. Min., Goldsworthy 32 (Hextall) 14:50  
Pén.: Plante SL 2:06, Gratton Min 3:21.  
Lancers: St. Louis 8 9 11-26  
Minnesota 12 11 7-30  
Gardiens—Johnston, St. Louis; Marniag, Minnesota.  
A—12,218.

## ASSOCIATION MONDIALE

Winnipeg 6 Minnesota 5

**Première période**

1. Win., Young 9 (Ketola, Gruen) 8:06  
2. Min., Smith 9 (Tannahill, Walton) 9:28  
3. Min., Gambucci 11 (Antonovich) 9:28  
Pén.: Young W 2:28, Gallant Min 19:53.

**Deuxième période**

4. Min., Tannahill 20 (Walton, Smith) 1:05  
5. Min., Walton 41 (Antonovich, Tannahill) 10:50

## Lundi 10 mars 1975, LE QUOTIDIEN — 15

8. Win., Hull 60, 18:07  
Pén.: Carlson Min, Arbour Min, Ford W, Miller W majeures 10:28.

**Troisième période**

7. Min., Walton 42 (Tannahill) 2:37  
8. Win., Hørrung 6 (Ketola, Young) 7:23  
9. Min., Miller 4 (Spring) 13:48  
10. Win., Ketola 16 (Hull, Nilsson) 19:50  
Pén.: Smith Min. 11:17

**Prolongation**

11. Win., Ketola 17 (Miller, Young) 3:03  
Aucune pénalité.

**Québec 7 Chicago 5**

**Première période**

1. Chi., Morris 9 (Maggs, Paiement) 13:30  
2. Qué., Parizau 24 (J. Bernier) 19:03  
Pén.: Harris C 7:41, Houle Q 8:23, Morris C mineure, mauvaise conduite 18:36.

**Deuxième période**

3. Chi., Paiement 19, 1:26  
4. Qué., Houle 30 (Parizau, Hoganson) 7:51  
5. Qué., Cloutier 21, 12:00  
6. Qué., S. Bernier 46 (Houle, Lacon be) 13:21  
7. Qué., Sutherland 12 (Houle, Hoganson) 14:05  
8. Chi., Coates 9 (Morris) 16:16  
Pén.: Leclerc Q 4:48, Maggs C 7:32.

**Troisième période**

9. Qué., Tardif 41 (Parizeau, Roy) 3:25  
10. Qué., Parizeau 25 (Roy, S. Bernier) 7:59  
11. Chi., Gordon 2 (Stapleton, Rochon) 8:22  
12. Chi., Paiement 20 (Morris, Kokkila) 14:15  
Pén.: Hoganson Q 6:25.

**Lancers**  
Chicago 9 12 12-33  
Québec 7 18 16-41  
Gardiens—Newton, Chicago; Brodeur, Québec.  
A—8,556.

**Vancouver 4 Phoenix 3**

**Première période**

1. Van., Harris 27 (Israelson) 14:09

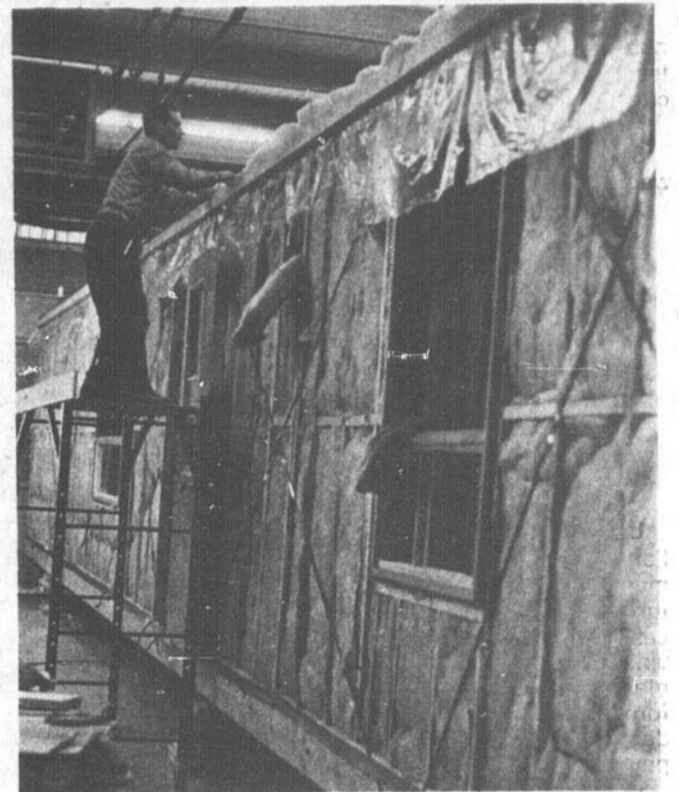
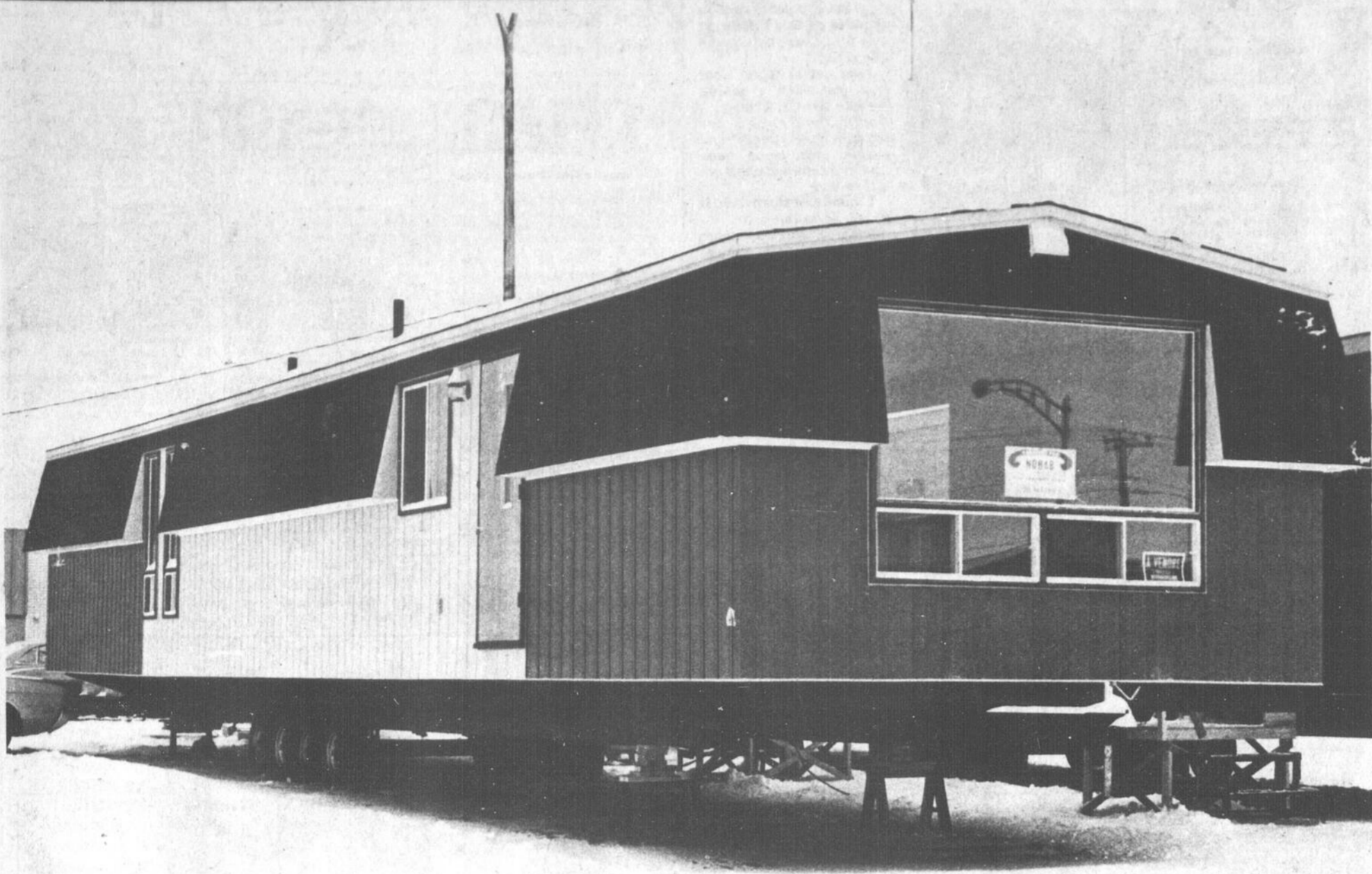
2. Vanc., Walton 17 (McKenzie, St-Sauveur) 18:23  
Pén.: Telyk V 11:26, Florek P, McCulloch V mineurs, majeures 13:09, Mowat P 19:05.

**Deuxième période**

3. Vanc., Burgess 7 (Harris) 16:55  
4. Phoe., Florek 21 (Odrovsky, Hughes) 19:45  
Pén.: Bennett P 16:03, St-Sauveur V 18:34.

**Troisième période**

5. Vanc., Walton 18 (St-Sauveur, McKenzie) 8:24  
6. Phoe., Gray 23 (Sobchuk, Florek) 12



**ISOLATION** — Cette maison mobile, fabriquée dans les ateliers de Norab, à Alma, est prête à recevoir son revêtement extérieur.

**PRODUIT FINI** — Voici La Normande, la maison mobile la plus luxueuse construite par Norab Inc., d'Alma.

## Les ouvriers de Norab Inc. d'Alma ont déjà complété trois modèles d'habitation

**NDLR:** Chaque lundi, Le Quotidien présente un reportage sur l'entreprise. Le but est de décrire la situation dans des industries de fabrication de la région, et de dévoiler les ramifications des sociétés multinationales.

par Gabriel Berberi

**ALMA** — Norab Inc., d'Alma, est une entreprise qui vient tout juste de commencer ses activités.

La construction des premières maisons mobiles portant cette

nouvelle marque de commerce, n'a effectivement démarré que le 11 décembre 1974. Depuis ce temps, les ouvriers de Norab (ce sigle est le diminutif pour Nord Habitation) ont complété trois modèles d'habitation.

M. Jean Saint-Onge, directeur de la compagnie, affirme que les plans complets de ces maisons y compris l'aménagement intérieur, ont été entièrement conçus à Alma. Et il est fier de mentionner que Norab Inc., est l'unique industriel du genre au Saguenay-Lac-Saint-Jean.

**De \$5,300 à \$16,000**  
Pour le moment, La Normande, une maison mobile de 68' X 14' demeure le produit le plus coûteux assemblé à l'usine d'Alma. Son prix de détail se situe aux alentours de \$16,000.

Une autre habitation montée sur roues est La Chaumière (60' X 14'), un peu moins luxueuse que la précédente, et qui se vend plus de \$13,000 sur le marché, actuellement.

Norab offre enfin aux consommateurs un autre type de logement qui peut être éga-

lement déplacé à volonté. Il s'agit en quelque sorte d'un chalet de 28' X 14', renfermant quatre pièces, dont deux chambres, à l'instar de La Chaumière, un salon et une cuisine. Habitable 12 mois par année et ne nécessitant aucun entretien extérieur, cette maisonnette, selon ses créateurs, s'adapte plus spécifiquement aux besoins des célibataires et des retraités. La première bâtie par Norab coûtait \$5,300, mais l'entreprise est en mesure d'offrir aux acheteurs un modèle encore plus économique, puisqu'il vaudrait \$4,000 environ.

### Successeur de Roulex

Une première entreprise, Roulex, que l'on pourrait comparer à Norab, s'était également fixée à Alma. Mais Roulex devait fermer boutique après avoir construit une vingtaine de roulottes...

Les possibilités de réussite industrielle de Norab paraissent toutefois intéressantes, en sachant, par exemple, que la compagnie, même si elle en est à ses tout débuts, a déjà été approchée par un client de taille, en vue de la construction d'habitations en série, destinées à d'importants chantiers en cours dans le nord du Québec.

C'est la Société de gestion du Lac-Saint-Jean, groupe composé de 175 investisseurs locaux, qui est le principal actionnaire de Norab Inc. M. Antonio Girard, un homme d'affaires d'Alma, est l'autre participant. Etablie il y a quelques années seulement, la Société détient aussi des intérêts dans d'autres entreprises. M. Jean Saint-Onge y siège incidemment comme directeur.

Le démarrage de Norab Inc., aura nécessité une mise de fonds initiale de \$100,000. L'usine de la compagnie est aménagée dans des locaux occupant 8,000 pieds carrés, au parc industriel Norab est locataire à cet endroit.

### 90 par année

Selon M. Saint-Onge, Norab serait capable de construire 90 maisons mobiles par année, en supposant que l'on fasse appel à deux équipes de travailleurs. Présentement, on ne dénombre que cinq ouvriers dans l'usine et le directeur estime que la capacité de production annuelle de ce personnel est de 50 habitations.

Le manufacturier d'Alma écoule ses produits directement sur le marché. Mais, advenant un accroissement important du volume des ventes, Norab aurait probablement recours à un réseau de distributeurs.

Le marché de Norab Inc., est encore très limité, l'entreprise ne desservant que le secteur d'Alma, à toutes fins pratiques. A court terme, cependant, l'objec-

tif des industriels est de couvrir toute la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Plus tard, Norab viserait même les marchés de la Côte-Nord et de l'Abitibi.

Les matériaux utilisés par Norab Inc., proviennent dans la proportion de 50 pour cent, de la région. Ainsi, l'entreprise achète de fournisseurs du Saguenay-Lac-Saint-Jean, le bois de charpente, les fenêtres, et la tôle d'aluminium.

On importe de diverses régions les autres pièces entrant dans la fabrication des maisons mobiles, comme par exemple, les panneaux de finition, les fermes de toiture, et les structures métalliques, ces dernières provenant de Saint-Joseph-de-Beauce.

Et l'installation de la plomberie est un contrat que se partagent des entrepreneurs de la région et de Québec.



**SYSTEME ELECTRIQUE** — Un électricien de Norab effectue un raccord dans la chambre de bains d'une maison mobile.

## Aide financière aux entreprises

**MARDI,**  
le 11 mars 1975

**M. Gaétan Lemieux**

sera à l'hôtel de  
ville de Bagotville,  
200, Victoria,

**BAGOTVILLE**  
(544-1614)

**MERCREDI,**

le 12 mars 1975

**M. BENOIT COTE**

sera au Manoir du  
Rocher, 1485, ave  
du Manoir, N.

**ALMA (662-6521)**

Si vous avez besoin d'un prêt à terme pour vous établir en affaires, développer ou moderniser votre entreprise et que vous ne pouvez l'obtenir ailleurs, à des termes et conditions raisonnables, remettez notre représentant.

**BANQUE D'EXPANSION**  
**bej INDUSTRIELLE**  
BUREAU PERMANENT

152, Est, rue Racine, Chicoutimi — Tél.: 543-0261

# 26 wagons dans la neige Des dégâts longs à réparer

GRAND-SAULT, N.-B. (PC) — Les opérations ferroviaires du Canadien National ont repris, dimanche, près de Grand-Sault, au Nouveau-Brunswick, 22 heures après le déraillement d'un train de marchandises.

Le train, qui se dirigeait vers l'ouest, se composait de 101 wagons et 26 d'entre eux ont quitté la voie ferrée.

Les équipes de travailleurs continuent à replacer les wagons sur les rails, y compris un wagon-citerne contenant du chlore liquide.

Selon un porte-parole du CN, le wagon-citerne n'a pas subi de

dommages au cours du déraillement.

La principale liaison ferroviaire touchée par le déraillement était la voie empruntée par les trains de marchandise entre les Maritimes et Montréal.

Deux experts de la Canadian Industries Ltd. et un représentant de la section environnement du CN surveillaient les travaux de redressement du wagon de chlore et sont restés sur les lieux, dimanche, au moment où on le remettait sur les rails.

La cause du déraillement n'a pas encore été déterminée.

La GRC a signalé, plus tôt, que 2,000 gallons d'essence provenant d'un autre wagon-citerne dérailé s'étaient répandus sur la neige.

Certains rapports, après le déraillement, faisaient état d'incendies; ceux-ci ont été attribués à l'éclatement d'une des chauffettes des wagons dérailés.

Le train de marchandises était parti de Moncton et faisait route vers Montréal lorsque le déraillement s'est produit.

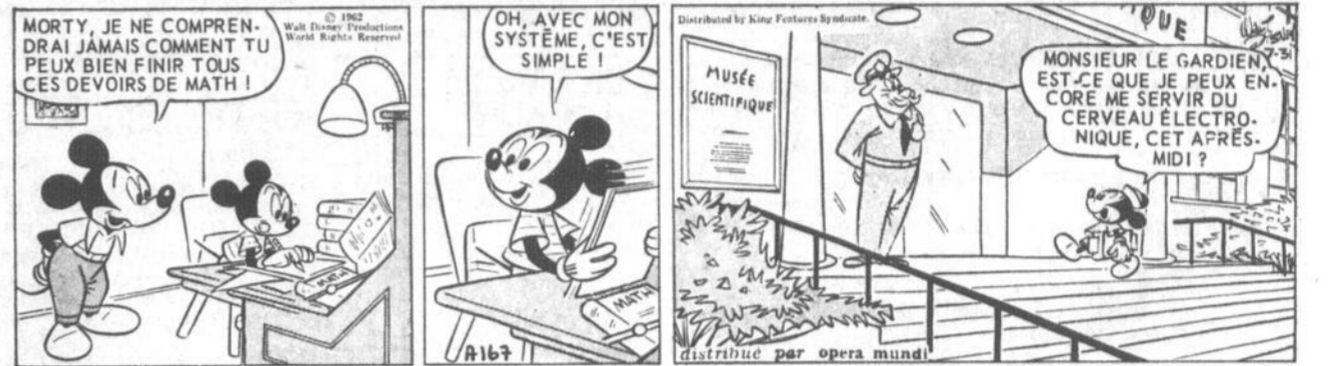
Jusqu'à la réouverture de la voie ferrée, vers 3 h. 15 du matin, le trafic de trains de marchandise a été dévié sur la voie principale du CN, via Campbellton.

# LES BANDES ILLUSTRÉES QUOTIDIENNES

## LE COWBOY MASQUE



## SOURIS MIQUETTE



## LA FAMILLE FLOP



## AGENT SECRET



## JULIETTE



## BLONDINETTE



## LUC BRADEFER



## SCAMP



# Dans les Maritimes Services aériens paralysés

Par LA PRESSE CANADIENNE

La grève des préposés à l'entretien des pistes et le mauvais temps ont perturbé gravement les services aériens dans les provinces maritimes, samedi, mais les aéroports ont fonctionné normalement dans d'autres régions du pays.

La principale compagnie aérienne régionale de l'Est du pays, Eastern Provincial Airways, a annulé tous ses vols et Air Canada a réduit les siens au maximum. Les prédictions météorologiques annonçaient un blizzard devant déverser entre sept et 10 pouces de neige dans la plus grande partie du Nouveau-Brunswick. Les aéroports de Fredericton, Saint-Jean et Moncton ont été fermés dès que les préposés à l'entretien des pistes ont débrayé. L'aéroport de Saint-Jean, à Terre-Neuve, a également été fermé à cause du mauvais temps. L'aéroport international d'Halifax continuait ses opérations malgré un épais

brouillard, mais il n'y a eu que quelques vols. Les membres de l'Alliance de la fonction publique du Canada (AFPC) à Halifax ont consenti à enlever les lignes de piquetage pour permettre le départ de

quatre avions nolisés devant transporter des étudiants de la Nouvelle-Ecosse.

Les étudiants partaient en vacances en Europe. Cependant, les travailleurs ont bien spécifié

qu'il s'agissait là d'une exception et que les lignes de piquetage seraient reformées.

On s'attend à ce que les grèves se poursuivent dans la plupart des aéroports des Maritimes.

# MOT MYSTÈRE

Problème 397 8 lettres cachées THÈME UNE CHAUSSURE

Lorsque tous les mots ci-dessous auront été utilisés horizontalement, verticalement et diagonalement dans la grille, il ne vous restera que les lettres servant à relever le MOT-MYSTÈRE.

A	alêne	carton	E	échoppe	H	haut	mocassin	plat	soie
B	achat	cher	écule	escarpin	L	lacet	N	pointure	T
C	boute	claque	évasé	lisse	O	oeillet	U	teinté	U
D	boucle	coupe	F	forme	long	maniclé	P	sabot	usage
E	bride	coussu	G	gant	guêtre	marteau	paire	sandale	verni
F	broghe	crochet	C	cuir			petit	savate	
G	cambrure						piéd	semelle	

La réponse du problème précédent: sacristie

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
1	F	O	R	M	E	S	S	O	R	B	O	U	C	L	E
2	E	N	R	O	C	A	E	N	O	T	R	A	C	R	L
3	S	L	T	C	V	B	X	M	A	E	M	I	U	A	C
4	A	B	I	A	E	O	I	L	E	B	I	T	D	L	I
5	V	R	T	S	S	T	O	N	R	L	N	L	A	E	N
6	E	E	E	S	S	N	P	U	R	I	L	Q	L	N	A
7	A	C	P	I	I	O	R	A	O	E	U	E	A	E	M
8	U	U	H	N	L	E	I	P	I	E	V	T	C	R	T
9	S	L	S	O	I	E	A	R	S	R	U	H	E	T	E
10	U	E	N	R	P	T	E	C	E	R	E	A	T	E	H
11	O	G	I	L	T	P	A	T	E	R	C	U	T	U	C
12	C	U	A	E	X	R	E	A	N	H	U	T	O	G	O
13	C	T	B	N	P	I	E	D	A	I	O	S	B	U	R
14	P	O	L	I	T	C	R	T	H	E	E	P	U	O	C
15	S	A	N	D	A	L	E	P	M	A	R	T	E	A	U

# ENTRECROISES

6 LETTRES CACHÉES PROBLEME NO 396 LA NATUROPATHIE

Lorsque tous les mots ci-dessous auront servi pour compléter la grille, il ne vous restera qu'un seul mot dont le nombre de lettres est indiqué dans cette page.

2	anis	bière	6	tisane
es	bons	bième	7	
et	dem	boire	avalée	
la	dents	denté	casité	cresson
ca	gras	étude	cerise	naturel
	lait	fruit	digère	tolérer
3	ogre	petit	écrase	8
ans	rien	poire	écrase	altérant
but	sang	pomme	laitue	chicorée
est	soya	saine	merite	9
tue	suis	santé	prunes	framboise
4	osa	thym	suera	frlandise
5	avale	5	tarre	intestinal
6			tiède	11
7			trés	12
8				13
9				14
10				15
11				16
12				17
13				18
14				19
15				20

La réponse du problème précédent: prince

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
1																				
2																				
3																				
4																				
5																				
6																				
7																				
8																				
9																				
10																				
11																				
12																				
13																				
14																				
15																				
16																				
17																				
18																				
19																				
20																				

# Plus de francophones à Kingston

KINGSTON, Ont. (PC) — Les autorités du Collège royal militaire de Kingston ont reçu instruction du ministère de la Défense d'augmenter de 40 pour cent, d'ici 1977, le nombre des étudiants francophones.

Avec l'entrée en vigueur de la première phase importante du programme de bilinguisme et de biculturalisme, prévue pour l'automne 1976, le collège devra pouvoir dispenser tous les cours dans les deux langues officielles.

D'ailleurs, un nouvel édifice devant servir à l'enseignement est présentement en cours de construction, au coût de \$5 millions.

# ANNONCES CLASSEES

CHICOUTIMI  
545-4895

Alma et les environs  
662-7829

St-Felicien et les environs  
679-3832



### LA COMPAGNIE MINIERE QUEBEC CARTIER

PORT-CARTIER, QUEBEC

L'expansion de nos opérations prévue pour 1975 à Mont-Wright et Fermont demande une augmentation appréciable de notre personnel et surtout dans les métiers suivants:

**MECANICIENS DE MOTEURS DIESEL**  
Expérimentés dans l'entretien, la réparation et le montage de moteurs Diesel. (Expérience sur les moteurs GM-149, Caterpillar, Alco-251 et GM-567-C un avantage).

**ELECTRICIENS - ENTRETIEN DIESEL**  
Expérimentés dans l'entretien et la réparation des systèmes électriques; générateurs, alternateurs, commande d'allumage etc...

**MECANICIENS D'ENTRETIEN**  
Expérimentés dans l'entretien et la réparation générale d'équipement industriel lourd: Pelles électriques, foreuses électriques, tracteurs, camions, etc...

**ELECTRICIENS D'ENTRETIEN**  
Expérimentés dans l'entretien d'installations industrielles de haut voltage, circuit AC et DC, dépannage (trouble shooting), lecture de plans, etc...

**MECANICIENS DE MACHINES FIXES**  
Les candidats doivent posséder un certificat de Classe "2" de la province de Québec.

**MECANICIENS INDUSTRIEL (MILLWRIGHT)**  
Expérimentés dans l'entretien et la réparation de moulin: convoyeurs concasseurs, alignement de moteurs, etc...  
Les candidats intéressés doivent posséder quelques années d'expérience.

**CEGEP**  
Aussi la compagnie recherche des graduées de CEGEP 1973 ou de 1974 dans les disciplines suivantes: Electrodynamique, électronique, instrumentation et contrôle, équipement motorisé.

Pour tous ces emplois, le salaire annuel varie entre \$13,000., et \$14,500., pour la semaine de 40 heures. Les salaires ci-haut mentionnés incluent le boni de vie chère relié à l'indice des prix à la consommation du Canada et aussi un boni d'éloignement de \$150.00 pour personnes mariées et \$135.00 pour célibataires. En plus ces emplois sont accompagnés de bénéfices sociaux tel que: Jusqu'à 4 semaines de vacances payées après 3 ans, fond de pension, assurance-vie et maladie, assurance-salaire dont les primes sont entièrement défrayées par la Compagnie.

Tous ces emplois offrent des opportunités d'avancement.

Tous les candidats intéressés peuvent rencontrer le représentant de Québec Cartier:

Centre de Main-D'Oeuvre du Canada  
214 est, rue Racine,  
Chicoutimi.

Mardi, le 11 mars 1975, entre 9 h. a.m. et 6 h. p.m.

## AVIS DIVERS

CANADA  
PROVINCE DE QUEBEC  
DISTRICT DE CHICOUTIMI  
No: 150-05-00076-75

DANS LA COUR SUPERIEURE  
GERALD TURBIDE, comptable domicilié à Port-Alfred, district de Chicoutimi, requérant,

vs  
CLAUDE BOUDREAU, autefois résidant à 491, 31ème Rue, Port-Alfred, district de Chicoutimi, intimé.

Avis est donné à l'intimé, CLAUDE BOUDREAU, que le requérant GERALD TURBIDE entend se prévaloir d'une clause résolutoire relativement à un acte de vente passé devant le notaire Jacques Côté, le 5 novembre 1973, et enregistré au bureau de la division d'enregistrement de Chicoutimi, le 14 novembre 1973, sous le numéro: 268-394.

Une copie de l'avis de 60 jours a été déposée au greffe de la Cour supérieure à son intention.

Chicoutimi, le 3 mars 1975. Signé: Me Jean-Claude Basque, P.C.S.

CANADA  
PROVINCE DE QUEBEC  
DISTRICT DE CHICOUTIMI  
No: 150-05-00076-75

SUPERIOR COURT  
GERALD TURBIDE, accountant, residing at Port-Alfred, district of Chicoutimi, plaintiff,

vs  
CLAUDE BOUDREAU, before residing at 491, 3rd Street, Port-Alfred, district of Chicoutimi, defendant.

Notice is delivered to respondent, CLAUDE BOUDREAU, that the petitioner GERALD TURBIDE wants to exercise a resolatory stipulation according to a contract sale passed before Me Jacques Côté, notary from Port-Alfred, November the 5th 1973, and registered at the registry office of Chicoutimi, November the 14th 1973, number: 268-394.

A copy of the sixty days notice has been filed for him at the office of the Superior Court, Chicoutimi.

Chicoutimi, March, 3, 1975. Signed: Me Jean-Claude Basque, P.C.S.

Aubln, Bédard, Fillon, Brisson, Fournier & Côté, Procureurs du requérant.

### CITE D'ALMA

## AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par le soussigné, greffier de la Cité, que le Conseil de la Cité d'Alma, à son assemblée régulière du 3 mars 1975 a adopté le règlement no 501 ayant pour objet d'amender le règlement de zonage no 320 et le Plan Directeur d'Urbanisme pour les secteurs suivants:

Secteur P-2 — zone N-24 — Isle-Maligne  
Secteur X-2 — zone S-12 — St-Pierre  
Secteurs P-1 — zone N-17 et N-18 — Parc industriel.

ainsi que pour les garages temporaires.

AVIS PUBLIC est aussi donné que ce règlement est actuellement déposé à mon bureau à l'hôtel de ville, où toute personne peut en prendre connaissance aux heures de bureau.

AVIS PUBLIC est en outre donné qu'une assemblée des électeurs propriétaires d'immeubles imposables est par les présentes convoquée et sera tenue VENDREDI le 14 Mars 1975, en l'hôtel de ville, à dix-neuf (19.00) heures et que là et alors, ledit règlement 501 sera soumis aux électeurs et pris par eux en considération, conformément à la Loi.

Raymond Fortin,  
greffier de la Cité

Donné à Alma  
ce 6 mars 1975.

### CITY OF ALMA

## PUBLIC NOTICE

PUBLIC NOTICE is hereby given by the undersigned, City Clerk, that the Council of the City of Alma at its regular meeting held on March 3rd, 1975, has adopted By-Law no 501, for the object to amend zoning By-Law no 320 and the director urban planning, for the following zones:

Zone N-24 — P-2 — Isle Maligne  
Zones S-12 — X-2 — St. Pierre  
Zones N-17 & N-18 — P-1 — Industrial Park

also for the temporary garages.

PUBLIC NOTICE is also given that this By-Law is now deposited in my office, at the City Hall, where all interested persons may take communication of same during office hours.

PUBLIC NOTICE is further given that a meeting of the electors who are proprietors of taxable immovable is hereby called and will be held on FRIDAY, MARCH 14th, at nineteen (19.00) o'clock, at the City Hall, there and then this By-Law 501 will be submitted to the said electors and taken into consideration according to Law.

Raymond Fortin,  
city clerk

Give in Alma,  
this 6th day of March, 1975.

BUNGALOW: tout en briques, 3 chambres, sous-sol à moitié fini, avec abri d'auto, récente de 4 ans. Tél.: 543-5871. F-3318

BUNGALOW: 5 1/2 pièces, porte-patio, extérieure brève, avec décoration avant-gardiste, livraison immédiate. 554, des Pluies, IMMEUBLES DESBIENS courtier 549-8223, soir, 549-9255. F-3473

BUNGALOW: 3 chambres, foyer, lave-vaisselle inclus, à voir, rue des Pluies, IMMEUBLES DESBIENS courtier 549-8223, soir, 549-2700. F-3472

162, des Saguenéens, BUNGALOW: 24 x 36, 3 chambres à coucher, TRUST GENERAL courtier 549-6490 Bazile Savard 549-5652. F-3467

1047, Montmagny, unifamiliale, 24 x 36, terrain 72 x 100 aménagé, TRUST GENERAL courtier 549-6490, Gaston Lafamme 543-8936. F-3468

1448, rue du Plateau Rivière-du-Moulin, BUNGALOW 3 chambres à coucher, TRUST GENERAL courtier 549-6490, Gilles Doré, Tél.: 549-6072. F-3469

R.-E. Joron, bungalow, 11 pièces, 1 logement, 4 1/2 pièces, Charles Jalbert, Tél.: 549-5290, Fiducie du Québec, courtier, Tél.: 549-5746. F-3319

**CHICOUTIMI-NORD**  
ST-HONORE: 79, rue de l'Hôtel de ville, ferme 100 acres, maison grange, étable TRUST GENERAL courtier 549-6490, H. Rochefort 549-8859. F-3466

### JONQUIERE

1/2 jumelé, 5 1/2 pièces, 3 chambres, rue McLeod, Arvida, Christiane Roy, Tél.: 545-4029, Fiducie du Québec, courtier, 549-5746. F-3320

Chemin St-André, Kéogami, 2 bungalows, 25 x 46, Henri Boulianne, Tél.: 549-5259, Fiducie du Québec, courtier, 549-5746. F-3322

Propriété 2 étages, 3 logements, 5 1/2 pièces, St-Michel, Joseph Laliberté, Tél.: 549-5746, Fiducie du Québec, courtier, 549-5746. F-3321

JONQUIERE, 268, rue Larocque, Arvida, 24 x 36, 3 chambres, TRUST GENERAL courtier, 549-6490 J.-M. Cormier, Tél.: 677-5265. F-3464

ARVIDA: 356, rue Hébert, unifamiliale, 39 x 25, 3 chambres, TRUST GENERAL courtier 549-6490, Claudette Bibeau 677-2256. F-3465

### LA BAIE

PROPRIETE: 3 chambres, avenue rue Edouard Gosselin Port-Alfred, Aimé Dionne, Tél.: 549-3193, Fiducie du Québec, courtier, 549-5746. F-3323

### LAC-ST-JEAN

RUE ST-JOSEPH, Roberval, chalet 26 x 32, pin massif, foyer, Augustin Perron, Tél.: 275-2837, Fiducie du Québec, courtier, 549-5746. F-3325

STE-MONIQUE, propriété 2 logements, rue St-Jean, Thomas-Eugène Tremblay, Tél.: 688-2411, Fiducie du Québec, courtier 549-5746. F-3324

### TERRAINS A VENDRE

GRANDUEUR 65 x 115, rue Voilaire, Tél.: 549-9987. F-3306

### CHAMBRES A LOUER

CHAMBRE: meublée, à louer, de préférence homme. Tél.: 547-3108. F-3389

CHAMBRE située au centre-ville de Chicoutimi, tapis mur à mur, tél.: 543-4021 ou 543-2817. F-3308

### LOGEUX A LOUER

2500 pl. c. de plancher au rez-de-chaussée, situé au 273, de la rue St-Hubert, Jonquières, excellent local pour tout genre de commerce, pour information, Guy Bergeron, le jour 543-7871, le soir 549-2050. F-3092

### LOGEMENTS A LOUER

2 LOGEMENTS: dans Rivière-du-Moulin, 1 de 3 pièces, l'autre de 5 pièces plus chambre de bains complète. Très modernes. Libre immédiatement. Tél.: le jour: 547-9359, le soir: 547-1993. F-3458

LOGEMENTS: 3 1/2 pièces, modernes, situés, près de Place Saguenay à Chicoutimi, libres immédiatement. Tél.: 543-4021 ou 543-3113. F-3456

ATTENTION LOCATAIRES: vous voulez vous réserver un logement: 3 1/2, 4 1/2, 5 1/2 pièces, pour automne, mai ou juin. Communiqués: 543-4021 ou 543-3113. Nous en avons disponibles immédiatement. F-3454

1 1/2 ET 2 1/2 PIECES, situés, au centre-ville d'Arvida, meublés, chauffage, éclairage, tapis mur à mur, stationnement d'auto, buanderie. Tél.: 543-4021 ou 542-6419. F-3388

## OTTAWA EN BREF

### Nord pipe-line

YELLOWKNIFE, T.-N.-O. (PC) — Le Canada possède toute la technique nécessaire pour construire ce qu'il veut dans le nord, y compris un pipe-line pour le gaz naturel. C'est ce qu'a déclaré, samedi, un expert de la construction dans le Grand-Nord, M. Robert Legget.

L'expert, qui fait partie du Conseil national de la recherche (CNR) d'Ottawa, a indiqué, lors de sa déposition à l'enquête Berger, que les grands problèmes auxquels on a à faire face sont le pergélisol, la main-d'oeuvre, le climat et les coûts.

"Si quelqu'un veut construire un gratte-ciel de 50 étages à Resolute Bay, qu'il a l'argent et une raison de le faire, cela peut être fait," de dire M. Legget.

L'enquête, présidée par

APARTEMENT MODERNE: 2 1/2 pièces, meublé, tapis, laveuse, sècheuse, stationnement, Place Saguenay, libre le 1er avril. Tél.: 549-1588 ou 679-4422. F-3316

2 CHAMBRES, salle de bains avec douche, meublé, éclairé, téléviseur inclus, situé sur la rue Montcalm, prix: \$135.00 par mois. Tél.: 549-2000. F-3311

LOGEMENT: 3 1/2 pièces, meublés ou non, situés sur la rue Normand à Rivière-du-Moulin, libres 1er avril. Tél.: 543-4021 ou 543-3113. F-3456

SI vous êtes intéressé à vendre ou acheter des skis forestiers à un très bon prix, veuillez communiquer avec nous. Nous détenons également les pièces de skis, neufs et usagés, ainsi que les wax, les ceintures et le reste en très grande quantité. Si vous avez besoin d'équipement agricole, pelouse et jardin nous sommes agents "JOHN DEERE". F-3327

### DINERS

Si vous êtes intéressé à vendre ou acheter des skis forestiers à un très bon prix, veuillez communiquer avec nous. Nous détenons également les pièces de skis, neufs et usagés, ainsi que les wax, les ceintures et le reste en très grande quantité. Si vous avez besoin d'équipement agricole, pelouse et jardin nous sommes agents "JOHN DEERE". F-3327

### ON DEMANDE

SERAIS INTERESSE A acheter un réfrigérateur à eau chaude. Tél.: 543-2617 et 542-6419. F-3453

### TARIF D'ABONNEMENT

Par porteur: Saguenay-Lac-St-Jean: 75 par semaine, 6 éditions.  
Par porteur: Chicoutimi-Côte-Nord: 545-4895  
100 par semaine, 6 éditions.  
Prix dans les dépôts: 20 la copie.

Autorisé comme envoi postal de deuxième classe, ministère des Postes et port payé en numéraire.

Le prix par le poste: Région Saguenay-Lac St-Jean et Côte-Nord:

1 an: \$40.00; 6 mois: \$23.00

Autres régions au Canada: 1 an: \$50.00; 6 mois: \$30.00

Pays étrangers: 1 an: \$60.00; 6 mois: \$35.00

Dépôt légal: Bibliothèque Nationale du Québec.

## PATRONS



Vous apprécierez son confort

Patron imprimé: 9174.  
Grandeurs: 8-18 ans.  
Par Marian Martin.

Vous êtes en grande forme dans cet ensemble-pantalon confortable, avec veston plus étroit et plus long. Portez le veston uni avec un pantalon carreaux, ou les deux pièces de même couleur.

Patron imprimé: 9174, grandeurs: 8-10-12-14-16-18.

La grandeur 12 (buste 34), requiert 1 1/2 verge de tissu de 60 pouces de largeur pour le veston et 1 1/2 verge pour le pantalon et le foulard.

\$1.00 pour chaque patron.

Envoyez \$1.00 pour chaque patron - argent, chèques, ou mandat. Imprimez librement la grandeur, le nom, l'adresse et le modèle. Envoyez à Marian Martin, Le Quotidien, dept. des patrons, à 60 Progress Street, Scarborough, Ontario M1T 4P7.

Economisez! cousez une garde-robe et économisez des dollars - commandez le nouveau catalogue de patrons automne-hiver! Mode pour l'écolière, la femme de carrière et modes populaires. Coupon gratuit de \$0.75 à l'intérieur.

Livre Cousez et tricotez, avec tissus de base: \$1.25.

Livre de Modes instant: \$1.00.

Livre de Couture instant: \$1.00.

9174 8-18

LE QUOTIDIEN du Sag.-Lac-St-Jean

60 Progress Avenue Scarborough, Ontario, M1T 4P7

Nom .....

Adresse .....



### Tigres

TORONTO (PC) — La saison des amours annonce l'arrivée du printemps, au Jardin Zoologique du Toronto métropolitain.

Parmi les naissances enregistrées la semaine dernière, on signale celles d'un mouton de Barbarie, de deux lémons noirs et de deux orilles, mammifères africains du genre mouffette.

Et l'histoire d'amour qui actuellement suscite le plus de curiosité se passe entre deux tigres de Sibérie. Tanya, âgée de quatre ans et originaire d'Oklaoma et Brum, trois ans, venu de Berlin, ont commencé à se froter le nez, à se caresser et à ronronner, quand la barrière séparant leurs cages a été abaissée cette semaine.

"Ils essaient sérieusement de compléter le mécanisme de l'accouplement, et je suis convaincu qu'il va se passer quelque chose", déclare M. Neville Pike, gardien des tigres de ce zoo.

L'élevage des animaux exotiques est un aspect important du travail de ce zoo, car les petits qui naissent servent avantageusement dans des échanges pour obtenir de nouveaux spécimens.

### Prêt canadien

TUNIS (Reuter) — Le Canada a accordé, vendredi, un prêt de \$55 millions à la Tunisie, destiné au financement du barrage de Sidi Saad dans le Kairouanais, rapporte l'agence Tunis-Afrique-Presse (ITAP).

L'accord relatif à ce prêt a été signé au cours d'une cérémonie organisée vendredi dans la capitale canadienne, par MM. Taieb Slim, ambassadeur de Tunisie à Ottawa, et Paul Gérin-Lajoie, président de l'Agence canadienne de développement international.

## CARRIERES ET PROFESSIONS

### OFFRE D'EMPLOI

TRAVAIL FACILE  
PAR TELEPHONE

CONDITIONS  
Etre libre de 9.00 hres a.m. à 1.00 hre p.m.  
et de 4.30 hres et 9.00 hres p.m.  
Voix agréables.

LES AVANTAGES  
Ambiance agréable, assurance chômage.  
Tous bénéfices.  
Téléphonez entre les heures ci-haut mentionnées à:

**545-9114**

662-2351  
Alma et les environs

## JEUNE FEMME DEMANDEE

Temps plein. Pour magasin d'aliments naturels. Ne doit pas fumer. Expérience nécessaire dans la vente d'aliments naturels. Agée de 21 à 40 ans.

Pour rendez-vous:

téléphoner à 668-7745

OU SE PRESENTER AU MAGASIN  
LE NATURISTE, PLAZA ALMA.

### CONSOLIDATED — BATHURST

LIMITEE USINE DE  
PORT-ALFRED

1ère RUE, PORT-ALFRED, QUE.  
REQUIERT LES SERVICES D'UNE  
OPERATRICE SENIOR DE  
PERFORATRICE

RESPONSABILITE:  
Sous la surveillance du responsable de l'informatique, doit perforer et vérifier les données sur les cartes devant servir au traitement électronique et doit assister le responsable dans l'application de nouvelles procédures concernant la perforation.

EXIGENCES:  
Avoir suivi des cours de perforatrice et avoir au moins cinq années d'expérience dans la perforation et/ou vérification, ainsi qu'une connaissance élémentaire de l'anglais.

REMUNERATION:  
Suivant les normes de la Convention Collective de Travail et selon les qualifications des candidates.

INSCRIPTION:  
Veuillez faire parvenir votre demande d'emploi à l'adresse suivante:

Département de Personnel  
Consolidated - Bathurst Limitée  
542, 1ère Rue  
Port-Alfred, Qué.

# DECES

**M. LUCIEN RIOUX**  
A l'hôpital de Jonquière, le 7 mars 1975, à l'âge de 60 ans, est décédé M. Lucien Rioux, époux de dame Bertha Castonguay. Il demeurait au 12, rue de la Lorraine, Jonquière. Les funérailles auront lieu mardi, à 10 heures. Départ du salon funéraire Caron, 146, rue de la Fabrique, Jonquière, à 9 heures 30 pour l'église Saint-Dominique et de là au cimetière paroissial.

La direction des funérailles a été confiée à la maison Caron Inc. de Jonquière.

**MME DERUCE VIGNEAULT**  
A l'hôpital d'Arvida, le 7 mars 1975, à l'âge de 75 ans et 8 mois, est décédée dame Dérucé Bourgeois, épouse de M. Joseph Vigneault. Elle demeurait au 40, rue Laurier, Kénogami. Les funérailles auront lieu lundi, à 2 heures 30. Départ

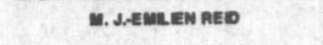
du salon funéraire Nault & Girard, 105, rue Sainte-Famille, Kénogami, à 2 heures pour l'église Sainte-Famille et de là au cimetière paroissial.

La direction des funérailles a été confiée à la maison Nault & Girard de Kénogami.



M. JOSEPH POTVIN

Est décédée à Chicoutimi, le 8 mars, à l'âge de 87 ans, Mme Joseph Potvin, née Rose-Alice Levesque, demeurant au 377, avenue Montcalm. La dépouille mortelle est exposée à la résidence funéraire de la maison Aubin, avenue Montcalm. Les funérailles auront lieu mardi après-midi, à 3 heures, en l'église du Christ-Roi et l'inhumation au cimetière de Chicoutimi. Elle était la mère de Mlle Flavie Potvin, M. Jean-Luc Potvin (Edith Lanthier), Mme Guy Carrier (Florence), Mme André Laferrère (François), Mme Robert Rowan (Claire), M. Raymond Potvin, Mme Michel Cain (Huguette), M. Gilles Potvin (Irène St-Gelais), la belle-mère de Mme Lucien Potvin (Alice Maltais), Mme Raoul Potvin (Gabrièle Desbrières), M. René Daltire (Roland Savard), Rosaire (Huguette Génèreux), Denise (Michel Grenier) et Juliette Laforest, ainsi que 5 frères, 3



M. J. EMILIEN REID

Est décédé à Chicoutimi, le 7 mars 1975, à l'âge de 51 ans, M. J. Emilien Reid, époux de dame Marie-Paule Côté, du 980, rue Elgin, à Bagotville. La dépouille mortelle est exposée à la maison funéraire Gravel & Fils, 219, rue de la Fabrique, à Bagotville. Les funérailles auront lieu lundi, à 4 heures, en l'église Saint-Alphonse. L'inhumation aura lieu au cimetière paroissial. Il était Chevalier de Colomb, directeur général de l'hôpital de La Baie. Il laisse dans le deuil: sa fille, Mme Fernand Grenon, née Huguette; ses fils: Jacques et son épouse Lise Larocque, Jean, Pierre, une petite-fille: Sandra; ses frères: Rév. Père Gérard Reid, Bernard, Ernest; sa sœur: Mlle Françoise Reid. Direction funéraire: Gravel & Fils.

M. ANTOINE LAFOREST

Est décédé à l'hôpital de Chicoutimi, le 28 février 1975, à l'âge de 60 ans et 6 mois, M. Antoine Laforest, époux de dame Rose-Yvette Tremblay, du 212, Lasalle, Arvida. Il laisse dans le deuil outre son épouse, 7 enfants dont 6 mariés: Lima (Louise Doré), Léo-Nôël (Rolande Savard), Edmour (Louise Thiffault), Pauline (Roland Savard), Rosaire (Huguette Génèreux), Denise (Michel Grenier) et Juliette Laforest, ainsi que 5 frères, 3

soeurs, 2 beaux-frères, une belle-soeur et 1 petits-enfants.

Mme Laforest et sa famille remercie bien sincèrement tous ceux et celles qui leur ont témoigné des marques de sympathies lors du décès de M. Antoine Laforest.

La direction des funérailles a été confiée à la maison Nault & Girard, d'Arvida.

## SERVICES ANNIVERSAIRES

**MME ROSARIO BELLEY**  
Le service anniversaire de Mme Rosario Belley, née Laura Sauvageau, sera chanté le 10 mars à 7 h 15 le soir, en l'église Saint-Hilaire de Rivière-du-Moulin. Parents et amis sont invités à assister.



M. JOSEPH LEBOEUF

Mme Joseph Leboeuf et ses enfants, M. et Mme Bernard Leboeuf, M. l'abbé Benoît Leboeuf, remercient très sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie lors du décès de M. Joseph Leboeuf, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, tributs floraux, visites au salon funéraire, assistance aux funérailles, ou autrement.



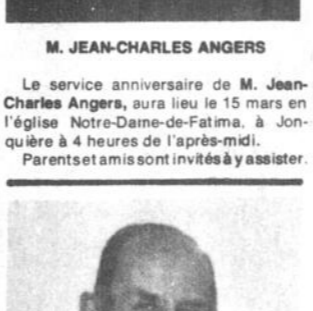
MME ROSE-ALBA GAGNE

Le service anniversaire de Mme Rose-Alba Gagné, en premières nocces de M. Edmond Gauthier, 2ième nocces, de feu Adolphe Talbot, sera chanté le 12 mars à 7 h du soir en l'église St-Antoine. Parents et amis sont invités à assister.



M. FRANCOIS TREMBLAY

Le service anniversaire de M. François Tremblay, époux de Blanche Tremblay, sera chanté samedi, le 15 mars 1975, à 7 h 30, en l'église de Shipshaw. Parents et amis sont invités à assister.



M. JEAN-CHARLES ANGERS

Le service anniversaire de M. Jean-Charles Angers, aura lieu le 15 mars en l'église Notre-Dame-de-Fatima, à Jonquière à 8 heures de l'après-midi. Parents et amis sont invités à assister.



M. JEAN-MARIE LEPEINE

Le service anniversaire de M. Jean-Marie Lepine sera chanté samedi, le 15 mars 1975, à 8 h 15 p.m., en l'église St-Joachim de Chicoutimi. Parents et amis sont invités à assister.



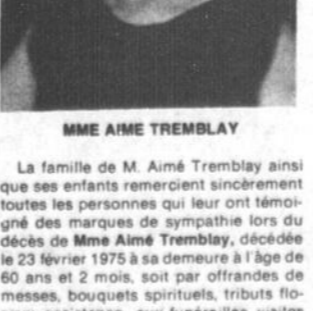
M. CHARLES-EUGENE MALTAIS

Une messe anniversaire pour M. Charles-Eugène Maltais de St-Léon sera chantée samedi, le 15 février 1975, à 7 h 30 p.m., en l'église de St-Léon. Parents et amis sont invités à assister.



M. ELISEE COTE

Le service anniversaire de M. Elisee Côté, du 6, Chanoine-Gagnon, sera chanté samedi, le 15 mars p.m., en l'église d'Hébertville-Station. Parents et amis sont invités à assister.

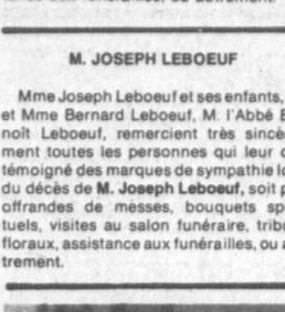


M. AIME TREMBLAY

La famille de M. Aime Tremblay ainsi que ses enfants remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie lors du décès de Mme Aime Tremblay, décédée le 23 février 1975 à sa demeure à l'âge de 60 ans et 2 mois, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, tributs floraux, assistance aux funérailles, visites au salon funéraire, ou autrement.

## MME CHARLES-EDOUARD RIVERIN

La famille de Mme Charles-Edouard Riverin remercie sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie lors du décès de Mme Charles-Edouard Riverin, née Jeanne Dufour, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, tributs floraux, visites au salon funéraire, assistance aux funérailles, ou autrement.



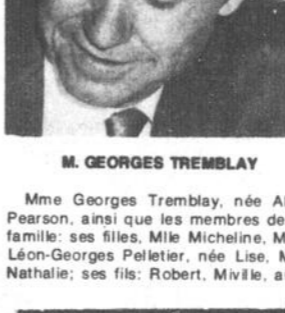
M. FRANCOIS LAJOIE

Mme François Lajoie, née Louise Mailloux, ainsi que les membres de sa famille: ses filles, Mme Martin Tremblay, née Claudette, Miles Monique, Jeanne, Louise; ses fils: Gérard (Liliane Charade), André, Carol (Lise Gilbert) Bernard (Francine Morissette), remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie lors du décès de M. François Lajoie, du 999, rue Montigny, Chicoutimi, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, tributs floraux, visite à la maison mortuaire, assistance aux funérailles ou autrement.



MME RAOUL DUFOUR

M. Raoul Dufour ainsi que les membres de sa famille: ses filles, Mme Yvon Lajoie, née Claire, Mme Gaston Tremblay, née Marielle; son fils: Marcel (Danielle Lavoie); ses sœurs: Mme Gérard Simard, née Georgette, Mme Gilles Tremblay, née Fleur-Angèle, son demi-frère, M. Roland Valotaire (Elisabeth Gagnon), son père et sa mère, M. et Mme Pierre Valotaire, remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie lors du décès de Mme Raoul Dufour, née Yvette Valotaire, du 862, boulevard de La Baie, à Port-Arthur soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, tributs floraux, visite à la maison mortuaire, assistance aux funérailles ou autrement.



M. GEORGES TREMBLAY

Mme Georges Tremblay, née Aline Pearson, ainsi que les membres de sa famille: ses filles, Mlle Micheline, Mlle Léon-Georges Pelletier, née Lisa, Mlle Nathalie; ses fils: Robert, Miville, ainsi

que ses deux petits-enfants: Guyliane et Denis, remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie lors du décès de M. Georges Tremblay, du 195, rue De Paris, à Rivière-du-Moulin, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, tributs floraux, visites au salon funéraire, assistance aux funérailles, ou autrement.



M. JEAN-YVES GAUDREAU

M. Jean-Yves Gaudreault, remercie toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie lors du décès de M. Jean-Yves Gaudreault, le 15 février 1975, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, tributs floraux, assistance aux funérailles, ou autrement.



M. AZARIAS GIRARD

La famille de M. Pierre-Jean Jomphe et ses 4 enfants remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie lors du décès de M. Azarias Girard, décédé accidentellement dans le Parc des Laurentides à l'âge de 39 ans et 3 mois, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, tributs floraux, assistance aux funérailles, visites au salon funéraire ou autrement.



JEAN XXIII

Très grande reconnaissance à Jean XXIII pour faveur obtenue avec promesse de parution.

Faites entrer le monde chez-vous  
**LISEZ LE QUOTIDIEN DU SAGUENAY-LAC SAINT-JEAN**

Par LISE PIERS ASSISTANTE DU PROFESSEUR GAZON

## HOROSCOPE

### BELIER

**Affaires**  
C'est un bon début de semaine pour vous, mes chers Bélier, car les bons contacts avec les patrons et supérieurs vous favoriseront. Pour certains, ce sera un changement de travail qui les avantagera et pour d'autres, ils auront à remplacer une personne absente, c'est donc le bon moment de vous faire voir sur votre meilleur jour!

**Amour**  
Comme la chance vous cotoie de près, l'amour aura sa part du gâteau. Alors, pour les célibataires, attendez-vous à rencontrer une personne qui vous fera battre le cœur. Les gens mariés passeront de deux moments au sein de leur foyer.

**Affaires**  
Ceux qui évoluent dans un milieu professionnel, seront félicités par leurs supérieurs, qui par le fait même, leur ouvriront les portes vers un avenir plus prometteur. Les simples employés bénéficieront également d'avancements en tant qu'ils agiront avec un esprit conciliateur envers leurs patrons.

**Amour**  
Les parents seront heureux d'apprendre de bonnes nouvelles de la part de leurs enfants, la joie régnera donc au foyer. Pour les célibataires, quelques-uns parmi vous auront le goût de déclarer leur amour par écrit, soit en composant de la poésie, ou tout simplement en écrivant une lettre d'amour.

### GEMEAUX

**Affaires**  
Les étudiants de ce signe seront très bien aspectés, ils verront le fruit de leur travail leur apporter des résultats réjouissants. Leur intelligence sera très ouverte aux explications de leurs professeurs. Les travailleurs, dans quelque domaine que ce soit, seront avantagés par des contrats dernièrement signés.

**Amour**  
Vous vous sentirez à votre aise parmi les gens de votre famille, vous sentez un besoin de dialogue avec eux. Les gens mariés et les célibataires amoureux seront donc très bien dans leur peau lorsqu'ils seront entourés des membres de leur entourage.

### CANCER

**Affaires**  
La chance vous favorise de ses bons aspects en rapport avec votre travail. Quelques-uns se verront offrir un poste supérieur et d'autres recevront un bonus ou une augmentation salariale. Ceux qui auraient des difficultés avec la loi auront l'avantage de bien s'en tirer.

**Amour**  
La majorité des Cancer vivront en ce jour une période de bonheur. Les amoureux seront remplis de projets concernant leur avenir. De plus, les parents auront des satisfactions par leurs enfants et les adolescents rechercheront des contacts amicaux.

### LION

**Affaires**  
Cette semaine débute avec une possibilité d'association. On exigera de vous que vous mettiez votre correspondance à date à cet effet. La chance, pour ceux qui s'occupent de transactions, les accompagnera en autant qu'ils auront la précaution de tout faire dans la légalité.

**Amour**  
Votre conjoint vous manifestera son affection ce soir, alors descendez de votre piédestal et sachez bien l'écouter d'une oreille plus attentive que par le passé. Oubliez un peu votre apport du gain et devenez plus sentimental...

**Affaires**  
Celle semaine débute bien pour vous, les travailleurs! Une augmentation salariale est en forte discussion à votre lieu de travail. Nous recommandons de ne pas brusquer les choses dans ce domaine puisque les chances sont de votre côté, ne gâchez pas tout. Les entrepreneurs auront le privilège de faire de grands projets en ce domaine, sans être restreints.

**Amour**  
Ceux qui pensaient épouser la personne de leur cœur le feront sous de bons aspects. Les déplaçements et les petits voyages d'amoureux seront bien influencés et la soirée sera émaillée du parfum de l'amour et de la bonne entente!!

### BALANCE

**Affaires**  
Ceux qui s'occupent d'art en général auront l'opportunité de mettre leurs talents à l'épreuve. Les étudiants de ce signe sentiront un regain de vie leur permettant de faire travailler leur intelligence afin de bien capter les explications qui leur seront fournies. Pour d'autres, les investissements et spéculations prendront forme.

**Amour**  
Pour les couples mariés ayant des enfants, ceux-ci seront pour vous le point important, car leur avenir vous préoccupera énormément. Les célibataires seront entraînés et voudront mettre du sérieux dans leurs relations.

### SCORPION

**Affaires**  
Aujourd'hui, la chance vous sourira, surtout pour ceux s'occupant de vente ou d'achats d'immubles. Avant d'effectuer un arrangement ou un contrat, usez de votre intelligence, ne vous laissez pas leurrer de plus, n'oubliez pas que l'argent n'arrive pas tout...

**Amour**  
Les célibataires auront l'opportunité de faire valoir leurs qualités auprès de l'être aimé afin d'en faire la conquête. Les gens mariés éprouveront beaucoup de satisfaction au sein de leur foyer, surtout ceux ayant des enfants.

### SAGITTAIRE

**Affaires**  
Les démarches déjà encourues concernant un investissement, commenceront à donner des résultats très bientôt, surtout pour les Sagittaires du premier décan. C'est le bon moment pour montrer votre capacité et votre intelligence.

**Amour**  
Une sortie de plaisir vous permettra un contact avec vos frères et sœurs, ainsi qu'avec des gens de votre voisinage. Les rapports seront gais et très amicaux. Les célibataires seront très entreprenants auprès du sexe opposé...

**Affaires**  
Nous prévoyons pour vous, la réussite de vos entreprises. Les sportifs de ce signe auront cependant à craindre les accidents par manque de prudence. Malgré la chance qui vous entoure côté financier, nous vous conseillons de ne pas faire de dépenses excessives, ni de spéculer trop follement.

**Amour**  
Votre sérieux en amour vous apportera beaucoup de compensation, puisque l'on vous aime pour vous tout simplement, alors efforcez-vous de vous montrer toujours aimable et vous finirez par rencontrer la perle rare dont vous rêvez!!!

### VERSEAU

**Affaires**  
Si vous songiez à un recyclage professionnel, c'est le bon moment pour vous de le débiter; la chance dans vos activités vous accompagnera. On exigera de vous une preuve de votre intelligence, qui n'est pas mise en doute pour autant, mais on voudra la constater davantage.

**Amour**  
Comme vous avez besoin de tendresse et de compréhension mes chers Verseau! Vous serez comblés ce soir, car la personne qui vous aime vous le démontrera à sa façon. Les célibataires diffuseront du bonheur autour d'eux et leurs amis constateront une fois de plus qu'un Verseau est un être sympathique.

### POISSONS

**Affaires**  
Vous recevrez l'aide d'une certaine personne, et ce d'une manière assez discrète cependant, concernant vos écrits et votre travail. Sachez toutefois détecter la sincérité de quelques personnes qui pourraient abuser de vous, sachant que vous refusez rarement la collaboration que l'on vous demande.

**Amour**  
Votre domaine sentimental se porte bien; vous aimez et l'on vous aime, quoi demander de plus? Les célibataires téméraires éprouveront des sentiments intérieurs mais n'oseront pas les afficher, tandis que les hommes seront plus volages et insatisfaits aujourd'hui.

## DIRECTEUR GENERAL

L'Hôpital du Sacré-Coeur de Montréal, Centre Hospitalier universitaire ultra-spécialisé, ouvre un concours pour la nomination d'un directeur général.

**MANDAT:**  
Sous l'autorité du conseil d'administration, le directeur général dirige et coordonne toute l'administration de l'établissement dans le cadre de ses règlements.

**QUALIFICATIONS REQUISES:**  
Formation universitaire de préférence en administration hospitalière ou des affaires ou compétence équivalente. Expérience pertinente de gestion dans le domaine des établissements de santé ou des affaires sociales au niveau de la direction générale.

**SALAIRE:**  
Selon la politique administrative et salariale du ministère des Affaires sociales.

Faire parvenir la candidature accompagnée d'un curriculum vitae à:

**PRESIDENT DU JURY,**  
Conseil d'administration,  
Hôpital du Sacré-Coeur de Montréal,  
5400 Ouest, boul. Gouin,  
Montréal, Québec - H4J 1C5

Toute candidature sera strictement confidentielle.

## La Commission Scolaire Régionale du Lac-St-Jean

CASE POSTALE 1400  
ALMA, P.Q. — G8B 5W2  
Alma, le 6 mars 1975.

**RE: OUVERTURE DE POSTE**  
D.P.: 74-75: 0055

**ENDROIT:**  
ECOLE JEAN DEQUEN  
90, des Erables Sud, Alma,  
M. Roger Delisle, dir.

**POSTE:**  
SURVEILLANT D'ELEVE

**NATURE DU TRAVAIL**  
Selon les directives précises et sous surveillance générale, le surveillant maintient l'ordre, la discipline et le respect des règlements chez les élèves, tant dans une école que dans une résidence pour élève. Il collabore à l'organisation et au déroulement d'activités étudiantes en plus d'exécuter certaines tâches d'écritures et de voir à la sécurité et au bien-être de l'élève.

**ATTRIBUTIONS CARACTERISTIQUES**  
Pour ce faire, l'employé de cette classe exerce une surveillance préventive en renseignant les élèves sur les règlements en vigueur et également une surveillance corrective en notant les comportements irréguliers et en faisant rapport à l'autorité compétente.

Aux heures de pointe en particulier, l'employé de cette classe exerce une surveillance aux principaux carrefours de l'institution ainsi que sur les terrains adjacents à la bâtisse. Il fournit aux élèves les renseignements leur permettant de se diriger vers les locaux requis.

En cas d'absence d'un professeur, il avertit la personne autorisée et, si requis, il exerce la surveillance des élèves. De même il participe au contrôle des absences chez les étudiants, soit en notant telles absences, soit en recueillant les listes ou fiches d'élèves absents et en transmettant le tout à la personne autorisée ou encore en effectuant les compilations demandées le cas échéant.

Il exerce une surveillance spéciale pour repérer les situations anormales et les causes d'accident et il doit en faire rapport à la personne autorisée. En cas d'accident, il donne les premiers soins et prend les mesures qui s'imposent dépendant des circonstances.

Dans une école pour Handicapés, en plus d'accomplir l'ensemble ou une partie des attributions ci-haut décrites, le surveillant d'élèves aide le professeur à communiquer des notions de base telles que la façon de s'habiller, de manger et la propreté; au besoin, il aide l'élève dans l'application de ces notions.

En collaboration avec le personnel enseignant et les membres des services aux étudiants le surveillant participe à l'organisation et à la surveillance d'activités étudiantes.

Le surveillant peut également exécuter d'autres tâches compatibles avec ses fonctions telles que la transmission de messages internes et externes; ces tâches peuvent varier selon le genre d'établissement.

**QUALIFICATIONS REQUISES**  
1— **Scolarité et expérience**  
Avoir complété un cours de niveau secondaire IV au minimum, ou posséder un diplôme ou une attestation d'études dont l'équivalence est reconnue par l'autorité compétente et posséder quelques années d'expérience pertinente dans des domaines qui exigent une discipline personnelle, des notions générales de psychologie et des aptitudes sur le plan des relations humaines.

2— **Autres exigences**  
Etre âgé d'au moins 25 ans.  
Les demandes doivent parvenir le ou avant le 18 mars 1975 à:  
**DIRECTION DU PERSONNEL:**  
Commission Scolaire Régionale  
Lac-St-Jean  
C.P. 1400, Alma.  
N.B. Curriculum vitae exigé.

## COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE LAPOINTE

ECOLE POLYVALENTE KENOGAMI (PISCINE)

La Commission scolaire régionale Lapointe requiert les services de personnes qualifiées pour travailler à titre de:

- I INSTRUCTEURS pour donner des cours:**  
a) de natation;  
b) d'aqua-bébé;  
c) de plongée sous-marine;  
d) de plongeur.

**II SAUVETEURS possédant les qualifications suivantes:**  
a) Instructeur de la Croix-Rouge;  
b) "Leader";  
c) Médaille de bronze et/ou d'argent de la Société royale de Sauvetage.

**III CAISSIERES**  
Les personnes intéressées à travailler occasionnellement à ladite piscine, sont priées de faire parvenir leur offre de services, accompagnée de leur curriculum vitae, à la Direction des Services du Personnel, 280, rue St-Joseph, Case postale 1600, Jonquière, Qué. G7X 7X4.  
Sur l'enveloppe scellée devra être indiquée clairement l'identification suivante: "OFFRE DE SERVICES - PISCINE DE L'ECOLE POLYVALENTE KENOGAMI".

## La Commission Scolaire Régionale du Lac-St-Jean

CASE POSTALE 1400  
ALMA — P.Q.  
G8B 5W2  
Alma, le 6 mars 1975.

**RE: OUVERTURE DE POSTE**  
D.P.: 74-75: 0054

**ENDROIT:**  
PAVILLON CAMILLE LAVOIE  
500, avenue des Métiers sud,  
Alma.  
M. Adéodat Perron, dir.

**POSTE:** MAGASINIER

**NATURE DU TRAVAIL**  
Le rôle principal et habituel de l'employé de cette classe consiste à opérer un magasin ou un entrepôt d'outillage ou d'autres matériels.

**ATTRIBUTIONS CARACTERISTIQUES**  
L'employé de cette classe dirige les opérations décentralisées ou non des magasins d'une école polyvalente ou de plusieurs écoles ou d'un magasin centralisé au niveau de la commission scolaire. Il est responsable de la réception, de l'emmagasinage et de la livraison des outils, des marchandises, du matériel ou d'autres articles. Il prête les instruments et outils et voit à la récupération de ceux-ci. Il veille à ce que les marchandises reçues soient conformes aux bons de commande, remplit les récépissés et autres documents et prend note des avaries et des pertes. Il inscrit le détail des marchandises reçues dans des registres ou sur des fiches appropriées, s'assure que les marchandises sont entreposées convenablement et y appose des marques distinctives le cas échéant.

Le magasinier délivre les articles en magasin et prépare les réquisitions nécessaires pour les remplacer, conformément aux directives qu'il reçoit ou de sa propre initiative. Périodiquement, il voit, au moyen d'un inventaire complet, à ce que les stocks soient conformes aux registres et rédige des rapports.

Il effectue les travaux mineurs de réparation et d'entretien qui s'imposent et s'assure que les réparations d'importance majeure soient accomplies.

Dans les magasins où il ne serait pas nécessaire d'avoir du personnel de rang inférieur, le magasinier accomplit les tâches qu'exigent ses fonctions. Toutefois, il peut avoir sous ses ordres un personnel subalterne.

Au besoin, il peut accomplir toute autre tâche connexe.  
**QUALIFICATIONS REQUISES**  
Scolarité et expérience  
Avoir complété un cours de niveau secondaire V avec option appropriée, ou posséder un diplôme ou une attestation d'études dont l'équivalence est reconnue par l'autorité compétente et posséder un minimum de trois (3) années d'expérience pertinente.  
OU  
Avoir complété un cours de niveau secondaire IV, avec option appropriée, ou posséder un diplôme ou une attestation d'études dont l'équivalence est reconnue par l'autorité compétente et posséder un minimum de cinq (5) années d'expérience pertinente.

Les demandes doivent parvenir le ou avant le 18 mars 1975 à:  
**DIRECTION DU PERSONNEL**  
Commission Scolaire Régionale  
Lac-St-Jean,  
C.P. 1400, Alma.  
N.B. Curriculum vitae exigé.

## Scotland Yard tend le filet

KIDSGROVE, Angleterre (AFP) — La gigantesque chasse à l'homme lancée par la police britannique pour retrouver le ravisseur et assassin de Lesley Whittle, la jeune héritière des Midlands dont le corps a été découvert vendredi dans un puits d'égout de la région de Kidsgrove (ouest-Angleterre), se poursuivait sans relâche dimanche.

Plusieurs centaines de policiers, sous la direction d'un haut responsable de Scotland Yard, le commandant John Morrison, ont continué à interroger chez eux, un à un, tous les habitants de la région. Plusieurs numéros de téléphone ont été communiqués au public dans l'espoir qu'un éventuel témoin pourrait fournir des renseignements permettant l'arrestation du coupable.

Les enquêteurs semblent maintenant convaincus que le meurtrier de Lesley Whittle connaissait parfaitement la région et, notamment, le réseau d'égouts dans lequel a été retrouvé le corps de la jeune fille. "Le meurtrier vivait sous terre, comme un rat", a affirmé un policier, en révélant qu'un sac de couchage appartenant au criminel et de la nourriture avaient été trouvés au fond du puits.

Le commandant Morrison a émis l'hypothèse, dimanche matin, au cours d'une conférence de presse, que la jeune fille était peut-être morte de peur plutôt que véritablement étranglée au fond du puits.

### Autopsie

D'autre part, l'autopsie a établi que la jeune héritière était morte d'une "contraction de la gorge", a-t-il indiqué, précisant que Lesley avait été pendue à l'aide d'un fil de fer à l'un des barreaux de l'échelle du puits. Pour lui, le cœur de la victime s'est arrêté sous l'effet de la peur. Il ne semble pas que Lesley ait été victime de violences sexuelles.

Si le puits de Kidsgrove servait de base au criminel, il semble que la "panthère noire", meurtrier de trois receveurs des postes, doive être écarté de l'affaire. Un homme, se présentant comme la "panthère noire", a d'ailleurs démenti, samedi, au cours d'une communication téléphonique avec le journal Sunday Express, être l'auteur du crime.

Pour une bonne partie de la presse, l'enlèvement de Lesley Whittle ne correspondait pas à la manière d'agir de la "panthère noire" qui tue de sang froid, au pistolet, et s'attaque principalement aux bureaux de poste.

Le kidnappeur connaissait-il les Whittle? C'est probable. La famille pouvait payer la forte rançon demandée (environ 500.000 francs), le père de Lesley, mort il y a quelques années, avait commencé à amasser sa fortune en conduisant des autocars avant de devenir propriétaire d'une prospère entreprise de transports en commun. Il avait laissé à son fils Ronald et à Lesley un coquet héritage et Ronald avait repris l'affaire paternelle.

## Intrigue à Pékin: Mao serait malade

PEKIN (AFP) — Les milieux diplomatiques de Pékin sont intrigués par le fait que deux visiteurs étrangers de marque viennent de visiter officiellement la Chine sans avoir rencontré le président Mao Tse Toung, comme ils auraient dû normalement le faire. Il s'agit du président du Front de Libération du Mozambique (Frelimo), M. Samora Moises Machel, et du premier ministre de la république populaire du Congo, M. Henri Lopes, qui ont tous deux quitté la Chine samedi.

On ne connaît pas de précédent, dans les dernières années, à ce que des personnalités de ce niveau, et qui plus est, représentant le tiers-monde militant, aient séjourné officiellement en Chine populaire, sans rencontrer le prestigieux président du Parti communiste chinois, qui est maintenant âgé de 81 ans.

Aucune explication officielle n'a été donnée, pour l'instant, à la non-réception par le président Mao de ces deux personnalités africaines.

Le dernier visiteur étranger reçu par le président Mao a été, le 16 janvier dernier, M. Franz-Josef Strauss, chef de l'aile bavaroise de l'opposition démocrate-chrétienne au gouvernement de Bonn. Cette entrevue avait pris place dans un lieu inconnu, certainement situé en dehors de Pékin, d'où M. Strauss s'était absenté durant huit heures pour se rendre chez Mao Tse Toung.

Le président Mao, pour autant que l'on sache, est absent de la capitale chinoise depuis la fin de septembre dernier. Il n'a pas assisté à la session que le parlement chinois a tenue à Pékin, du 13 au 17 janvier dernier, pas plus qu'au plénum du comité central chinois qui avait précédé cette session.

Le président du Frelimo, M. Machel, arrivé le 20 février dernier à Pékin, a séjourné en Chine douze jours avant de se rendre en Corée du Nord, d'où il est revenu pour 24 heures à Pékin, avant de quitter définitivement la Chine, le 8 mars.

De son côté, le premier ministre congolais, M. Lopes, arrivé à Pékin le 27 février, a également quitté la Chine samedi, après une visite qui s'est achevée par

une longue tournée en Chine du sud, où il a notamment visité Shaoshan, la ville natale du président Mao.

On ne sait pas exactement où Mao Tse Toung réside à l'heure actuelle. Les milieux diplomatiques inclinent à penser que c'est dans la partie méridionale de la Chine, où le climat d'hiver est plus clément qu'à Pékin.



**SUR LA GLACE** — Ces pêcheurs sud-coréens bravent le froid glacial pour s'adonner pendant quelques heures à ce qui peut représenter un moyen de survivre. Le poisson ainsi pêché vaut presque \$10 américain sur le marché de l'alimentation à Séoul.

## Un silence typiquement américain de Kissinger

JERUSALEM (AP) — Le secrétaire d'Etat américain

M. Henry Kissinger, est arrivé dimanche soir à Jérusalem en provenance de Damas sans révéler la teneur des propositions du président égyptien, M. Sadate.

Tout en restant extrêmement discrets, les diplomates américains semblaient affecter plus d'importance à l'accueil glacial qu'ils ont reçu en Syrie qu'à l'opinion sobre du président égyptien qui avait an-

noncé: "Nous allons avoir une discussion serrée".

Selon ces diplomates, toujours modérément optimistes, la phrase de M. Sadate était surtout destinée à la presse égyptienne afin de la modérer dans son "enthousiasme sauvage" au sujet d'un accord qui serait imminent.

Un dîner était prévu dimanche soir entre le secrétaire d'Etat américain et les quatre négociateurs israéliens: MM. Ytzhac Rabin,

premier ministre, Shimon Peres, ministre de la Défense, Igal Allon, ministre des Affaires étrangères et le chef d'état-major, le général Mordechai Gur. M. Kissinger devait y apporter les "idées concrètes" du chef d'Etat égyptien.

M. Kissinger a assuré publiquement la Syrie qu'elle ne serait pas exclue du processus de paix au Proche-Orient. "Une paix durable doit inclure tous les pays concernés", a-t-il

dit dans un toast lors d'un déjeuner à l'ambassade américaine en Syrie.

Cependant, le président Hafez el Assad lui a réaffirmé son opposition à un accord séparé entre l'Egypte et Israël.

En Israël, les conversations se poursuivront lundi, avant que M. Kissinger s'envole pour Ankara où il discutera avec les responsables turcs du problème de Chypre.

## BRIDGE

B-4707

### A VOUS L'ATTAQUE

La stratégie des faibles étant l'embuscade, pour attaquer avec succès il faut donc disposer une force supérieure à l'adversaire. De ceci il en résulte que parfois à une certaine suite aucun des joueurs ne peut s'y attaquer directement sans s'exposer à y souffrir un certain préjudice.

**Donneur: Est**  
Tous vulnérables

Pi- A-9-6-4-3  
Co- R-10-6  
Ca- 10-9-2  
Tr- 7-2

Pi- 8		Pi- V-7-2
Co- D-V-4	N	Co- 8-7-5-2
Ca- D-7-4-3	O E	Ca- V-8-5
Tr- D-V-10-8-4	S	Tr- A-R-3

Pi- R-D-10-5  
Co- A-9-3  
Ca- A-R-6  
Tr- 9-6-5

<b>Est</b>	<b>Sud</b>	<b>Ouest</b>	<b>Nord</b>
1- passe	1- S-A	1- passe	2- trèfles
2- passe	2- piques	2- passe	3- piques
3- passe	3- piques (1)	3- passe	4- piques
4- passe			

(1) Alors que la partenaire a eu recours à la convention Stayman par l'enchère 2-trèfles, la possibilité d'une manche est incertaine et dans une compétition à points de match il serait peut-être sage de s'en tenir à une marque partielle. Mais en partie libre ou dans une compétition suivant la marque internationale Sud peut se rendre à la manche en se disant que ses chances de succès seront d'au moins une sur trois.

Entame: dame de trèfle.  
Sur quoi se jouera le sort du contrat?  
Si pour prévenir un revers le déclarant doit éviter soit la perte d'un carreau ou d'un cœur, on peut dire que le camp qui s'attaquera aux coeurs risquera fort d'y souffrir un préjudice.

Jugeant qu'il sera en meilleure position que son partenaire pour déclencher une nouvelle attaque, Est prend la dame de trèfle de son roi, puis après en avoir encaissé l'as il change au cinq de carreau que le déclarant prend de son as. Par trois demandes d'atout le déclarant épuise Est, puis fait couper son dernier trèfle par le Mort, ce qui donne le tableau suivant, Ouest, ayant abandonné un carreau et un trèfle.

Pi- 9  
Co- R-10-6  
Ca- 10-9  
Tr- —

Pi- —		Pi- —
Co- D-V-4	N	Co- 8-7-5-2
Ca- D-7	O E	Ca- V-8
Tr- V	S	Tr- —

Pi- 10  
Co- A-9-3  
Ca- R-6  
Tr- —

Comme le déclarant appelle un carreau vers son roi, que doit jouer Ouest?

Disons tout d'abord qu'il aurait été préférable pour Ouest d'abandonner deux trèfles au cours des deux dernières demandes d'atout, et non un carreau et un trèfle. C'est qu'en conservant ses trois carreaux Ouest aurait accordé plus de souplesse à sa main. Ici Ouest doit constater que s'il conserve sa dame de carreau il s'expose à se trouver en main et se trouver dans l'obligation de s'attaquer aux coeurs, le retour du valet de trèfle accordant coupe et défusse à N-S. Si seulement Ouest dispose de sa dame de carreau, c'est Est qui se trouvera en main au lieu du troisième carreau. L'attaque à cœur en fera sortir le valet et le roi. A ce moment les meilleures chances du déclarant seront que les honneurs de cœur étaient partagés chez les adversaires et l'impasse apparaît comme étant la meilleure chance, mais la chute ne peut être évitée.

Vous avez sans doute observé que si Ouest avait conservé sa dame de carreau, il aurait été contraint de s'attaquer lui-même aux coeurs et ainsi il aurait pu permettre au déclarant de ne perdre aucune levée à cette suite.

Noël Duchesne

Sears

EN VENTE DU  
11 AU 16 MARS

RABAIS \$20

VESTES DE CUIR REFENDU  
DE CONFECTION CANADIENNE  
AVEC DOUBLURE DE RAYONNE  
SATINEE, TRAITEE SANI-GUARD.  
CHOIX DE 5 MODELES AUX  
NOUVELLES COULEURS  
PRINTANIERES.

5 JOURS SEULEMENT

39<sup>99</sup> CH.  
reg. \$60

C'est une veste pour presque toutes les saisons, souple et confortable, et à quel bas prix! Accourez au magasin Sears le plus près de chez-vous et profitez de cette offre exceptionnelle. Admirez la confection soignée et la finition minutieuse qui font de cette veste un vêtement élégant et durable. Doublure de rayonne satinée traitée Sani-gard, procédé exclusif à Sears, choix de tons: rouille, brun, marine, bleu moyen ou rouge. Tailles "Miss" 8 à 18 ans. Modèles illustrés: a- #17R 000 473, b- #17R 000 438 et c- #17R 000 494. Non illustrés: modèles #174 000 451 et 17R 000 866.



Un autre effort de nos magasins pour offrir, à travers tout le Canada la meilleure marchandise au plus bas prix possible.

ça c'est une aubaine Sears

Simpsons-Sears Ltd.

TELE-SHOPPING  
549-8111

Vous ne dites que PORTEZ A MON COMPTE!  
Nous entretenons ce que nous vendons  
Notre garantie Satisfaction ou Remboursement

HEURES D'OUVERTURE  
LUNDI - MARDI - MERCREDI 9 h 15 a.m. à 5:30 p.m.  
JEUDI - VENDREDI 9 h 15 a.m. à 9 p.m.  
SAMEDI 9 a.m. à 5 p.m.

ARVIDA	548-8213
ALMA	668-8357
ROBERVAL	275-3722
DOLBEAU	276-0947